

# APERÇU DES BESOINS HUMANITAIRES

## RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

CYCLE DE  
PROGRAMME HUMANITAIRE  
2024  
PUBLIÉ EN DÉCEMBRE 2023



# À propos

Ce document est consolidé par OCHA pour le compte de l'Équipe Humanitaire Pays et des partenaires de la communauté humanitaire en République Démocratique du Congo. Il présente une analyse commune de la crise, notamment des besoins humanitaires les plus pressants et du nombre estimé de personnes ayant besoin d'assistance. Il constitue une base factuelle permettant d'alimenter la planification stratégique conjointe de la réponse.

Les désignations employées et le contenu du présent rapport ne signifient pas l'expression de quelque opinion que ce soit de la part du Secrétariat des Nations Unies concernant le statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville, d'une zone ou de leurs autorités, ni concernant la délimitation de leurs frontières ou limites.

## PHOTO DE COUVERTURE

Kalehe, Sud-Kivu, mai 2023

Une habitante du Bushushu revenant de la forêt avec du bois de chauffage

Crédit : OCHA/Endurance Lum Nji

## Pour les plus récentes mises à jour



OCHA coordonne l'action humanitaire pour garantir que les personnes affectées par une crise reçoivent l'assistance et la protection dont elles ont besoin. OCHA s'efforce de surmonter les obstacles empêchant l'assistance humanitaire d'atteindre les personnes affectées par des crises et est le chef de file dans la mobilisation de l'assistance et des ressources pour le compte du système humanitaire.

[www.unocha.org/drc](http://www.unocha.org/drc)

[twitter.com/UNOCHA\\_DRC](https://twitter.com/UNOCHA_DRC)



ReliefWeb Response (RW Response) est un service numérique spécialisé du Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA). Ce service s'inscrit dans le cadre de l'engagement du Bureau de la coordination des affaires humanitaires envers la communauté humanitaire visant à s'assurer que les informations pertinentes en cas d'urgence humanitaire sont disponibles pour faciliter la compréhension de la situation et la prise de décision. Il s'agit de la nouvelle génération de la plateforme de réponse humanitaire.

<https://response.reliefweb.int/democratic-republic-congo>

## Humanitarian Action

ANALYSING NEEDS AND RESPONSE

Le site « Humanitarian Action » fournit une vue d'ensemble sur le monde humanitaire, présentant des tendances globales ainsi que l'ensemble des plans humanitaires de l'année à venir. Humanitarian Action sert également de plateforme de publication pour les données de planification, de suivi de la réponse, et de suivi financier de chaque plan de réponse. Il permet aux utilisateurs de bénéficier de données mises à jour tout au long de l'année, à mesure que les équipes actualisent leur analyse des besoins et leurs plans d'intervention.

<https://www.humanitarianaction.info>



Le FTS, géré par OCHA, est le premier fournisseur de données continuellement mises à jour sur le financement humanitaire dans le monde et un contributeur majeur à la prise de décision stratégique en faisant ressortir les lacunes et les priorités, contribuant ainsi à l'efficacité et à l'efficience d'une assistance humanitaire fondée sur des principes.

<https://fts.unocha.org/appeals/919/summary>

# Table des matières

---

## **4**      **Résumé des besoins humanitaires**

## **6**      **Partie 1 : Impact de la crise et conditions humanitaires**

- 1.1 Contexte de la crise
- 1.2 Sévérité intersectorielle des besoins
- 1.3 Impacts majeurs en RDC
- 1.4 Calendrier des événements
- 1.5 Groupes vulnérables
- 1.6 Situation d'accès humanitaire
- 1.7 Analyse des marchés et panier minimum de dépenses (MEB)
- 1.8 Redevabilité envers les populations

## **44**     **Partie 2 : Analyse des risques et suivi de la situation et des besoins**

- 2.1 Analyse des risques
- 2.2 Suivi de la situation et des besoins

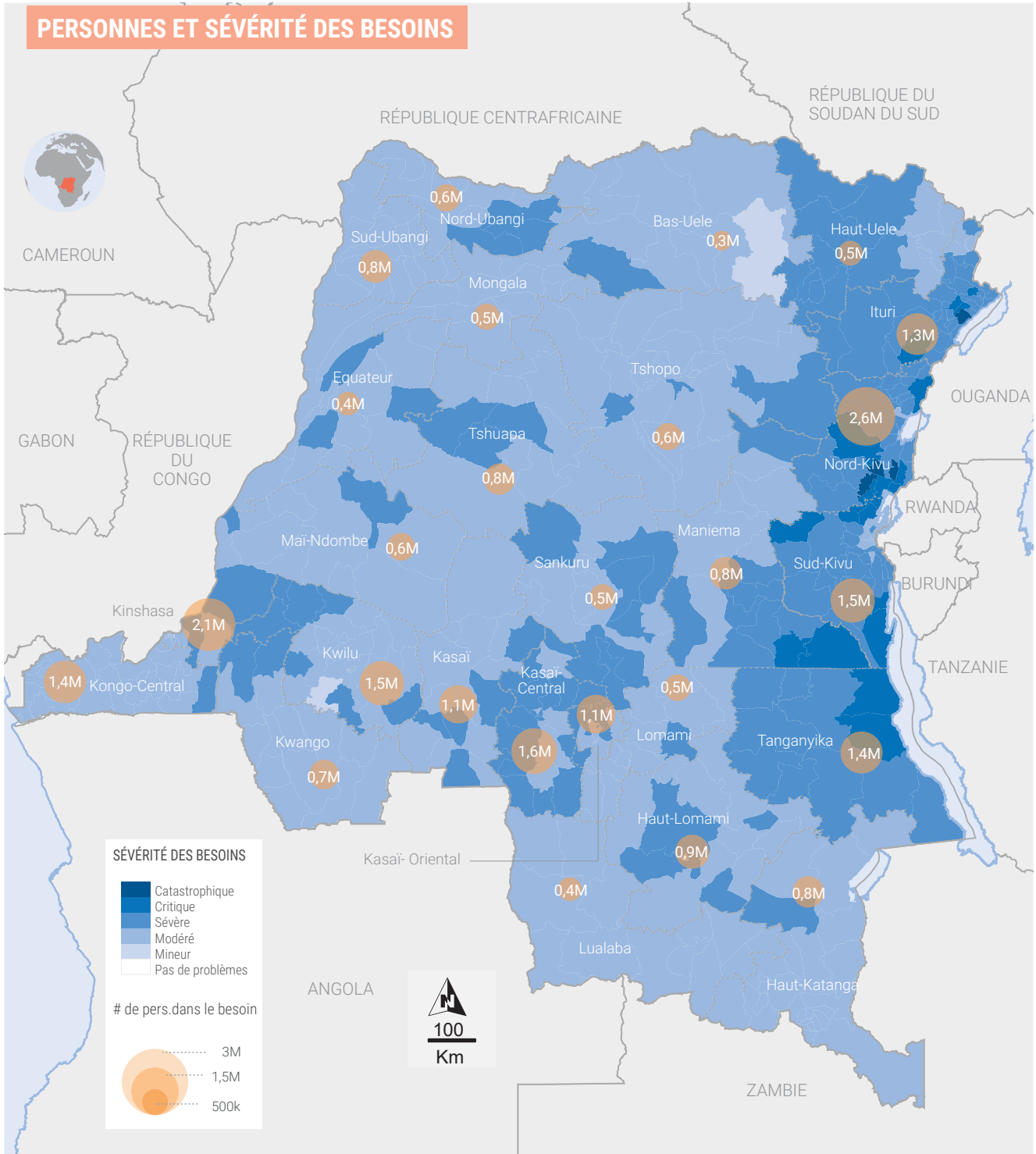
## **50**     **Partie 3 : Aperçu des besoins sectoriels**

- 3.1.1 Abris
- 3.1.2 Articles ménagers Essentiels (AME)
- 3.2 Coordination / Gestion des Camps (CCCM)
- 3.3 Eau, Hygiène et Assainissement
- 3.4 Education
- 3.5 Nutrition
- 3.6 Protection
  - 3.6.1 Protection générale
  - 3.6.2 Protection de l'enfance
  - 3.6.3 Lutte Anti-Mines
  - 3.6.4 Logement, Terre et Propriété
  - 3.6.5 Violences basées sur le genre
- 3.7 Santé
- 3.8 Sécurité alimentaire
- 3.9 Assistance multisectorielle aux personnes réfugiées

## **60**     **Partie 4 : Annexes**

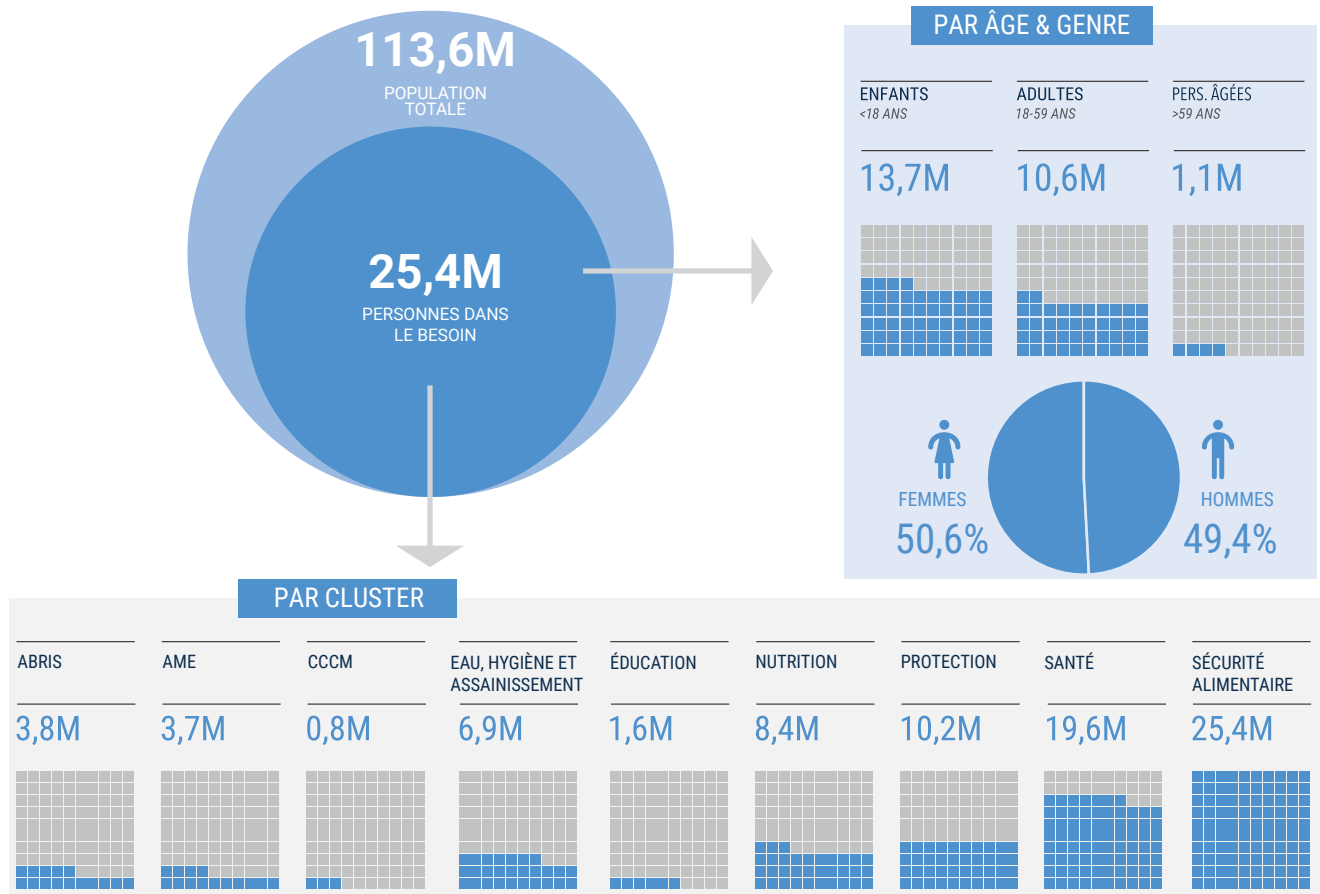
- 4.1 Méthodologie
- 4.2 Acronymes
- 4.3 Notes finales

# Résumé des besoins humanitaires

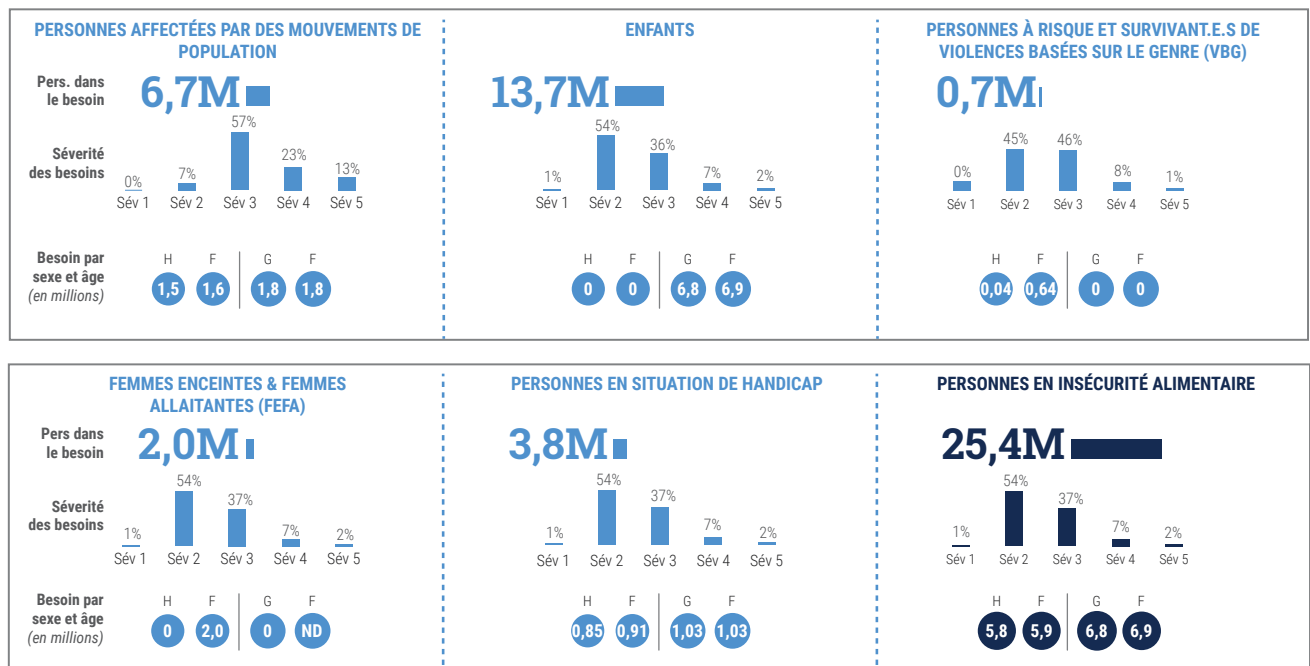


Les appellations employées dans le rapport et la présentation des différents supports n'impliquent pas d'opinion quelconque de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies concernant le statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni de la délimitation de ses frontières ou limites géographiques.

## Estimation du nombre de personnes dans le besoin (2024)



## Sévérité des conditions humanitaires et nombre de personnes dans le besoin



Partie 1:

# Impact de la crise et conditions humanitaires

---



**GOMA/NORD-KIVU, AOÛT 2023**

*Des jeunes déplacés prennent soin de leur jeune frère sur le site de déplacés de Lushagala.*

*Photo : OCHA/Francis Mweze*

## 1.1

## Contexte de la crise

L'année 2023 a été marquée par une insécurité grandissante en grande partie liée à des conflits armés qui ont causé de multiples violations et abus de droits de l'homme et violations du droit international humanitaire dans certaines régions du pays. Cette insécurité a aggravé considérablement les conditions humanitaires déjà précaires.

En plus, la persistance du faible niveau d'investissement dans le développement humain, des conflits intercommunautaires et de la pauvreté chronique entretiennent la vulnérabilité d'une grande partie de la population et génèrent des besoins humanitaires sur des nombreux territoires en RDC non affectés par des conflits armés. Cette situation du pays nécessite une analyse des besoins humanitaires qui couvrent l'ensemble du pays, mais exige aussi de mettre l'accent sur les causes profondes des multiples vulnérabilités des populations dans les différentes zones, ainsi que leur influence sur leur bien-être et leurs conditions de vie. Selon le cas, les stratégies d'action appropriées pour apporter des réponses aux différents problèmes humanitaires pourront ainsi être identifiées.

### Contexte démographique et socio-économique

En 2023, la population de la RDC est estimée à 113,6 millions d'habitants<sup>1</sup>. Le taux de croissance démographique est de 3,2% et le taux de fertilité est de 6,2 enfants par femme en 2021<sup>2</sup>, l'un des plus élevés au monde. La RDC concentre à elle seule près de 45% de la population de la région de l'Afrique centrale. La RDC fait parti des huit pays de la planète où les prévisions de croissance démographique représentent plus de la moitié de l'augmentation de la population mondiale au cours des trente prochaines années<sup>3</sup>. Selon les prévisions, la population de la RDC devrait atteindre 217 millions de personnes d'ici 2050<sup>4</sup>. L'espérance de vie à la naissance s'est améliorée ces

trente dernières années : de 49 ans en 1990 à 59 ans en 2021, soit une augmentation de 10 points en 31 ans<sup>5</sup>. Selon les estimations, près de six citoyens sur dix avaient moins de 18 ans en 2022. La population urbaine représente 40% de la population totale, avec une forte concentration dans la ville de Kinshasa dont la population est estimée à plus de 13 millions d'habitants. Concernant les personnes vivant avec handicap, il n'existe pas de données officielles fiables sur le nombre de personnes vivant avec handicap en RDC, mais leur effectif est estimé entre 13 et 18 millions.

### ***Une croissance économique qui n'atteint pas la majorité pauvre***

En 2022, la RDC a été le pays de la sous-région qui a connu la plus forte croissance économique (8,9%), qui devrait légèrement baisser à 6,8% en 2023. Cette croissance est surtout tirée par l'industrie minière<sup>6</sup>. Cette tendance de croissance supérieure à 6% sera maintenue pour la période 2023-2025 malgré les [incertitudes liées aux élections présidentielles, législatives et locales de décembre 2023, ainsi que les multiples crises affectant la RDC](#), notamment les conflits dans l'est du pays. Au niveau de la demande, cette croissance économique est portée par des exportations (+23,8%) et des investissements (+18,6%) soutenus, réalisés dans un contexte marqué par la crise énergétique mondiale<sup>7</sup>. Cependant, ces bonnes perspectives de croissance pour les années à venir dépendront aussi de facteurs externes, tels que la vulnérabilité de l'économie ou l'évolution des prix des matières premières, mais aussi des facteurs internes, tels que la situation sécuritaire dans le pays et les réformes en termes de gouvernance économique et de climat des affaires.

Malgré des indicateurs macroéconomiques relativement positifs, une forte proportion de la population connaît des conditions de pauvreté et de

vulnérabilité généralisées. Ainsi, en 2022, la RDC se place au 179<sup>e</sup> rang sur 191 pays en termes d'indice de développement humain, avec un score (0,479) plus faible qu'en 2020 (0,480)<sup>8</sup>. La RDC est encore l'une des cinq nations les plus pauvres du monde. En 2022, environ 62% de la population du pays – soit 60 millions de personnes – vivait avec moins de 2,15 dollars par jour. Ainsi, près d'une personne sur six en situation d'extrême pauvreté en Afrique subsaharienne vit en RDC<sup>9</sup>.

L'économie de la RDC reste caractérisée par une forte prédominance du secteur agricole (55%), suivi par le secteur des services, puis le secteur industriel. Le pourcentage de femmes employées dans le secteur agricole est plus élevé que celui des hommes. Bien que le taux de chômage soit resté autour de 5% de la population active au cours des cinq dernières années, le secteur informel est toujours prédominant dans le pays, plus encore ausein de la population féminine. Cette situation fait que disposer d'un emploi ne garantit pas la jouissance de conditions de vie décentes. Ainsi, plus de 60% de la population occupée vit encore en dessous du seuil de pauvreté dans des conditions de vulnérabilité accrue qui, dans de nombreux cas, sont similaires à celles des personnes sans emploi ni revenus, notamment les femmes et les jeunes travailleurs. Cette situation se perpétue également par l'insuffisance de la protection sociale en RDC. A peine 14% de la population du pays bénéficie d'au moins une prestation de protection sociale<sup>10</sup>.

Les fortes pressions inflationnistes de toute la sous-région depuis 2018 sont aussi un moteur de vulnérabilité important. La hausse des prix, en particulier des produits alimentaires, a été exacerbée en 2022 à 9,2% en RDC, en raison de la montée des prix des matières premières en général, et la baisse de l'offre de céréales causée par la guerre russo-ukrainienne. Ces pressions inflationnistes augmenteront en 2023 (14,8%) avant d'amorcer une tendance à la baisse et une prévision de 7,1% en moyenne pour la période 2024-2025<sup>11</sup>. L'inflation réduit significativement le pouvoir d'achat, la consommation, les revenus et l'épargne pour la majorité des Congolais qui travaillent dans le secteur hors pétrolier. La hausse des prix contribue ainsi à l'insécurité alimentaire, la

pauvreté multidimensionnelle et les inégalités. De plus, les coûts de production des entreprises augmentent, réduisant la profitabilité, les investissements et la création d'emplois<sup>12</sup>.

### ***Le faible accès aux services de base, moteur de l'inégalité et la pauvreté***

La RDC se classe au 164<sup>e</sup> rang sur 174 pays selon l'indice de capital humain 2020<sup>13</sup>, conséquence de décennies de conflits, de fragilité et de développement contrarié. L'indice de capital humain de la RDC s'établit à 0,37, au-dessous de la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne (0,40). Cela signifie qu'un enfant congolais né aujourd'hui ne peut espérer réaliser que 37% de son potentiel, par rapport à ce qui aurait été possible s'il avait bénéficié d'une scolarité complète et de qualité, et de conditions de santé optimales. Les principaux facteurs à l'origine de ce score sont le faible taux de survie des enfants de moins de cinq ans, le fort taux de retard de croissance des enfants et la faible qualité de l'éducation.

Au cours des dernières années, et malgré le contexte socio-économique compliqué dû à l'épidémie de Covid-19, le gouvernement congolais a progressivement augmenté le budget du secteur de la santé, passant de 8,1% en 2018 à 9,41% en 2023<sup>14</sup>. Malgré ces efforts considérables, le pays est encore loin de l'objectif de 15% préconisé dans la Déclaration d'Abuja. Par ailleurs, le taux d'exécution budgétaire reste limité malgré les défis de développement du secteur et la nécessité de répondre à la demande de la population dont la moitié n'a pas accès à des soins de santé de qualité en général et ceux de la santé de la reproduction en particulier<sup>15</sup>. Ainsi, la contribution directe des familles continue d'être la principale source de financement des dépenses de santé (43%)<sup>16</sup>. L'indice de sécurité sanitaire en RDC est de 26,5%<sup>17</sup>, plaçant le pays au bas de l'échelle en raison du manque de personnel qualifié, d'équipements et de médicaments essentiels, avec des disparités très notables selon les provinces. Enfin, la structure budgétaire n'accorde toujours pas une priorité suffisante à la prévention, ce qui se manifeste notamment par une faible couverture vaccinale, ainsi que des besoins non satisfaits en planification familiale qui sont estimés à 28%.



Dans ce contexte, il est toutefois important de souligner les efforts déployés par le pays pour réduire la mortalité infanto-juvénile et adolescente depuis les années 2000. Ces efforts ont porté les taux respectivement à 62/1000 et 79/1000 en 2021. Cependant, suivant les dernières estimations, les taux de mortalité maternel et néonatal s'élèvent respectivement à 547 pour 100 000 naissances vivantes et 27 pour 1 000 naissances vivantes<sup>18</sup>. Cela revient à dire que chaque jour, 72 femmes meurent des suites de complications de la grossesse et de l'accouchement. Il n'y a pas eu donc une diminution significative au cours des vingt dernières années, malgré le fait que les naissances assistées par du personnel qualifié sont passées de 61% à 85% sur la même période<sup>19</sup>. Les provinces de l'Ituri, Nord Kivu, Sud Kivu sont toujours en tête de la liste de décès maternels et néonataux. Toutefois, avec le lancement de la première phase de la couverture santé universelle en septembre 2023, focalisé sur la gratuité des accouchements et soins des nouveau-nés, la tendance par rapport à la santé maternelle et néonatale pourrait changer positivement.

En RDC, le pourcentage des dépenses publiques (hors service de la dette) consacrées à l'éducation sont passées de 26,24% en 2020 à 19,97% en 2021, puis à 17,1% en 2023<sup>20</sup>. Comme dans le secteur de la santé, il y a eu des avancées significatives en matière d'accès universel à l'éducation avec un taux de fréquentation qui est passé de 52% en 2001 à 78% en 2018. Cependant, il reste encore environ 7 millions d'enfants de 5 à 17 ans qui ne sont pas scolarisés, une proportion qui atteint 20% dans la tranche d'âge 6-11 ans<sup>21</sup>. L'une des principales raisons pour lesquelles les enfants ne vont pas à l'école est le fardeau financier, à la fois direct et indirect, que les familles doivent supporter. C'est pourquoi le taux de non-scolarisation est plus élevé parmi les familles les plus pauvres. L'adoption de la politique d'éducation gratuite en 2010 et les efforts menés surtout au niveau de l'éducation primaire ont eu des effets positifs, mais la soutenabilité de la gratuité de l'éducation de base dépend à terme, des efforts du gouvernement à accroître le budget de l'État et à consacrer au moins 20% de ce dernier au sous-secteur de l'enseignement primaire, secondaire et technique afin de contenir

la forte croissance de la demande scolaire du pays (estimée à 3,3 %/an). De fortes inégalités existent en fonction du milieu socioéconomique (seuls 64,9 pour cent des enfants du quintile le plus pauvre fréquentent le niveau primaire contre 93,9 pour cent des enfants du quintile le plus riche). Les ménages pauvres donnent souvent la priorité à l'éducation des garçons, qui est perçue comme un meilleur investissement, alors que les filles sont fréquemment retirées de l'école pour réaliser les tâches domestiques, ou contribuer aux revenus du ménage. Il y a aussi une disparité au niveau territorial avec 47% des enfants qui n'arrivent pas à la fin du cycle primaire dans les zones rurales contre 33% au niveau national, avec des différences très notables dans certains cas : dans la province de Kinshasa, 9 enfants sur 10 achèvent l'école primaire, contre 4 enfants sur 10 dans la région du Kasai Central. En outre, ces chiffres ne reflètent que partiellement la réalité, puisque seul un enfant sur cinq issu du quintile le plus pauvre de la population est enregistré à l'état civil<sup>22</sup>.

En ce qui concerne l'accès à l'eau et malgré les immenses réserves en RDC (50% des réserves d'eau de surface et souterraine réunis du continent africain), seulement 52% de la population a accès à un point d'eau amélioré, et 29% à des installations sanitaires améliorées<sup>23</sup>. Le faible investissement dans les infrastructures d'accès à l'eau et à l'assainissement et la réhabilitation des établissements de soins de santé détruits par les attaques contre le système de santé dans les zones rurales mais aussi le manque d'entretien et d'extension des infrastructures existantes dans les grandes villes, sont un problème majeur qui affecte directement la qualité de vie et la santé de la population, et la dissémination des épidémies, notamment le choléra.

Le peu d'infrastructures existantes dans le domaine de l'accès à l'eau et à l'assainissement n'est qu'un exemple du retard général dans la mise à disposition des infrastructures au bénéfice de la population congolaise. Un autre exemple concerne les infrastructures de transports qui demeurent précaires et ne sont pas suffisantes pour couvrir un pays aussi vaste. De nombreuses zones reculées sont difficilement accessibles par la route. Sur l'ensemble

de son territoire, la RDC ne compte qu'environ 3 000 km de routes revêtues sur un total de 58 500 km de routes d'intérêt général<sup>24</sup>. Les fortes pluies équatoriales et cycliques endommagent fréquemment les routes et les ponts. Les systèmes de transports ferroviaires et fluviaux sont vétustes et les services aériens insuffisants. Les coûts de transport sont dès lors élevés, et la connectivité entre zones rurales et urbaines demeure limitée, tout comme la connectivité entre les centres urbains. Ce contexte a des incidences directes sur les efforts visant à renforcer le développement des régions les plus isolées du pays par le biais de la communication, du commerce ou de la fourniture de services de base.

*Selon la Banque Mondiale*

- 23% environ de la population de la RDC utilisent les réseaux d'internet ;
- Plus de 49 millions de personnes ont une souscription aux réseaux mobile cellulaire (soit presque 50% de la population totale) ;
- 20,8% de la population a accès à l'électricité mais environ 84 millions de Congolais n'ont pas du tout accès à l'électricité (environ 80%).

**Contexte environnemental**

La RDC est un pays exposé aux aléas naturels de type climatique, avec des risques de catastrophe élevés, en particulier les inondations causées principalement par le débordement des nombreux systèmes fluviaux qui existent dans le pays et qui causent cycliquement des impacts importants. La RDC fait partie des cinq pays africains les plus touchés par des inondations, avec 20 épisodes rapportés entre 2010 et 2022<sup>25</sup>. Les inondations seraient aussi liées au changement climatique. En effet, selon le Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques (2022-2026), les impacts du changement climatique sont déjà perceptibles à travers le pays, notamment par la persistance des fortes chaleurs, des pluies violentes, la dégradation des terres, particulièrement par des érosions, l'allongement de la saison sèche, l'augmentation des séquences de sécheresse pendant les saisons de pluie, et les inondations<sup>26</sup>. La RDC est d'ailleurs classée au 5<sup>e</sup> rang mondial (178<sup>e</sup>/182) des pays les plus vulnérables aux changements

climatiques vis-à-vis de leur capacité d'adaptation, selon l'indice ND-GAIN<sup>27</sup>.

A titre d'exemple, en 2023, les pluies diluviennes qui se sont abattues, entre les 2 et 5 mai, sur les localités de Bushushu, Chabondo, Luzira et Nyamukubi dans le territoire de Kalehe, dans la province du Sud-Kivu, ont causé la mort d'au moins 471 personnes et 7 200 ménages ont été affectés. Des hectares de champs ont été inondés et de nombreux ouvrages hydrauliques et infrastructures socio-économiques ont également été affectés<sup>28</sup>. En décembre 2022, des pluies diluviennes ont frappé la capitale Kinshasa affectant environ 5 000 ménages dans cinq communes. Les glissements de terrain provoqués par ces fortes pluies ont fait 169 morts dans la nuit du 12 au 13 décembre 2022<sup>29</sup>. Plusieurs infrastructures publiques et privées ont été aussi endommagées. Les conséquences seraient bien moins catastrophiques si Kinshasa et d'autres villes étaient dotées d'infrastructures adéquates, notamment d'évacuation des eaux pluviales et d'une meilleure gestion des déchets en allouant des ressources suffisantes à cet effet. Ces deux événements ont été les plus meurtriers des douze derniers mois.

À l'est du pays, le risque d'éruption du volcan Nyiragongo persiste près de la ville de Goma au Nord-Kivu. La présence de magma à faible profondeur sous le sol entraîne des risques d'événements potentiellement plus dangereux que les éruptions connues jusqu'ici : (i) risque d'effusion de lave en pleine ville de Goma ; (ii) risque d'éruption si le magma entre en contact avec l'eau froide du lac Kivu ; (iii) ou encore risque d'éruption limnique du lac Kivu (en raison des gaz volcaniques accumulés en eaux profondes)<sup>30</sup>. Pour rappel, la dernière éruption survenue en 2021 s'était produite sans signaux précurseurs habituels et ce malgré une surveillance continue par des réseaux d'instruments au sol et de capteurs satellitaires. Elle avait fait plusieurs dizaines de morts, des dégâts matériels et entraîné le déplacement temporaire de centaines de milliers de personnes. La précédente éruption de 2002 avait détruit 10% de la ville de Goma.

## PROFIL DES INÉGALITÉS DE GENRE EN RDC

Le rapport du Global Gender Index<sup>31</sup> pour l'année 2021 place la RDC au 151<sup>e</sup> rang sur 156 pays. Si le score global met la RDC en dernière place des pays de l'Afrique subsaharienne, il demeure que le pays obtient une variation de score selon les domaines : participation et opportunités économiques (126/156); niveau de scolarité (154/156) et autonomisation politique (130/156). Depuis 2014, l'IDH offre des données désagrégées par sexe – soit l'indice de développement de genre (IDG) qui mesure les écarts entre les hommes et les femmes en matière de santé, d'éducation et de contrôle des ressources économiques. Pour la RDC, l'IDG est de 0.845 plaçant le pays dans le dernier groupe, soit parmi les pays ayant un écart absolu de la parité des sexes supérieur à 10%.

Le travail rémunéré des femmes est concentré dans l'agriculture et les petites entreprises du secteur informel du commerce où elles occupent des emplois, principalement dans la vente de denrées alimentaires et de produits périssables de faible valeur. Ce secteur est généralement non réglementé, fortement taxé et ne bénéficie pas de la sécurité sociale ou d'autres prestations gouvernementales. Dans le secteur agricole, soit le plus important en RDC, les agricultrices produisent 17,8 % de moins que leurs homologues masculins et si les femmes représentent plus de la moitié des travailleurs agricoles, les hommes possèdent trois quarts des parcelles agricoles.

En RDC, les femmes consacrent généralement un temps disproportionné à des travaux non rémunérés par rapport aux hommes. Les filles et les femmes ont la principale responsabilité des tâches ménagères et des soins, y compris, entre autres, la cuisine, le nettoyage, la collecte d'eau et du bois de chauffage, la garde des enfants et les soins aux personnes âgées, aux malades et aux personnes vivant avec un handicap. L'étude de la Banque Mondiale - Diagnostic sur l'autonomisation économique des femmes en RDC : Obstacles et opportunités - a révélé que 83% des femmes effectuaient l'ensemble des tâches domestiques et 64% ont déclaré qu'elles étaient seules responsables des soins prodigués

aux enfants. La proportion de filles participant aux activités domestiques est plus élevée que celle des garçons pour tous les cycles d'âges et deux fois plus importante pour les filles de 12-17 ans. L'information est vitale pour l'obtention de biens et de services. En RDC, comme ailleurs dans le monde, des disparités de genre existent en matière d'accès à l'information. En 2021, le taux d'alphabétisation était de 66.5% pour les femmes et de 77% pour les hommes en RDC. Il existe chez les adultes de 15 à 49 ans un écart de 18% entre les femmes (35%) et les hommes (53%) qui lisent, regardent ou écoutent les médias (journaux, radio ou télévision). En matière d'utilisation de l'Internet, les hommes sont trois fois plus nombreux à utiliser l'Internet au cours des trois derniers mois (5% chez les femmes et 16% chez les hommes).

En RDC, 29.1% des femmes âgées de 20 à 24 ans étaient mariées avant leur dix-huitième anniversaire, contre 6% des hommes du même groupe d'âge, et 8.4% avant l'âge de 15 ans. De plus, 25% de femmes âgées de 20 à 24 ans ont eu une naissance vivante avant l'âge de 18 ans. Ce taux monte à 32% en milieu rural. Les mariages précoces ont un lien avec un niveau scolaire plus bas, un patrimoine plus faible et une participation plus élevée au marché du travail.

Une fois mariées, les femmes disposent souvent d'un contrôle limité sur les décisions du foyer. Un rapport de la Banque Mondiale établit que seules 60% d'entre elles affirment participer aux décisions concernant les achats importants du foyer, et moins de la moitié affirment participer aux décisions concernant leur propre santé.

La violence basée sur le genre (VBG) constitue l'un des principaux problèmes de protection auxquels sont confrontées les personnes, les familles et les communautés en RDC. Par ailleurs, l'instabilité de la situation sécuritaire dans l'est du pays continue d'être la principale source des violences sexuelles liées au conflit, dont la majorité des victimes sont, à ce jour, des femmes et des filles. La résurgence de la violence armée a exacerbé les risques de violence basée sur le genre, y compris les cas de violence sexuelle liés aux conflits dans le Nord-Kivu, en particulier dans les camps de personnes déplacées

autour de la ville de Goma. Les acteurs humanitaires ont signalé une augmentation exponentielle des cas de violence sexuelle enregistrés dans l'est de la RDC et le ciblage de femmes et de filles par des hommes armés à l'intérieur et autour des camps de personnes déplacées à la recherche de nourriture, d'eau et de bois de chauffage. En outre, l'insécurité alimentaire et l'insuffisance de l'aide alimentaire ont contraint de nombreuses femmes et filles à adopter des mécanismes d'adaptation négatifs conduisant à l'exploitation et aux abus, y compris les rapports sexuels de survie dans les maisons closes, y compris dans les sites de personnes déplacées, ainsi que les mariages précoces ou forcés. Entre octobre 2022 et août 2023, le BCNUDH a documenté au moins 640 victimes de violences sexuelles liées aux conflits (VSLC), dont 456 femmes, huit hommes, 175 filles et un garçon, dans les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu, de l'Ituri, du Tanganyika, du Maniema, du Kasai, du Kasai Central et du Haut Katanga. La plupart des cas ont été documentés dans le Nord-Kivu avec 237 victimes. Le grand défi reste la redevabilité pour les VSLC, vu le faible accès des victimes à la justice et la faiblesse de l'assistance dans ce domaine qui perpétuent l'impunité et contribuent à leur prolifération, et ce en dépit des efforts de l'État matérialisés par le Communiqué Conjoint et son Addendum et la loi et un fonds pour la réparation aux victimes<sup>32</sup>.

## **Contexte politico - sécuritaire**

### ***Un contexte électoral entre consolidation démocratique et risque d'instabilité***

Bien que les élections présidentielles, législatives, provinciales et locales ont eu lieu le 20 décembre 2023, comme prévu par la Commission électorale nationale indépendante (CENI), le dépouillement des bulletins de vote se poursuit à l'heure de publication de ce document, dans un contexte de tension et de contestation de la part de l'opposition, qui affirme que le processus électoral a été entaché de plusieurs irrégularités.

En novembre, selon la Commission électorale nationale indépendante (CENI), 95% des 50 millions d'électeurs potentiels étaient inscrits, dont 47% sont des femmes. La commission a également reconnu qu'en raison de l'insécurité, il y a eu certains obstacles à l'inscription

des électeurs dans les territoires de Kwamouth (Mai-Ndombe), Masisi et Rutshuru (Nord-Kivu) qui ne pourront donc pas exercer leur droit à la participation aux affaires de leur pays à travers le vote. Par ailleurs, tout au long du processus électoral, plusieurs groupes d'opposition ont dénoncé le manque de conditions de sécurité et de transparence du processus électoral, l'absence d'un cadre juridique et institutionnel favorable, ainsi qu'un registre électoral biaisé en faveur de la coalition au pouvoir dans certains territoires. Le 22 août, la CENI a annoncé que dans les régions touchées par d'importants conflits frontaliers coutumiers et administratifs, les élections communales se tiendraient uniquement dans les capitales provinciales et a reporté les élections communales des autres régions à 2024<sup>33</sup>. Enfin, en octobre 2023, la CENI et la Cour Constitutionnelle ont validé toutes les candidatures présentées à l'élection présidentielle et la campagne électorale a commencé comme prévu le 19 novembre 2023. Globalement, le processus se poursuit dans un environnement marqué par la persistance des discours de haine et d'incitation à l'hostilité, l'insécurité et les restrictions de l'espace civique, notamment en ce qui concerne les journalistes, les défenseurs des droits de l'homme et les membres des partis politiques de l'opposition.

### ***Des conflits armés et intercommunautaires qui persistent et s'aggravent***

En ce qui concerne le contexte sécuritaire, l'année 2023 a été marquée par l'aggravation des conflits armés dans l'Est du pays par rapport à 2022, ainsi que par la persistance de conflits intercommunautaires à caractère foncier et coutumier dans les provinces du Mai-Ndombe, Kwango, Kwilu, et Kinshasa, ainsi que dans les provinces de la Tshopo et du Haut-Lomami. De janvier à octobre 2023, le BCNUDH a documenté 4 553 violations et atteintes aux droits de l'homme dont 3 858 (85%) commises dans des zones de conflit armé, ce qui représente une diminution de 12% par rapport à la même période en 2022 (4 371 violations et atteintes dans les provinces en conflits entre janvier et octobre 2022). Cependant, dans les provinces en conflit, ces violations et atteintes ont fait au moins 7 728 victimes parmi lesquelles 1 268 hommes, 462 femmes et 188 enfants victimes d'exécutions sommaires et extrajudiciaires, ce qui représente une augmentation de 18% par rapport à

la période précédente (8 788 victimes entre janvier et octobre 2022 dans les provinces en conflit). **Les groupes armés non-étatiques sont auteurs de plus de la moitié des violations et atteintes aux droits humains enregistrés.**

Le pays compte le plus grand nombre de violations graves vérifiées contre des enfants dans le monde, avec près de 3 400 violations graves vérifiées en 2022<sup>34</sup>. Au cours du premier semestre 2023, une période relativement plus calme par rapport au second semestre 2023, ces violations ont augmenté de 41%<sup>35</sup>. La prévalence des violences sexuelles à l'égard des filles a fortement **monté**, avec une augmentation de 40% du nombre de cas avérés de viols et d'autres formes de violence sexuelle<sup>36</sup>. Deux survivantes sur cinq ont été victimes d'une agression sexuelle.

Il existe un consensus général sur les causes indirectes de conflit en RDC : les inégalités, les discriminations et les exclusions, les controverses identitaires, l'absence ou la faiblesse de l'autorité de l'État dans plusieurs localités, l'exploitation et/ou l'accaparement des ressources, tout cela dans un contexte d'impunité, des dynamiques régionales complexes, y compris des tensions avec certains des pays voisins. En effet, les conflits armés et intercommunautaires en RDC s'articulent principalement autour des compétitions pour le contrôle de la terre et des ressources naturelles, des mobilisations identitaires, et pour l'accès ou l'exercice du pouvoir politique ou coutumier.

L'abondance de richesses naturelles, la porosité des frontières et la prolifération des armes légères ont enraciné une criminalité à grande échelle et l'insécurité généralisée, contribuant à l'augmentation du nombre de groupes armés à affiliation souvent communautaire et à la formation d'intérêts privés et régionaux. Les conflits prolifèrent aussi en raison du taux très élevé de chômage (notamment parmi les jeunes) et la persistance de l'impunité qui créent des frustrations au sein des communautés et alimentent les conflits<sup>37</sup>.

Les programmes de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) visant à démanteler les groupes armés non étatiques et à faciliter le retour des anciens combattants à la vie civile ont fait face

traditionnellement à plusieurs défis qui ont sapé leur succès, notamment les préoccupations de sécurité, la manipulation par les élites politiques, l'absence d'incitations pour les membres des groupes armés à déposer les armes, l'absence de stratégies d'intégration sociale et la peur de la relocalisation<sup>38</sup>. Toutefois, le nouveau Programme de Désarmement Démobilisation Relèvement Communautaire et Stabilisation (P-DDRCS) lancé en avril 2022 et focalisé sur le retour d'anciens combattants dans leurs communautés plutôt que leur intégration dans l'armée suscite des espoirs renouvelés. Ce programme qui constitue une des composantes de la justice transitionnelle repose sur cinq piliers majeurs : (i) résolution des conflits ; (ii) restauration de l'autorité de l'État et la sécurité ; (iii) relèvement économique et réintégration communautaire ; (iv) stabilisation, développement économique et social ; et (v) communication et sensibilisation à l'Est de la RDC<sup>39</sup>.

Dans la province de l'**Ituri**, toujours sous État de siège depuis le mois de mai 2021, les attaques, crimes et abus des droits de l'homme perpétrés par des groupes armés, notamment ADF, Zaïre, FPIC et CODECO ont atteint des proportions jamais vues depuis 2017. Le transfert en 2023 de troupes des FARDC de certaines positions de la province vers celle du Nord-Kivu pour faire face à la résurgence des M23 a créé un vide sécuritaire en Ituri dont ont profité des groupes armés. Ceux-ci ont intensifié leur activisme et ont même attaqué des sites de déplacés internes comme celui de Lala en juin, dans le territoire de Djugu et d'autres objets protégés sous le droit international humanitaire. Suite à la signature le 2 juin 2023 d'un accord entre plusieurs groupes armés locaux relatif au processus organisé dans le territoire d'Aru, une accalmie a été observée pendant quelques semaines, mais les violences et les hostilités ont repris par des branches dissidentes de certains de ces groupes. À Djugu, les affrontements armés entre différentes milices pour le contrôle des sites miniers ont également provoqué des attaques contre la police, les FARDC et la population civile. Ces affrontements qui touchent le territoire de Djugu mais aussi une partie du territoire d'Irumu et de Mahagi s'inscrivent dans le cadre d'une lutte continue pour le pouvoir et la terre qui implique différents groupes ethniques. En ce qui concerne les

territoires de Mambasa et Irumu, les ADF ont continué à mener des actions armées, élargissant parfois leur zone d'action malgré les opérations des FARDC et des forces armées ougandaises dans le cadre de l'opération Shujaa<sup>40</sup>.

Au **Nord-Kivu**, où l'État de siège est aussi en vigueur depuis mai 2021, l'insécurité provoquée par les actions de différents groupes armés a augmenté en 2023. Dans le Grand Nord, malgré les opérations conjointes menés par les FARDC et l'armée ougandaise, le groupe ADF est resté actif sur le territoire de Beni, perpétrant des violences contre les civils, bien qu'avec une intensité progressivement moindre dans ce territoire à partir de juin. Cependant, les opérations conjointes des FARDC et UPDF ont poussé les ADF vers le Nord-Ouest et dans la province de l'Ituri où ils ont continué leurs attaques, massacres, enlèvements, viols, pillages et destructions de propriétés des civils. Dans le Petit-Nord, la situation s'est dégradée en début 2023 suite à des offensives lancées par le groupe M23 qui a étendu ses zones de contrôle dans les territoires de Masisi, Rutshuru et Nyiragongo avant le cessez-le-feu signé en Angola en mars 2023, suivi d'un retrait ambigu des troupes du M23 de certaines zones. Ce cessez-le-feu entre le M23 et les FARDC, semble avoir été utilisé par les deux parties pour se renforcer en troupes et équipements. Par ailleurs, les affrontements entre différents groupes non étatiques, impliquant notamment le M23, les FDLR et les groupes liés à la coalition 'Wazalendo'/'Volontaires pour la Défense de la Patrie' (VDP), se sont intensifiés à partir de juin dans les territoires de Masisi et Rutshuru et se sont étendus dans Nyiragongo. L'offensive des FARDC en début octobre et la subséquente contre-offensive du M23 a mis fin à ce cessez-le-feu et entraîné le déplacement de dizaines de milliers de personnes. Dans le territoire de Lubero, le contexte sécuritaire a été aussi très précaire en 2023 à la suite de l'activisme et la confrontation quasi perpétuelle des groupes armés qui contrôlent environ 80% du territoire et ont généré des nouveaux mouvements de population. Dans le territoire de Walikale, des groupes armés locaux s'affrontent régulièrement pour le contrôle et la gestion des zones riches en minerais. Ces incidents sont souvent à l'origine de multiples mouvements de population et engendrent une crise de protection

marquée par de multiples abus de droits humains et des violences armées à répétition<sup>41</sup>.

L'insécurité au **Sud-Kivu** résultant de l'action de groupes armés nationaux et étrangers a persisté tout au long de l'année 2023, bien qu'avec moins d'intensité qu'au Nord-Kivu et en Ituri. La situation d'insécurité dans cette province est tributaire de la dynamique des groupes armés actifs au Nord-Kivu, notamment le M23, et du risque de débordement au Sud-Kivu, avec la réactivation des groupes armés qui cherchent à le combattre. Le Sud-Kivu est également affecté par l'insécurité dans la province du Maniema, et les fréquentes incursions des Maï Maï Malaïka dans les secteurs miniers des territoires de Shabunda et Fizi. Les opérations des FARDC et de l'armée burundaise se sont focalisées contre les groupes RED Tabara et FNL dont la réunification vers les hauts plateaux du territoire d'Uvira en avril et mai 2023 a créé une menace importante pour la population civile. Les violences et abus des groupes Maï-Maï ont également continué, notamment autour des sites miniers du sud du territoire de Fizi, notamment la collecte illégale des taxes, le vol de bétail et le recrutement forcé. Dans les territoires de Kalehe, Kabare et Walungu, il existe d'autres groupes qui ont commis des extorsions, enlèvements, violences sexuelles, recrutements d'enfants et d'autres atteintes aux droits de l'homme<sup>42</sup>.

La province du **Maniema**, paraît relativement plus calme. Cependant, les incidents qui s'y produisent sont faiblement rapportés en raison de la faible présence des acteurs humanitaires et de l'inaccessibilité de plusieurs zones, en particulier dans le territoire de Kabambare où des groupes armés se disputent les zones minières et se substituent à l'autorité de l'État.

La situation sécuritaire au **Tanganyika** en 2023 a évolué en dents de scie d'un territoire à un autre. Dans l'ensemble, des améliorations sécuritaires ont été observées favorisant le retour des personnes déplacées dans leurs milieux d'origine comme cela a été le cas dans les territoires de Kalemie et de Nyunzu (Nord). Malgré cette accalmie, le territoire de Kongolo continue, depuis 2020, à subir l'influence de l'insécurité dans la province voisine du Maniema (territoires de Kabambare et de Kasongo) avec l'arrivée

des personnes déplacées fuyant les exactions. Le contexte de Moba (zone de santé de Kansimba) est étroitement lié à celui du Sud de Kalemie (zone de santé de Nyemba) où un conflit communautaire entre les Twa et les Bantou a ressurgi en janvier 2023. Les violences liées à ce conflit sont à la base des abus des droits de l'homme et des mouvements de population. Le territoire de Kalemie héberge une dizaine de milices armées, dites d'auto-défense, affiliées chacune à une communauté spécifique. Ces milices s'affrontent régulièrement et commettent de multiples abus les populations civiles. La situation reste aussi précaire dans le Territoire de Manono et fait craindre une dégradation sécuritaire avec les activités des Maï-Maï Bakata Katanga, en provenance du Territoire voisin de Pweto (province du Haut-Katanga)<sup>43</sup>.

A l'ouest de la RDC, notamment dans les provinces de **Mai-Ndombe, Kwango et Kwilu**, le contexte en 2023 a été caractérisé par l'insécurité due à la présence de groupes armés et la persistance de violences intercommunautaires liées aux droits fonciers et coutumiers, ce qui a entraîné des déplacements de population, des atteintes aux droits de l'homme et la fragilisation des infrastructures locales. Depuis le déclenchement de la crise dans la province de Mai-Ndombe en juin 2022 et l'extension de celle-ci en septembre de la même année dans le Kwango, Kwilu et les environs de Kinshasa, la situation n'est jamais revenue à la normal. Le déploiement des FARDC dans ces provinces pour traquer les assaillants a favorisé un retour timide des populations dans certaines localités. Malheureusement, on a observé une hausse des incidents de protection, et d'exactions contre la population civile lorsque les milices occupent à nouveau les localités laissées par les FARDC dans certaines localités où elles-mêmes ont commis des tueries et la blessé plusieurs personnes, en particulier au cours de leurs interventions depuis juillet 2023, contre le groupe Mobondo affilié à la communauté des Yaka. Selon différents rapports de missions de suivi et d'évaluation dans la région publiée en juin 2023, plus de 3 000 personnes auraient été tuées depuis le déclenchement de la crise en juin 2022.

Dans la province de la **Tshopo**, le conflit intercommunautaire a connu un regain en juillet 2023 et, entre juillet et août 2023, avec pertes en vie humaines, des blessés, et le déplacement d'au moins 15 760 personnes. Présenté au début comme d'origine foncière, le conflit entre les communautés Mbole et Lengola n'a cessé de prendre de l'ampleur et a dégénéré en conflit ouvert entre les deux communautés au cours du mois d'avril 2023. Les tentatives du gouvernement de régler ce conflit n'ont pas encore abouti et des déplacés continuent à affluer vers la ville de Kisangani.

### ***Une coopération régionale confrontée à la réalité et les défis du terrain***

D'un point de vue régional, les efforts de pacification de l'est de la RDC se sont poursuivis dans le cadre du processus de Nairobi et la feuille de route de Luanda, initiés respectivement en avril et novembre 2022. Le premier est davantage axé sur la négociation avec les groupes armés présents à l'est de la RDC (congolais et étrangers) pour qu'ils rejoignent les processus de démobilisation, désarmement et réintégration, et le second est plus orienté vers le désamorçage des tensions entre la RDC et le Rwanda. Même si les feuilles de route des deux initiatives sont claires, leur mise en œuvre sur le terrain reste un défi, notamment en ce qui concerne le retrait des différentes zones de conflit par certains groupes armés ainsi que les tensions continues entre la RDC et le Rwanda qui rendent difficile une collaboration franche pour la pacification de la zone. En avril 2023, le déploiement de la force régionale conjointe de la Communauté des États d'Afrique de l'Est (EAC) a été complété en termes d'effectifs. Cette force a été critiquée, y compris par le Gouvernement de la RDC, en raison de sa posture jugée inadéquate vis-à-vis de certains groupes armés. Le gouvernement de la RDC a clairement indiqué que le mandat de la force de l'EAC ne sera pas prolongé au-delà du 8 décembre 2023 et donc cette force s'est retiré en décembre. Enfin, le 11 juillet, lors d'un sommet extraordinaire, les chefs d'État et de gouvernement de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) ont approuvé le déploiement d'une mission de la SADC dans l'est de la RDC. Cette force a commencé à se déployer depuis le 26 décembre.

**Poursuite du désengagement progressif de la MONUSCO**

Dans sa Résolution 2666 (2022), le Conseil de sécurité des Nations Unies avait décidé que le mandat de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République Démocratique du Congo (MONUSCO) comporterait les tâches suivantes, par ordre de priorité : a) la protection des civils menacés de violence physique en prenant toutes les mesures nécessaires visant à assurer une protection efficace, opportune, dynamique et intégrée ; b) le désarmement, démobilisation, réinsertion (DDR) et stabilisation ; et c) la réforme du secteur de la sécurité<sup>44</sup>.

Dans le cadre de son désengagement progressif du pays, et après son retrait de la province du Tanganyika en juin 2022, la présence de la MONUSCO est actuellement maintenue dans les provinces du Sud-Kivu, du Nord-Kivu et de l'Ituri. Au cours de l'année 2023, la MONUSCO et le Gouvernement de la RDC ont renforcé les discussions sur le processus de planification du désengagement de la Mission dans un contexte où le Président de la République avait appelé à un retrait accéléré. Dans ce cadre, des efforts se sont aussi poursuivis pour s'assurer que les attentes et les engagements du Gouvernement dans les trois principaux domaines du plan de transition

révisé (sécurité et protection des civils ; désarmement, démobilisation, réinsertion communautaire et stabilisation ; et processus électoral) sont compris et soutenus par les partenaires via des interventions coordonnées.

Le 16 octobre 2023, à travers une déclaration présidentielle du Conseil de sécurité de l'ONU, le Conseil s'est déclaré prêt à décider, d'ici la fin de l'année et en priorité, de l'avenir de la MONUSCO et de son retrait progressif, responsable et durable, ainsi que des mesures réalistes et concrètes à prendre à cet égard<sup>45</sup>. Suite à cette déclaration, un plan de désengagement complet a été élaboré conjointement entre la MONUSCO et le Gouvernement en prenant en considération la contribution des Agences, Fonds et Programmes des Nations Unies en RDC. Ce plan de désengagement a été validé et signé le 21 novembre par le Vice-Premier ministre, Ministre des Affaires étrangères et de la Francophonie et la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies et Cheffe de la MONUSCO, à l'attention du Conseil de Sécurité. Ce plan prévoit une mise en œuvre conjointe en trois phases, avec le soutien des partenaires internationaux et nationaux de la RDC<sup>46</sup>.

**BUNIA/ITURI, AOÛT 2023**

*Des personnes déplacées sur le site de Kigonze s'adonnent à l'artisanat du bois en tant qu'activité de résilience.*

*Photo : OCHA/Francis Mweze*

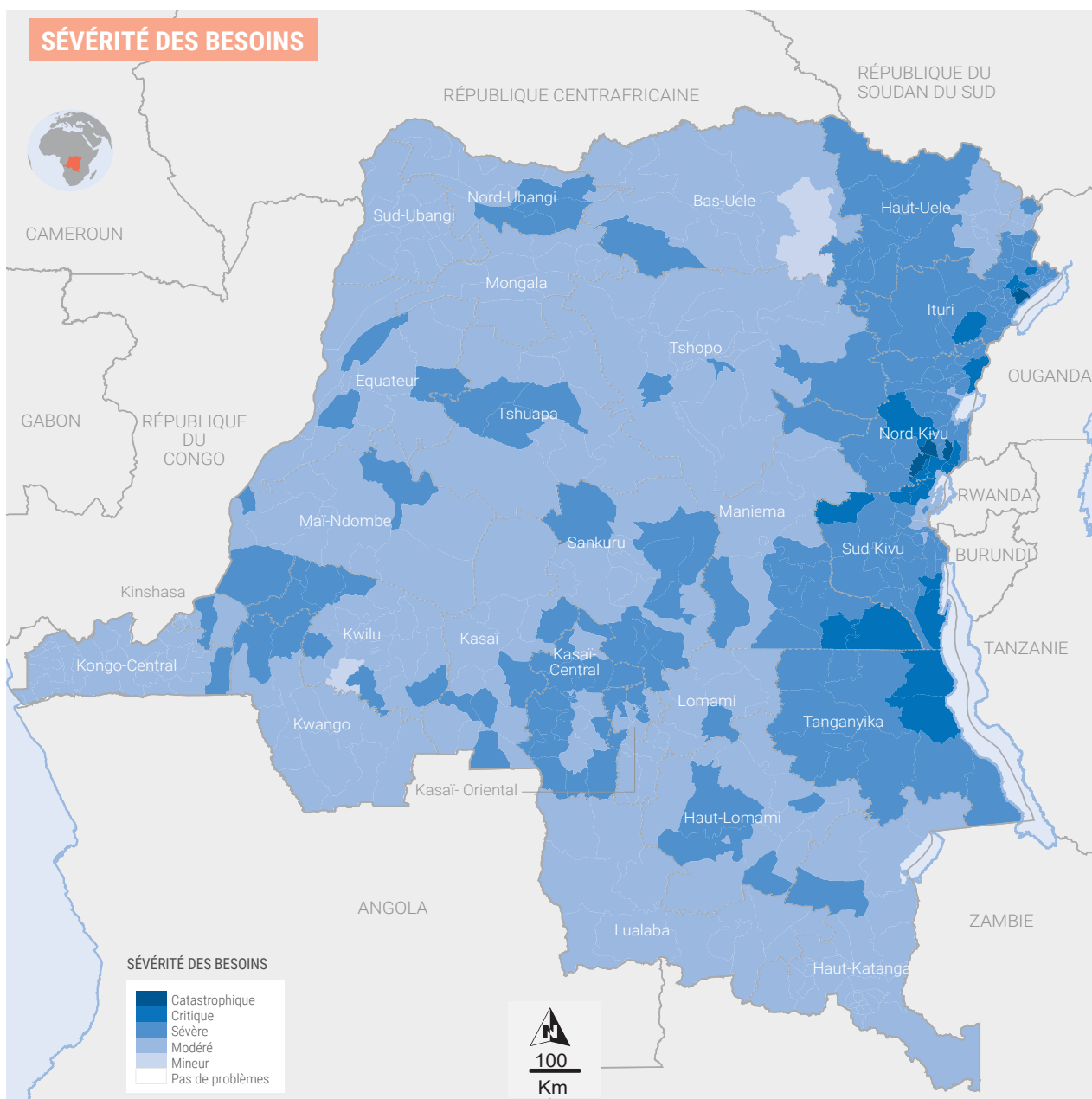




## 1.2

## Sévérité intersectorielle des besoins

L'analyse intersectorielle<sup>i</sup> de besoins réalisée par la communauté humanitaire en RDC en septembre 2023 indique que 25,4 millions de personnes ont des besoins multisectoriels élevés. Parmi elles, il ya des personnes qui, bien que confrontées à des besoins parfois urgents, vivent dans des provinces moins touchées par des chocs récents tels que des conflits armés ou des catastrophes dues à des aléas naturels. Leurs besoins résultent principalement d'une combinaison de chocs passés, de problèmes structurels et de défis chroniques.



<sup>i</sup> Pour plus de détails sur la méthodologie de calcul de la sévérité intersectorielle de besoins, prière consulter la partie Annexes.

En ce qui concerne l'analyse de la sévérité intersectorielle, elle révèle que sur un total de **519 zones de santé (ZS) en RDC**, 172 ZS connaissent un **niveau de sévérité 3**; 21 ZS un **niveau de sévérité 4**; et 4 ZS un **niveau de sévérité 5** (catastrophique). Les ZS avec un niveau de sévérité 5 sont celles de Drodro (Ituri) et Masisi, Mweso et Bambo (Nord-Kivu). Globalement, bien que le nombre de ZS à sévérité de niveau 3+ soit passé de 272 en 2022 à 197 en 2023, il est important de noter que cela ne signifie pas nécessairement une amélioration générale de toutes les vulnérabilités auxquelles les populations sont exposées. En réalité, comme le montre l'analyse par impact (section suivante), plusieurs zones connaissent une aggravation de leur situation lorsque l'on examine individuellement chaque vulnérabilité.

Sévérité (SGS)	# Zone de santé en 2022	# Zone de santé en 2023	Tendance
5	3	4	↗
4	43	21	↘
3	226	172	↘
2	213	317	↗
1	34	5	↘

Tableau 1. Nombre des Zones de Santé dans les différents niveaux de sévérité intersectorielle en 2022 et en 2023.

La carte de sévérité intersectorielle met également en lumière des zones de santé et des territoires qui, bien qu'ils ne soient pas exposés à des chocs immédiats, présentent néanmoins un niveau élevé de besoins intersectoriels, classé au niveau de gravité 3 sur une échelle de 1 à 5. Cette analyse révèle que dans de nombreuses régions du pays, des besoins critiques non satisfaits ont accru la vulnérabilité des communautés locales, les rendant plus sensibles aux chocs mineurs tels que les épidémies, les perturbations des marchés ou les événements climatiques mineurs. Cette vulnérabilité découle d'un sous-investissement dans les services essentiels et la préparation aux chocs, contribuant ainsi à l'aggravation de la pauvreté extrême et des

inégalités multiples auxquelles une grande partie de la population est confrontée. Ces problèmes sont illustrés par les nombreux indicateurs décrits dans la section précédente consacrée au contexte du pays, notamment l'accès limité aux services sociaux, aux opportunités économiques et l'enclavement géographique.

Malgré des niveaux de vulnérabilité élevés (sévérité intersectorielle des besoins 3 et plus), l'Équipe Humanitaire Pays reconnaît que les zones qualifiées de 'zones grises' se caractérisent par des vulnérabilités accentuées par des problèmes structurels auxquels doivent répondre des programmes de développement, avec des approches à plus long terme. Cependant, il est important de souligner que cela n'exclut pas automatiquement une réponse humanitaire. Dans ces 'zones grises', il y aura une intervention humanitaire continue pour répondre aux besoins aigus immédiats. Parallèlement, ces zones offrent également des opportunités pour la mise en œuvre de programmes de nexus humanitaire/développement/paix, qui visent des solutions durables et le renforcement de la résilience. En République démocratique du Congo, ces 'zones grises' se trouvent notamment dans les territoires des provinces de Bas-Uele, Équateur, Haut-Uele, Kinshasa, Kasai, Kasai-Central, Kasai-Oriental, Kongo-Central, Lomami, Nord-Ubangi, Sankuru, Tanganyika et Tshuapa.

Concernant les réfugiés, installés principalement dans des zones reculées et économiquement vulnérables, ils subissent de plein fouet les conséquences de cette crise humanitaire. Les infrastructures fragiles et les ressources limitées dans ces zones d'accueil entravent considérablement la fourniture des services sociaux essentiels tels que la santé, la nutrition, l'éducation, la sécurité alimentaire, les abris, l'eau, l'hygiène, l'assainissement et les moyens de subsistance. Ces services demeurent insuffisants pour répondre à la demande croissante, mettant en péril le bien-être des réfugiés. Les populations les plus vulnérables, notamment les femmes, les enfants, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les peuples autochtones et les victimes de graves violations des droits de l'homme, telles que les viols et les enlèvements, éprouvent d'énormes difficultés à accéder à une assistance adéquate. En

conséquence, la pression sur les ressources locales ne cesse de croître, aggravant ainsi la vulnérabilité des réfugiés. Face à cette situation, une approche à long terme s'avère nécessaire pour répondre aux besoins chroniques dans les zones d'accueil des réfugiés. Ces zones, notamment dans les provinces du Bas-Uele,

Haut-Uele, Ituri, Nord-Kivu, Nord-Ubangi, Sud-Kivu et Sud-Ubangi, requièrent une attention particulière en vue de mettre en place des solutions durables et adaptées à leurs besoins spécifiques.

**GOMA/NORD-KIVU, DÉCEMBRE 2023**

Une famille déplacée en train d'établir son abri sur le site de Bulengo, à proximité de la ville de Goma.

Photo : OCHA/Francis Mweze



## 1.3 Impacts majeurs en RDC

### Insécurité alimentaire aiguë

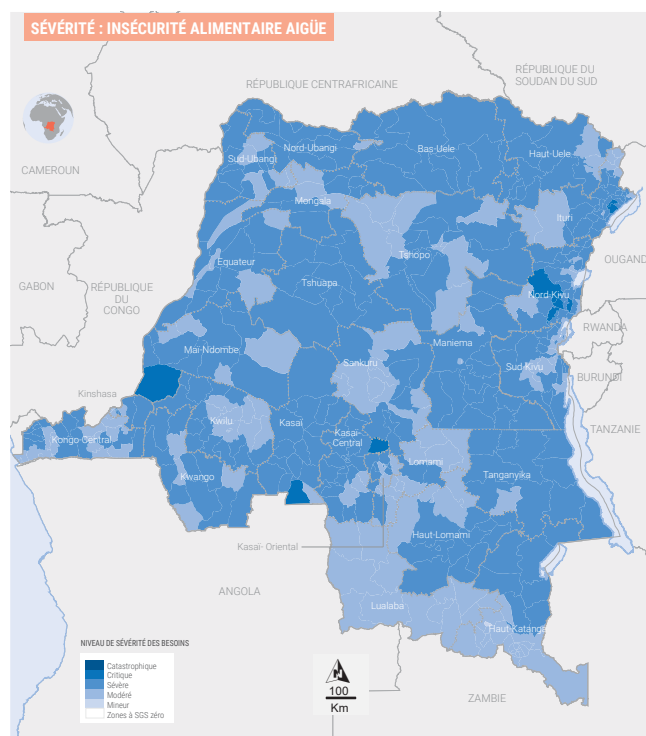
Au cours de la période de juillet à décembre 2023, 23% de la population analysée, soit **25,4 millions de personnes, sont en situation d'insécurité alimentaire sévère (Phase 3 de l'IPC ou plus)**<sup>47</sup>. Elles ont besoin d'une action urgente pour combler leurs déficits de consommation et protéger leurs moyens d'existence. Cela représente une légère baisse par rapport à la même période en 2022 qui présentait 26,4 millions de personnes en Phase IPC 3+. Ainsi 3% d'entre elles (environ 3,5 millions de personnes) sont dans une urgence alimentaire soit en Phase 4 de l'IPC et 20% (environ 21,8 millions de personnes) sont classés en crise alimentaire, soit la Phase 3 de l'IPC.

Province	# personnes à Phase IPC 3+
Nord-Kivu	2,6 M
Kinshasa	2,1 M
Kasaï Central	1,6 M
Sud-Kivu	1,5 M
Kwilu	1,5 M
Congo Central	1,4 M
Tanganyika	1,4 M
Ituri	1,3 M
Kasaï Oriental	1,1 M
Kasaï	1,1 M

Tableau 2. Provinces avec le plus grand nombre de personnes en Phase IPC 3+.

En termes de proportion de la population en phase 3+, Kasaï (41%), Kasaï Central (37%), Ituri (32%), Tanganyika (31%), Nord-Kivu (29%), Kasaï Oriental (27%) et Maniema (26%) sont les provinces les plus touchées. Cette situation montre que, malgré l'absence d'affrontements armés comme dans l'est du pays, d'autres facteurs jouent un rôle crucial dans

la prévalence de l'insécurité alimentaire, notamment l'enclavement, le manque d'infrastructures de transport, de transformation et de stockage des produits agricoles, le manque d'accès aux intrants, les aléas climatiques, telles que les périodes de sécheresse prolongées ou l'excès de pluies, ainsi que les maladies des cultures qui diminuent la production agricole. La précarité des systèmes de production agricole observable pour l'agriculture de subsistance, couplée souvent avec un faible accompagnement technique, est également un facteur contributif à l'insécurité alimentaire aiguë.



Le contexte socio-économique influence également le pouvoir d'achat d'une population dont la majorité (60%) vit avec moins de 2,1 dollars par jour. Cette catégorie de population, qui est très exposée à l'insécurité alimentaire, est principalement la population rurale, mais aussi la population pauvre et très pauvre des zones urbaines et périurbaines qui sont fortement

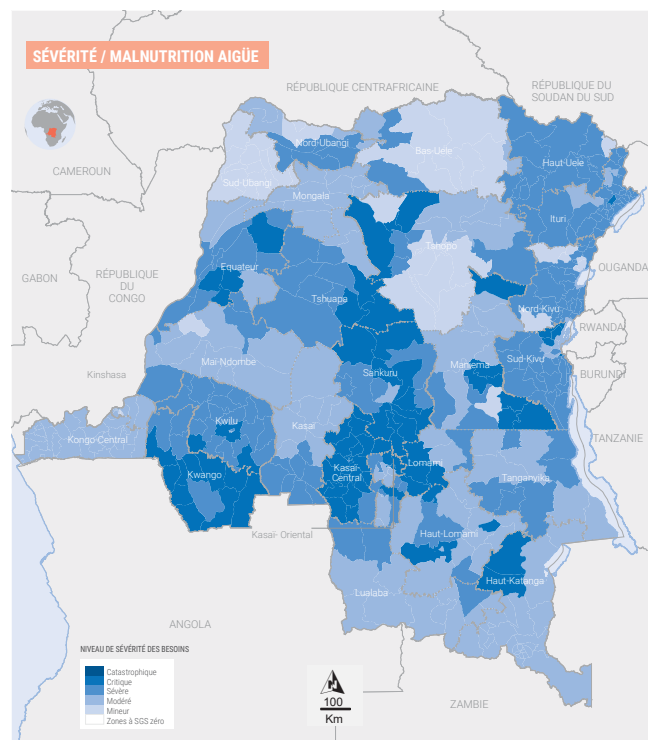
dépendantes des marchés et de l'évolution des prix des denrées alimentaires de base. Ces derniers se sont globalement maintenus en hausse au cours des derniers mois comme le montre les données sur l'inflation. En plus, la fragilité des infrastructures de base, notamment les routes de desserte agricole et les routes d'intérêt général, impactent l'approvisionnement des marchés dans plusieurs zones.

Dans les provinces où il y a des affrontements armés, notamment en Ituri, Nord-Kivu, Sud-Kivu, Tanganyika, Mai.Ndombe, Kwango et Kwilu le système de production et d'accès alimentaire des ménages est déstabilisé. De plus, les mouvements pendulaires des populations qui résultent de cette instabilité réduisent la production agro pastorale des ménages et affectent ainsi leurs moyens de subsistance. L'insécurité est donc un élément fondamental à l'origine de l'insécurité alimentaire dans ces provinces, en plus de ceux qui est mentionnés plus haut.

### **Malnutrition aiguë**

La malnutrition reste l'un des cinq défis humanitaires majeurs en RDC, en raison, entre autres, d'une insécurité alimentaire sévère élevée, les épidémies de rougeole et cholera récurrentes et des mouvements de population persistants. Ainsi, 2023 a été marquée par une détérioration considérable de la situation nutritionnelle dans plusieurs zones de santé. Le cluster Nutrition a estimé à 30% l'augmentation du nombre de personnes dans le besoin d'un appui nutritionnel prévus en 2024 par rapport à 2023, passant de 6,4 à 8,4 millions de personnes. Dans les zones à fort besoins humanitaires, on compte notamment plus de 802 000 enfants en situation de malnutrition aiguë sévère (environ 900 000 estimés pour 2023), 2,1 millions d'enfants en situation de malnutrition aiguë modérée (1,66 millions estimés pour 2023) et 1,1 millions de femmes enceintes et femmes allaitantes souffrant de la malnutrition aiguë (721 000 en 2023). L'insécurité alimentaire est aussi cause sous-jacente de l'anémie chez la femme enceinte et par conséquent l'hémorragie pendant l'accouchement qui devient la cause directe du décès maternel.

Sur les 519 zones de santé (ZS) que compte la RDC, le cluster nutrition a estimé à 276 le nombre de ZS à sévérité 3 et 4 (soit 53% des ZS), soit 38 ZS de plus qu'en 2023. Les ZS à sévérité 4 se situent principalement dans les provinces de Kwango, Kwilu, Équateur, Tshuapa, Tshopo, Ituri, Sud-Kivu, Maniema, Haut-Katanga, Haut-Lomami, Lomami, Kasai-Central, Kasai Oriental et Sankuru. La carte de sévérité montre effectivement que plusieurs des zones de santé des provinces autres que celles à l'Est, ont aussi des niveaux de sévérité élevée de malnutrition aiguë dans les provinces susmentionnées épargnées par les conflits ou les déplacements.



Les conditions de vulnérabilité d'une partie importante de la population expliquent cette malnutrition élevée, qui est alimentée par des carences chroniques et structurelles. Des pratiques alimentaires inadaptées, une alimentation faiblement diversifiée, une qualité nutritive des aliments insuffisante, le manque d'une politique nationale de fortification, ainsi que des taux d'allaitement maternel faibles contribuent à la malnutrition, ce qui engendre notamment des retards de croissance chez les enfants. Les taux de prévalences élevées de malnutrition aiguë chez les enfants âgés de 6 et 59 mois augmentent leur vulnérabilité face aux maladies affectant directement leur système immunitaire. Ainsi, un enfant sur deux



Les effets des épidémies sont aggravés par les conditions de vulnérabilité dans lesquelles vivent la plupart des gens et sont marqués par des capacités de soins de santé limitées dans de nombreuses régions du pays, en particulier dans les zones rurales. Au plan de la disponibilité du personnel de santé, niveau national, il n'y a que 0,4 médecin et 1,1 infirmier/infirmière et sage-femme pour 1 000 personnes (en 2018)<sup>50</sup>. Dans les provinces en conflit, le système de santé, déjà faible, est détérioré davantage par l'action des groupes armés qui volent et incendient des établissements de santé, tuent et menacent les agents de santé qui travaillent sous une pression physique et psychologique constante. Au cours de 2023, le système de surveillance des attaques (SSA) a documenté 20 attaques directes contre les établissements de santé, ayant entraîné la fermeture de 4 structures et la mort de 8 membres du personnel médical (trois attaques ont par ailleurs visées des ambulances). Ces chiffres sont largement en dessous de la réalité compte tenu du faible taux de notification à travers le SSA de l'OMS. En 2022, un total de 32 attaques avait été comptabilisés au cours de l'année<sup>51</sup>. Le manque d'accès aux vaccins et aux services de vaccination, la perturbation du calendrier de vaccination des enfants, le manque des mesures d'hygiène menstruelle, le manque des services de planification familiale, la prise en charge appropriée des IST, et le manque des ARV pour les personnes vivant avec le VIH sont d'autres facteurs de vulnérabilité importante qui exacerbent la situation épidémiologique alarmante. La couverture nationale du vaccin anti-rougeole (VAR) en 2023 est de 55% et de 57% au niveau des sites de personnes déplacées, soit en deçà de la norme minimum de 95%. Le faible accès à l'eau potable et un système d'assainissement précaire sont aussi des facteurs contributifs au déclenchement et à la propagation des épidémies. Les risques de contamination sont particulièrement accrus dans les zones de déplacement du fait des conditions de vie précaires, de la promiscuité et du manque d'accès aux services de base.

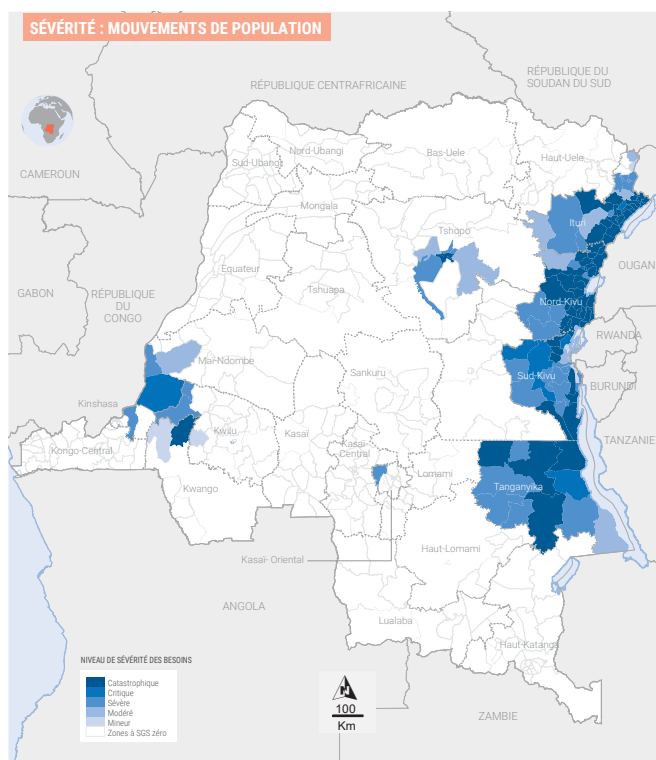
Comme le montre la carte, au-delà des provinces de l'Est touchées par les conflits et les mouvements de population, plusieurs autres zones de santé dans le reste du pays présentent des niveaux de sévérité assez

critique. Ceci met en évidence de fortes contraintes auxquelles sont confrontées les établissements de santé dans l'offre de soins et services de santé. Cette situation contribue aussi à l'accroissement du nombre de personnes ayant des besoins élevés en matière de santé en RDC. Ainsi, le nombre de personnes ayant besoin de soins de santé est passé de 7,4 millions en 2022 à 19,6 millions en 2023. Les zones de santé où la situation sanitaire est critique se trouvent dans les provinces de Haut-Katanga, Haut-Lomami, Lualaba, Lomami, Kasai Oriental, Kasai Central, Kasai et Sankuru. Entre autres, la faiblesse du plateau technique dans un nombre important de structures sanitaires, surtout en milieu rural, le manque d'intrants et d'équipements et la rupture constante des stocks de médicaments des stocks de médicaments dans les structures sanitaires pénalisent leur bon fonctionnement et leurs capacités à fournir des soins de façon ininterrompue. La faiblesse de la surveillance épidémiologique en général pénalise la notification des cas. La lenteur dans la modernisation de la gouvernance sanitaire (cadre organique de la santé partiellement opérationnel) et la démotivation du personnel sanitaire à la suite des retards dans la régularisation de leur situation administrative sont aussi des facteurs sous-jacents qui entretiennent la mauvaise situation sanitaire. Enfin, la faiblesse des revenus limite l'accès aux soins des populations qui recourent à l'automédication.

### **Mouvements de population**

Selon les données confirmées au mois d'août 2023, le total de personnes déplacées internes (PDI) en RDC est de près de 6,4 millions de personnes, contre 5,7 en août 2022. Parmi elles, 1,5 millions se sont nouvellement déplacées entre janvier et août 2023. Les femmes et les enfants représentent respectivement 51% et 58,5% des PDI. La majorité des PDI (90%) est hébergée dans des familles d'accueil, et 10% dans des sites. Ces déplacements ont été causés par des attaques et affrontements armés (84%), des conflits intercommunautaires et fonciers (12%), et des catastrophes naturelles (4%)<sup>52</sup>. Les provinces les plus affectées sont l'Ituri, le Nord-Kivu, le Sud-Kivu, le Tanganyika et le Maniema.

En plus de la population des PDI, il y a 2,5 millions de retournés, dont 1,2 million en 2023<sup>53</sup>. Ces personnes se retrouvent essentiellement dans les provinces de l'Ituri, du Nord-Kivu, du Sud-Kivu, du Tanganyika, du Haut Katanga, et du Maï-Ndombe. Les mouvements de retour sont liés à la fois à des facteurs positifs comme l'amélioration des conditions sécuritaires qui permettent aux personnes déplacées de rentrer dans leurs zones d'origine comme dans certaines zones du Nord-Kivu, du Tanganyika ou de l'Ituri cette année, mais aussi à des facteurs négatifs tels que les conflits et violences dans les zones de déplacements, où les conditions de vie précaires dans les zones d'accueil poussent les personnes déplacées à rentrer dans leurs zones d'origine ou à se réinstaller ailleurs.



Au 31 août 2023, le nombre de réfugiés en RDC était de 523 840, localisés dans 17 provinces. Ces réfugiés proviennent essentiellement du Rwanda (208 442), de la République Centrafricaine (211 366), du Soudan du Sud (57 457) et du Burundi (44 971). La majorité est présente dans les provinces du Nord-Kivu, Sud-Kivu, Nord-Ubangi, Sud-Ubangi, Haut-Uele et Ituri. 75% des réfugiés résident en famille d'accueil dans des zones rurales, 23% dans des camps tandis que 2% vivent en zone urbaine<sup>54</sup>.

Comme indiqué ci-dessus, la situation d'insécurité résultant des affrontements entre les FARDC et les groupes armés non étatiques est le principal moteur des mouvements internes de population en RDC. Cette situation est aggravée par des facteurs qui laissent persister les mouvements de population, entre autres, et selon le territoire, le retard dans la mise en œuvre des activités de désarmement, démobilisation et réintégration communautaire, le vide sécuritaire créé par le déploiement des FARDC dans d'autres zones, la faiblesse de l'effectif des forces de sécurité intérieure ainsi que la faiblesse opérationnelle des comités locaux de paix et de développement.

L'accueil des PDI par les communautés constitue une pression supplémentaire sur des ressources et services sociaux de base très limités dans un contexte de pauvreté et de défaillances structurelles criantes en RDC. Ainsi, la problématique des mouvements de population est à la base des pressions exercées sur les infrastructures et les services de santé, d'éducation, d'eau, d'assainissement et les marchés, ainsi que sur le logement (loyer).

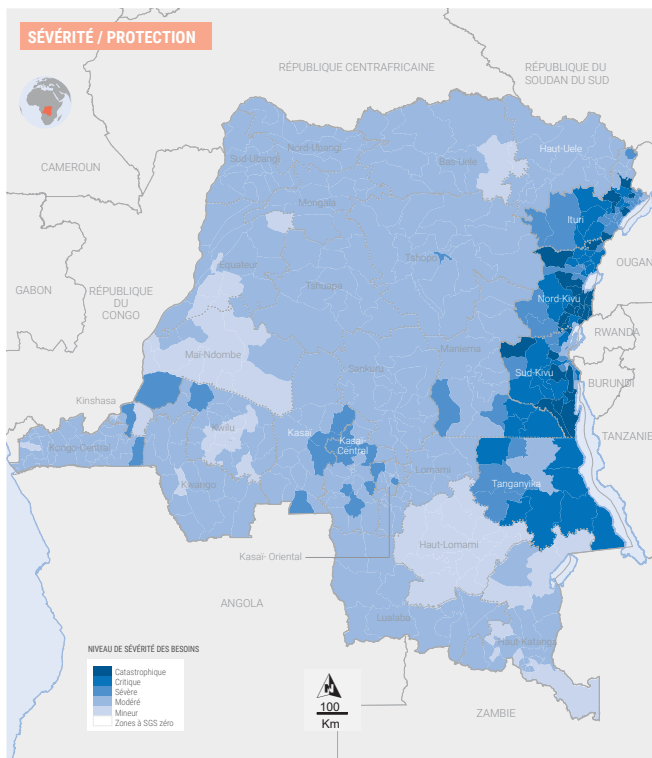
### **Problématiques de protection**

Les incidents de protection demeurent un impact majeur de la crise en RDC à cause des conflits armés, des violences intercommunautaires, des enjeux fonciers, de luttes pour l'accès aux ressources naturelles, au pouvoir politique et coutumier et à l'impunité généralisée. Ces problématiques touchent pratiquement tous les domaines d'intervention humanitaire en RDC. Elles touchent pratiquement tous les droits de l'homme dont les droits des enfants, les droits à la vie, à la sécurité, à l'intégrité physique et mentale, y compris la protection contre les violences basées sur le genre, le viol, d'exploitation et abus sexuels, et les violences sexuelles liées au conflit à la liberté de mouvement et au choix de résidence et à la propriété, notamment la protection contre le déplacement forcé avec son corollaire de violations au droit à un niveau de vie suffisant, et autres. Les victimes sont généralement dans une situation d'incapacité de se prendre en charge et la protection par l'État est souvent minimale ou inexistante surtout dans les zones sous contrôle des groupes armés où la plupart des incidents sont enregistrés



Entre octobre 2022 et octobre 2023, les données du système de monitoring de protection dirigé par le HCR ont signalé 117 692 incidents de protection (violations et abus des droits de l'homme), dont 2 629 homicides, 25 406 atteintes à l'intégrité physique (blessés) ainsi que 5 284 cas de violations du droit à la liberté (enlèvement, disparition, arrestation et/ou de détention arbitraire ou illégale) ; 34 766 violations du droit à la propriété tels que des cas de pillage, d'extorsions des biens, d'incendie/ destruction de maisons ou de biens.

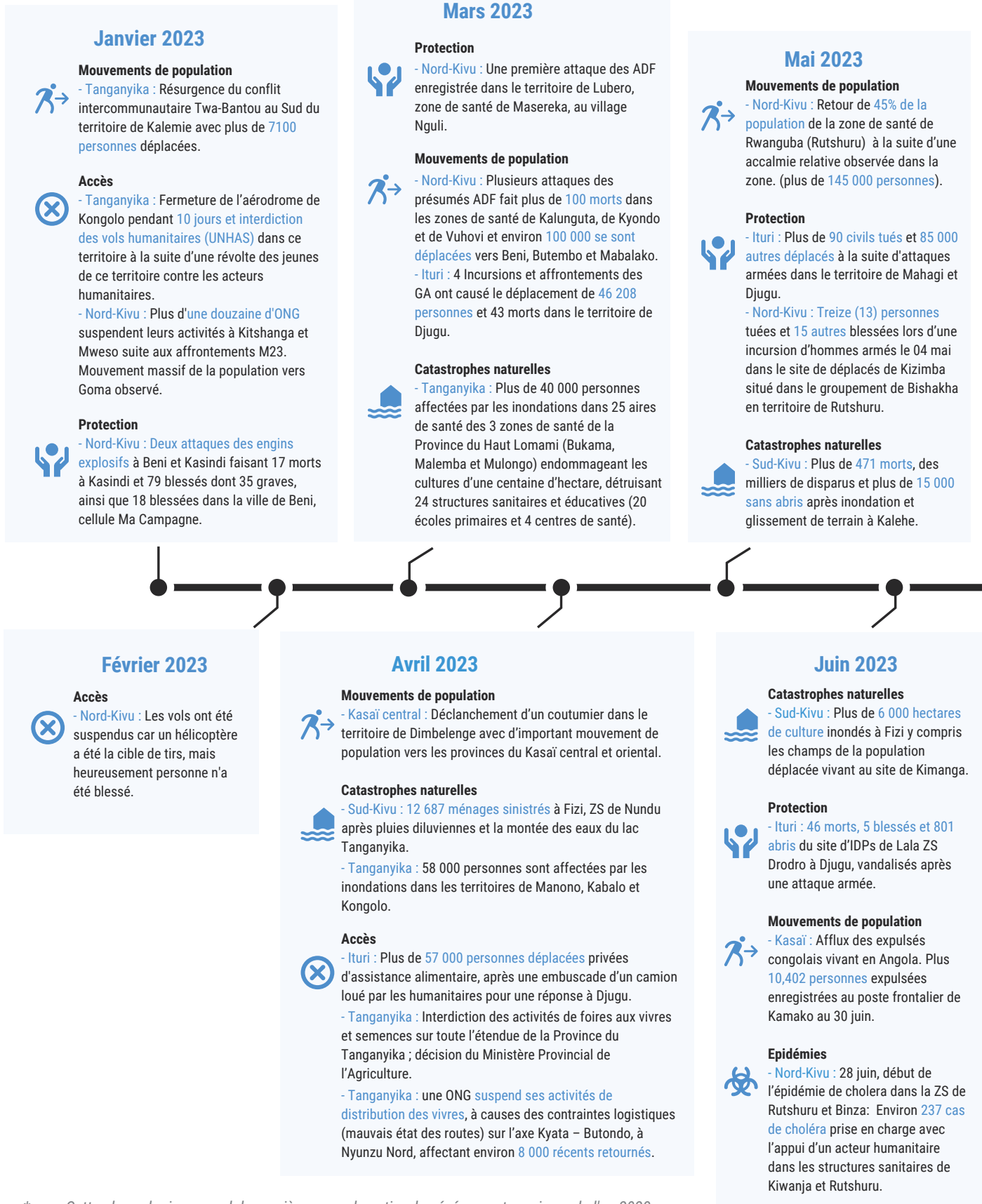
En 2023 (janvier à septembre), 4 465 enfants non accompagnés (2 021 filles, 2 444 garçons) ont été pris en charge et réinsérés dans leur famille contre 2 620 à la même période de 2022. Aussi entre janvier et septembre 2023, 3 650 EAFGA (1019 filles, 2631 garçons) ont été pris en charge, réunifiés et réintégrés, contre 3 120 à la même période de 2022. Les enfants sont de plus en plus vulnérables au recrutement et à l'utilisation par les groupes armés, avec plus de 450 cas vérifiés entre juillet et septembre, soit une augmentation de 50% par rapport au premier semestre de l'année. (CP AoR)



Plus de 2 500 violations graves perpétrées par les parties aux conflits armés à l'encontre d'enfants ont été vérifiées par les Nations Unies entre janvier et septembre 2023 (plus de 1 000 cas de recrutement et utilisation, plus de 500 cas de meurtre et mutilation, plus de 600 cas d'enlèvements, près de 200 cas de viol et autres formes de violences sexuelles, plus de 50 attaques sur les écoles et les hôpitaux), principalement au Nord Kivu, en Ituri et au Sud Kivu. Par rapport à la même période l'année dernière, on note une augmentation d'environ 40% des cas vérifiés de meurtres et mutilations, viols et violences sexuelles ainsi que des cas d'enlèvements d'enfants par les parties aux conflits armés, ce qui constitue une préoccupation majeure. En plus, ceci n'est que les alertes et cas rapportés et donc la partie émergée de l'iceberg.

Le suivi de la protection a fait état de 7 825 alertes de violences sexuelles liées au conflit entre octobre 2022 et le 31 octobre 2023, touchant 5 376 femmes et 1 955 filles. En septembre, plus de 71 000 cas de VBG, y compris de viol, ont été documentés depuis le début de l'année 2023 (AoR VBG).

# 1.4 Calendrier des événements\*



\* Cette chronologie reprend de manière non exhaustive, les événements majeurs de l'an 2023

## Juillet 2023



### Epidémies

- Nord-Kivu : Déclaration de l'épidémie de choléra dans le territoire de Rutshuru ( ZS de Rutshuru et Binza).  
- Ituri : Début de campagne de vaccination contre la rougeole dans toutes les zones de santé du territoire de Mambassa.

### Mouvements de population



- Ituri : Retour de 44 351 personnes dans la zone de santé d'Aungba, territoire de Mahagi à la suite d'une accalmie observée dans la zone.

## Septembre 2023



### Accès

- Nord-Kivu : Enlèvement et libération de 5 personnels humanitaire dans la zone de santé de Kibirizi, territoire de Rutshuru impactant sur la suspension pendant une semaine d'une intervention CASH en faveur de plus de 60 000 personnes.



### Mouvements de population

- Nord-Kivu : Plus de 12 000 personnes déplacées nouvellement dans la zone de santé de Katoyi en raison de violences armées.  
- Sud-Kivu : 400 000 personnes déplacées privées d'assistance dans la zone de santé de Kalehe à la suite de la suspension des activités humanitaires, après l'agression de l'administrateur du territoire par les sinistrés.

## Novembre 2023



### Mouvements de population

- Tanganyika : environ 16 500 personnes déplacées internes des sites de Kabyanga et Tchofa reçoivent leur première assistance en vivres.



### Protection

- Ituri : Recrudescence des attaques ADF au Sud Irumu et Djugu.



### Situation politique

- National : Début de la campagne électorale sur l'étendue du pays.  
- Nord-Kivu : début du retrait des troupes Kenyanes (EAC) au Nord-Kivu).



### Catastrophes naturelles

- Tshopo : Plus de 573 246 personnes affectées par les inondations et sans abris dans 554 localités de 19 zones de santé de la province . Ces inondations ont forcé 268 123 personnes au déplacement, et détruits maisons, champs, structures sanitaires et éducationnelles.

## Août 2023



### Protection

- Ituri : 33 personnes tuées et 13 000 autres déplacées dans les zones de Komanda et Lolwa en territoire de Irumu et Mambasa à la suite des attaques des ADF.  
- Nord-Kivu : Une centaine des personnes ont perdu la vie dans des attaques multiples des ADF dans la zone de santé d'Oïcha et environ 20 000 autres se sont déplacées vers Kainama et Eringeri-Mayi Moya.

### Accès



- Sud-Kivu : Enlèvement de trois staffs d'une ONG internationale par les éléments Maïmaï Kabobo dans la zone de santé de Lemera.

### Catastrophes naturelles



- Nord-Kivu : 25 août 2023: Catastrophe naturelle ou on dénombre environ 55 habitations emportées par l'ouragan à Vitshumbi (localité située à cheval du lac Edouard au Nord-est de Rwindi (soit environ 23 km de Rwindi).

## Octobre 2023



### Mouvements de population

- Tanganyika : l'afflux des déplacés du Maniema vers le Nord de Kongolo, fuyant l'insécurité dans le Territoire de Kabambare .  
- Tanganyika : Près de 6 000 personnes fuient les violences armées dans l'aire de santé de Mambwe (ZS de Kiambi).  
- Tanganyika : Environ 9 500 personnes se déplacent à cause d'une incursion armée dans l'aire de santé de Umbanongo, Territoire de Malemba Nkulu (Province du Haut-Lomami).  
- Tanganyika : Quatre agents d'une organisation humanitaire enlevés, sur l'axe Kalemie – Nyunzu par des hommes armés.



### Accès

- Tanganyika : Quatre agents d'une organisation humanitaire enlevés, sur l'axe Kalemie – Nyunzu par des hommes armés.

## Décembre 2023



### Protection

- Tanganyika : Nord Kongolo, 22 femmes violées lors d'une attaque armée, dans la Chefferie de Bena Nkuvu.



### Accès

- Kasai-central : Effondrement du pont MOYO reliant Kananga au territoire de Dibaya. Risque de réduction des activités humanitaires dans ce territoire.



### Situation politique

- National : 20 décembre, tenue des élections générales sur l'étendue du pays.

## 1.5 Groupes vulnérables

Les populations sont impactées différemment par les chocs qu'elles subissent selon leur genre, leur âge, qu'elles aient une ou plusieurs déficiences qui les mettent en situation de handicap ou selon les particularités des contextes locaux. L'analyse intersectorielle des besoins humanitaires à travers la RDC permet d'identifier cinq groupes de population comme les plus vulnérables<sup>i</sup>.

### > Groupe 1. Les personnes affectées par des mouvements de population, avec les sous-groupes suivants :

- Les personnes déplacées internes (PDI);
- Les personnes retournées ;
- Les familles d'accueil (FAMAC) ;
- Les personnes réfugiées et demandeurs d'asile en RDC.

### > Groupe 2. Les enfants, avec les sous-groupes suivants:

- Les enfants de 0 à 17 ans ;
- Les enfants non accompagnés (ENA) ;
- Les enfants associés aux forces & groupes armés (EAFGA).

### > Groupe 3. Les personnes à risque et survivantes de violences basées sur le genre (VBG)

### > Groupe 4. Les femmes enceintes & femmes allaitantes (FEFA)

### > Groupe 5. Les personnes en situation de handicap

### GROUPES LES PLUS VULNÉRABLES - NIVEAU DE SÉVÉRITÉ DES BESOINS

Millions/milliers de personnes

GROUPES DE POPULATION	TOTAL	MINEUR	MODÉRÉ	SÉVÈRE	CRITIQUE	CATASTROPHIQUE	PAR GENRE FEMMES/HOMMES	PAR ÂGE ENFANTS/ ADULTES/PERS.
Personnes affectées par des mouvements de population	<b>6,7M</b>	0,0k	463,8k	3,8M	1,5M	866,6k	3,4M / 3,3M	3,8M / 2,7M / 156k
Enfants	<b>13,7M</b>	154,2k	7,4M	5,0M	955,3k	234,5k	6,9M / 6,7M	13,7M / 0 / 0
Personnes à risque et survivant.e.s de violences basées sur le genre	<b>685,4k</b>	0,0k	305,7k	312,3k	57,5k	9,8k	348k / 338k	281k / 377k / 27k
Femmes enceintes & femmes allaitantes (FEFA)	<b>2,0M</b>	22,7k	1,1M	743,5k	143,2k	35,2k	2,0M / 0	0 / 2,0M /
Personnes en situation de handicap	<b>3,8M</b>	42,5k	2,0M	1,4M	268,5k	66,1k	1,9M / 1,9M	2,2M / 1,6M / 90k

<sup>i</sup> Outre ces groupes vulnérables qui méritent une attention accrue et qui ont été définis par la communauté humanitaire en septembre 2022, dans le cadre de la planification de la réponse en 2023 et 2024, il y a d'autres groupes qui nécessitent également une attention et une analyse accrue, compte tenu de leur grande vulnérabilité. Entre autres, il vaut mentionner les personnes vivant avec VIH (PVVIH), tuberculose et d'autres population à un risque plus élevé d'exposition au VIH qui peuvent avoir besoin de mesures spécifiques pour se protéger contre la négligence, les discriminations et la violence. La prévalence de VIH en RDC est à 1,2% dans la population générale (EDS, 2014) et à 2,8% chez les femmes enceintes (Sérosurveillance, 2017). Les populations autochtones comme les pygmées et autres doivent aussi faire l'attention de la communauté humanitaire car ils se trouvent souvent parmi les plus exposés aux conséquences humanitaires liés à la situation à l'est de la RDC.

## Groupe de population 1 – Personnes affectées par des mouvements de population

POPULATION TOTALE	MINEUR	MODÉRÉ	SÉVÈRE	CRITIQUE	CATASTROPHIQUE
<b>6,7M</b>	<b>0</b>	<b>464k</b>	<b>3,8M</b>	<b>1,5M</b>	<b>867k</b>

Selon l'analyse intersectorielle des besoins menée en octobre 2023, plus de 6,7 millions de personnes affectées par des mouvements de population seront dans le besoin d'assistance en 2024, une augmentation de 20% par rapport à l'année précédente. En RDC, les mouvements de population sont la conséquence des conflits armés, mais aussi des conflits intercommunautaires et fonciers, et des désastres naturels.

Au-delà de la nature et de la durée des déplacements, la vulnérabilité de personnes affectées par des mouvements de population est dictée par les facteurs suivants :

- Le manque d'accès aux biens et services de base tels que les infrastructures d'eau potable, d'hygiène et à un environnement assaini ou aux soins de santé en général et aux services de santé de la reproduction en particulier, ce qui engendre une détérioration de l'état de santé, qui peut être aussi aggravé par le manque d'un abri décent et sûr.
- Le risque de protection accru auquel sont exposées les personnes déplacées, les personnes retournées et les familles d'accueil en raison des activités des groupes armés, de l'absence de l'autorité de l'État ou des conditions de vie précaires dans les zones de déplacement ou de retour. Parmi les incidents de protection chez les personnes déplacées il y a la perte de l'accès à la terre et aux moyens de subsistance, la détresse psychosociale, la séparation familiale, les risques de VBG et d'exploitation, le trafic humain, le recrutement par les groupes armés, y compris le recrutement et l'utilisation des enfants aggravé par la déscolarisation en raison du déplacement.
- Suite à l'insuffisance de la prise en charge humanitaire, les déplacés se retrouvent contraints de se rendre dans leur village /champs à la recherche de la nourriture et s'exposent ainsi à toute forme d'attaques qui se soldent par des exécutions sommaires, des enlèvements et autres.

### Répartition des besoins des personnes affectées par des mouvements de population par niveau de sévérité et par sous-groupes

SOUS-GROUPES	TOTAL	MINEUR	MODÉRÉ	SÉVÈRE	CRITIQUE	CATASTROPHIQUE	IMPACTS		REGIONS
							HUMANITAIRES DIRECTS	HUMANITAIRES SECONDAIRES	
Personnes déplacées internes	<b>3,4M</b>	0	105,0k	2,2M	720,5k	452,6k	Mouvements de population	Insécurité alimentaire, épidémies, malnutrition, protection	Haut-Katanga, Ituri, Kasai Central, Kinshasa, Kwango, Kwilu, Mai-Ndombe, Maniema, Nord-Kivu, Sud-Kivu, Tanganyika
Retournés	<b>2,0M</b>	0	1,4k	1,1M	552,4k	292,0k	Mouvements de population	Insécurité alimentaire, épidémies, malnutrition, protection	Haut-Katanga, Ituri, Kasai, Kasai Central, Mai-Ndombe, Nord-Kivu, Sud-Kivu, Tanganyika
Familles d'accueil	<b>562,7k</b>	0	21,0k	381,7k	116,7k	43,3k	Mouvements de population	Insécurité alimentaire, épidémies, malnutrition, protection	Haut-Katanga, Ituri, Kasai Central, Kasai Oriental, Kinshasa, Kwango, Kwilu, Mai-Ndombe, Maniema, Nord-Kivu, Sud-Kivu, Tanganyika
Réfugiés	<b>680,8k</b>	0	336,4k	130,4k	135,3k	78,7k	Mouvements de population	Insécurité alimentaire, épidémies, malnutrition, protection	Bas-Uele, Equateur, Haut-Katanga, Haut-Uele, Ituri, Kasai Oriental, Kinshasa, Kongo-Central, Lomani, Lualaba, Maniema, Nord-Kivu, Nord-Ubangi, Sud-Kivu, Tanganyika, Tshuapa

- L'écllosion ou la propagation des épidémies favorisée par les faiblesses structurelles dans les zones de déplacement ou de retour. Par exemple, des enquêtes approfondies menées par le ministère de la Santé Publique en mai et juin 2023 dans les ménages où des cas de choléra ont été recensés dans les quatre principaux foyers épidémiques du Nord-Kivu, ont révélé qu'entre 62% et 99% des ménages touchés par le choléra étaient constitués de familles qui avaient été déplacées dans l'année.
- Le fait d'être coupé des sources de revenus (abandon des activités génératrices des revenus) entraîne un manque d'accès aux biens et services de base, observable par la déscolarisation des enfants, la réduction de la capacité à se faire soigner et à se procurer des articles ménagers et de la nourriture. En l'absence d'un appui aux familles dans cette situation, la hausse de la malnutrition et l'insécurité alimentaire sont aussi des conséquences évidentes qui apparaissent rapidement.
- L'affaiblissement des réseaux familiaux et communautaires qui souvent servent de mécanismes d'autoprotection. Dans ce contexte et avec l'absence d'accès aux moyens d'existence, les ménages déplacés sont souvent poussés à adopter des stratégies d'adaptation comme réduire la qualité ou la quantité des repas par jour, vendre leurs moyens de production, emprunter de l'argent pour acheter de la nourriture ou encore consommer les semences/récolter des cultures non prêtes. Dans les cas extrêmes, le recours au sexe transactionnel et autres trafics et aussi une stratégie pour disposer des ressources.

#### GOMA/NORD-KIVU, DÉCEMBRE 2023

De nouveaux déplacés arrivés sur le site de Bulengo s'efforcent d'aménager l'espace rocailleux qui leur a été attribué afin d'y installer leur tente.

Photo : OCHA/Francis Mweze



## Groupe de population 2 – Enfants (0-17 ans)

POPULATION TOTALE	MINEUR	MODÉRÉ	SÉVÈRE	CRITIQUE	CATASTROPHIQUE
<b>13,7M</b>	<b>154k</b>	<b>7,4M</b>	<b>5,0M</b>	<b>955k</b>	<b>235k</b>

Les différents chocs que connaît la RDC exposent continuellement les enfants à des risques qui affectent leur bien-être physique et mental et leur protection, en particulier dans le contexte de conflit. Ainsi, en 2024 il y aura 13,7 millions d'enfants dans le besoin d'assistance humanitaire, un chiffre un peu plus bas que celle de 2023 (14,4 millions). Les facteurs de vulnérabilité les plus importants auxquels les enfants sont confrontés sont :

- L'exposition aux risques de violations graves des droits de l'enfant, notamment leur recrutement et utilisation dans des groupes armés, les meurtres ou mutilations, les enlèvements, les viols et autres actes graves de violence sexuelle, les attaques contre les écoles et les hôpitaux. Les cas documentés de violations graves des droits de l'enfant ont augmenté de 41% au premier semestre de 2023 en comparaison avec les violations documentées au cours de la même période en 2022<sup>56</sup>. Depuis 2005, la RDC est le premier pays en termes de violations graves de manière générale, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants par les parties aux conflits, avec plus de 1 500 cas vérifiés pour la seule année 2022<sup>57</sup>.
- La séparation d'enfants de leurs familles dans les situations de conflit ou de catastrophe naturelle, ce qui les expose à des risques accrus de protection

notamment des violences dont les violences sexuelles, l'exploitation et abus. Souvent, certains d'entre eux n'ont guère d'autre choix que le recours à des stratégies de survie négatives (travail, sexe de survie, enrôlement dans des groupes armés, etc.).

- La déscolarisation des enfants qui s'accompagne des risques de protection élevés et met à mal leur accès à l'information sur les mécanismes existants de protection et des bonnes pratiques de l'hygiène, à la vaccination et la nutrition, et à l'éducation qui est pertinente pour avoir une meilleure vie dans le futur. Plus de 800 000 enfants ont été déplacés depuis le début de l'année et plus de 2 000 écoles ont dû fermer en raison de l'insécurité et de l'utilisation de ces infrastructures par des personnes déplacées dans les provinces de l'Est<sup>58</sup>.
- Le manque d'accès à l'eau potable et à l'assainissement et la faiblesse des taux de couverture vaccinale exposent les enfants aux épidémies dont la rougeole et le choléra.
- Les mauvaises pratiques alimentaires chez les ménages pauvres et/ou à faible niveau d'instruction exposent les enfants de moins de 5 ans à un retard de croissance et augmentent leur vulnérabilité face aux maladies, leur système immunitaire étant affaibli.

### Répartition des besoins des enfants par niveau de sévérité et par sous-groupes

SOUS-GROUPES	TOTAL	MINEUR	MODÉRÉ	SÉVÈRE	CRITIQUE	CATASTROPHIQUE	IMPACTS HUMANITAIRES DIRECTS	IMPACTS HUMAINITAIRES SECONDAIRES	RÉGIONS
Enfants de 0 à 17 ans	<b>13,7M</b>	154,2k	7,4M	5,0M	955,3k	234,5k	Mouvements de population, protection, épidémies	Insécurité alimentaire, Malnutrition	Toutes les provinces
Enfants non accompagnés (ENA)	<b>20,4k</b>	0	0,5k	12,6k	4,5k	2,8k		Insécurité alimentaire, épidémies, malnutrition	Haut-Katanga, Ituri, Kasai, Kinshasa, Kwilu, Mai-Ndombe, Maniema, Nord-Kivu, Sud-Kivu, Tanganyika
Enfants associés aux forces et groupes armés (EAFGA)	<b>14,7k</b>	0	0	10,7k	3,4k	0,6k		Insécurité alimentaire, épidémies, malnutrition	Ituri, Kasai Central, Maniema, Nord-Kivu, Sud-Kivu, Tanganyika

## Groupe de population 3 – Personnes à risque et survivantes de violences basées sur le genre

POPULATION TOTALE	MINEUR	MODÉRÉ	SÉVÈRE	CRITIQUE	CATASTROPHIQUE
685k	0	306k	312k	58k	10k

Selon l'analyse intersectorielle des besoins menée en septembre 2023, plus de 685 000 personnes survivantes sont à risque ou exposées aux violences basées sur le genre (VBG) et donc en besoin d'une prise en charge psychosociale en 2024. Les conflits sont le principal facteur des violences basées sur le genre. Les provinces affectées par les conflits dont le Nord-Kivu, Sud-Kivu, Ituri et Maniema sont celles qui enregistrent la majorité des cas de VBG avec respectivement 39%, 13%, 12% et 6% du total des 72 000 cas pris en charge en RDC entre janvier et septembre 2023. Les cas pris en charge sont essentiellement les viols individuels ou collectifs, les agressions sexuelles ou physiques et autres formes de VBG comme les mariages d'enfants. Une progressive augmentation de la violence domestique et émotionnelle chez les femmes et les jeunes filles est aussi constatée. Effectivement, les femmes et les filles représentent la grande majorité des personnes à risques et exposées aux VBG (90% des cas), mais les hommes et les garçons sont aussi exposés à ces risques. Des groupes spécialement vulnérables sont, entre autres, 1) les mères célibataires ou tutrices, les veuves, les femmes âgées, les femmes avec handicap ou les survivantes de violences, 2) les hommes en situation de vulnérabilité (PDI, retournés, etc.), 3) Les enfants, particulièrement les filles sans soutien familial, ou 4) les femmes et filles déplacés chefs de ménages. Dans le contexte de conflit, ces risques sont liés à des nombreux facteurs qui rendent ces personnes particulièrement vulnérables, notamment :

- La surpopulation et la promiscuité tant au niveau des familles d'accueil que dans les sites/centres d'hébergement, y compris le manque de latrines et douches séparées et adéquates
- Le manque d'accès aux biens et services de base et la précarité causée par la situation de déplacement poussent les femmes et filles à la recherche constante des moyens de survie, ou à développer des mécanismes néfastes de survie (mariage d'enfants, échange des relations sexuelles contre de l'argent, des biens et services.)
- La stigmatisation et la perte de dignité accablent les survivantes des violences et mettent en péril leur avenir du fait de l'exclusion par leur propre communauté, en particulier les mères d'enfants issus de viols.
- Les contraintes d'accès aux services de prise en charge médicale et/ou psychosociale pour les survivantes des violences en raison des barrières dictées par les faiblesses structurelles, (manque de services de qualité, absence des personnels formés, ruptures des stocks en kits post viol, convictions néfastes des personnels), les conflits ou les barrières culturelles.
- La vulnérabilité des ménages où souvent les femmes se retrouvent « cheffes de ménage » est parfois exacerbée par l'exposition de la femme aux risques d'exploitation et abus sexuels.
- L'impunité persistante pour toutes les formes de violence, et spécialement les violences basées sur le genre et les violences sexuelles liées au conflit.

### Répartition des besoins des personnes à risques et survivantes des VBG par niveau de sévérité

GRUPE	TOTAL	MINEUR	MODÉRÉ	SÉVÈRE	CRITIQUE	CATASTROPHIQUE	IMPACTS HUMAINES DIRECTS	IMPACTS HUMAINES SECONDAIRES	RÉGIONS
Personnes à risque & survivant.e.s de VBG	685k	0	306k	312k	58k	10k	Mouvements de population, protection, épidémies	Insécurité alimentaire	Toutes les provinces



## Groupe de population 4 – Femmes enceintes et femmes allaitantes

POPULATION TOTALE	MINEUR	MODÉRÉ	SÉVÈRE	CRITIQUE	CATASTROPHIQUE
2,0M	23k	1,1M	743k	143k	35k

Plus de deux millions de femmes enceintes et femmes allaitantes (FEFA) auront besoin d'assistance en 2024, un chiffre similaire à celui de 2023. Les besoins criants en santé sexuelle et reproductive entraînent de graves conséquences, notamment sur: (i) la morbidité, la mortalité maternelle et néonatale évitable ainsi que le handicap (ii) les conséquences évitables de la grossesse non désirée, comme l'avortement à risques ; (iii) les cas évitables de violence sexuelle et leurs effets y compris les grossesses non désirées, la propagation accrue des infections sexuellement transmissibles (IST), l'augmentation de la transmission du VIH) ; et (iv) les problèmes persistants de santé mentale comme la dépression. Quelques déterminants de santé maternelle (15 – 49) et néonatale en RDC montrent que 43% des femmes enceintes ont reçu des soins prénataux (4 ou plus visites assistées) ; 85% ont eu accès aux accouchements assistés par du personnel de santé qualifié ; dans les deux jours suivant l'accouchement, 50% des mères ont reçu des soins postnataux et 57% des nouveau-nés ont eu un contact postnatal avec un fournisseur de soins de santé<sup>59</sup>.

Dans ce contexte qui est loin de l'idéal, et au-delà des problématiques humanitaires comme conséquences directes ou indirectes des défaillances structurelles comme la malnutrition, l'insécurité alimentaire ou les épidémies, la situation de conflit joue également un rôle important dans la vulnérabilité des FEFA. Parmi les facteurs clés qui déterminent la vulnérabilité des FEFA, notamment en situation de conflit, on note :

- La faible disponibilité des soins de santé. En situation de conflit et lors des déplacements, les femmes et les filles enceintes et allaitantes ont un accès difficile aux services de santé sexuelle et reproductive. Cette situation occasionne une sur-morbidité due à des complications obstétricales, et à la surmortalité des femmes et des filles enceintes. Les rares infrastructures de santé, déjà insuffisantes et peu équipées, connaissent des ruptures de fonctionnement et de médicaments et ne peuvent fournir de tels services. Dans ces conditions, les femmes courent des risques de complications dangereuses.
- Le risque accru de malnutrition : le recours à des mécanismes de survie, comme la réduction de la quantité et de la qualité des repas, peut mettre les FEFA dans une situation de malnutrition. En 2024 il y aura 1.1 million des FEFA souffrant de malnutrition aiguë.
- Une faible instruction sur les bienfaits nutritionnels de bonnes pratiques d'allaitement maternel, d'alimentation complémentaire et de l'utilisation d'eau sûre chez les jeunes filles et les femmes les rendent plus vulnérables à cause d'un manque de connaissances.
- Les situations de handicap exacerbent la vulnérabilité des femmes enceintes et femmes allaitantes car elles accèdent difficilement aux biens et services essentiels à leur survie et celle de leurs enfants à cause des barrières liées notamment à l'inadaptabilité de l'environnement à leur situation, la stigmatisation ou le manque d'accès à l'information.

### Répartition des besoins des femmes enceintes et femmes allaitantes par niveau de sévérité

GRUPE	TOTAL	MINEUR	MODÉRÉ	SÉVÈRE	CRITIQUE	CATASTROPHIQUE	IMPACTS HUMANITAIRES DIRECTS	IMPACTS HUMANITAIRES SECONDAIRES	RÉGIONS
Femmes enceintes et femmes allaitantes	2,0M	23k	1,1M	743k	143k	35k	Malnutrition, épidémies, mouvement de population	Insécurité alimentaire, protection	Toutes les provinces

## Groupe de population 5 – Personnes en situation de handicap

POPULATION TOTALE	MINEUR	MODÉRÉ	SÉVÈRE	CRITIQUE	CATASTROPHIQUE
3,8M	43k	2,0M	1,4M	268k	66k

En 2023, près de 4 millions de personnes en situation de handicap auront besoin d'assistance humanitaire en RDC. Cela correspond à 15% des personnes dans le besoin en RDC, proportion adoptée internationalement en suivant les critères de l'OMS dans l'absence des données spécifiques dans le pays. Les personnes handicapées ne forment pas un groupe homogène – elles ont des capacités et des besoins différents et contribuent de différentes manières à leur communauté. En temps de crise, elles sont exposées à des situations et facteurs qui les rendent spécialement vulnérables. Il est à souligner que la RDC a ratifié la Convention relative aux droits des personnes handicapées. Elle a aussi adopté une loi nationale de protection des droits de cette catégorie qui, si elle était mise en œuvre, réduirait fortement la discrimination et les autres obstacles à leur participation et à la jouissance de tous les droits de l'homme au même pied d'égalité que d'autres citoyens.

En RDC tous les civils affectés par les conflits en cours ou par des catastrophes naturelles sont confrontés à toute une panoplie de défis. Cependant, ces défis sont encore plus considérables pour les personnes handicapées du fait que les obstacles auxquels elles sont confrontées sont dus aux institutions, aux attitudes et à l'environnement, ainsi qu'à des facteurs de risque, exacerbés dans un contexte de crise ou de conflit. De plus, lors des crises humanitaires, les personnes handicapées subissent comme la plupart

des personnes affectées, entre autres, des impacts physiques directs, de la détresse psychologique et de la désorientation, mais aussi une diminution ou une perte de confiance en soi et une dépendance accrue à l'égard des autres<sup>60</sup>. Parmi les facteurs de vulnérabilité des personnes handicapées, il faut souligner :

- Le risque accru aux abus physiques, sexuels et émotionnels requiert une protection additionnelle. Les personnes en situation de handicap sont plus à risque d'être victimes de violence, dont des violences basées sur le genre, lors d'attaques ou d'affrontements armés, en particulier les femmes. De manière générale, elles sont fragilisées par le manque de prise en compte de leurs besoins spécifiques par les politiques publiques.
- La perte d'accès à leur équipement, traitement médical ou aux services de réadaptation lors d'un choc comme (conflit, inondations, etc.).
- L'environnement non adapté à leur situation de handicap lors des déplacements forcés ou dans des sites ou familles d'accueil.
- L'accès réduit aux services essentiels lors d'une intervention humanitaire. Le manque de disponibilité ou d'accessibilité à ces types de services limite leur capacité à faire face à la situation. Celle-ci est exacerbée par l'absence d'information et de communication adaptée à leur situation de handicap.

### Répartition des besoins des personnes en situation de handicap par niveau de sévérité

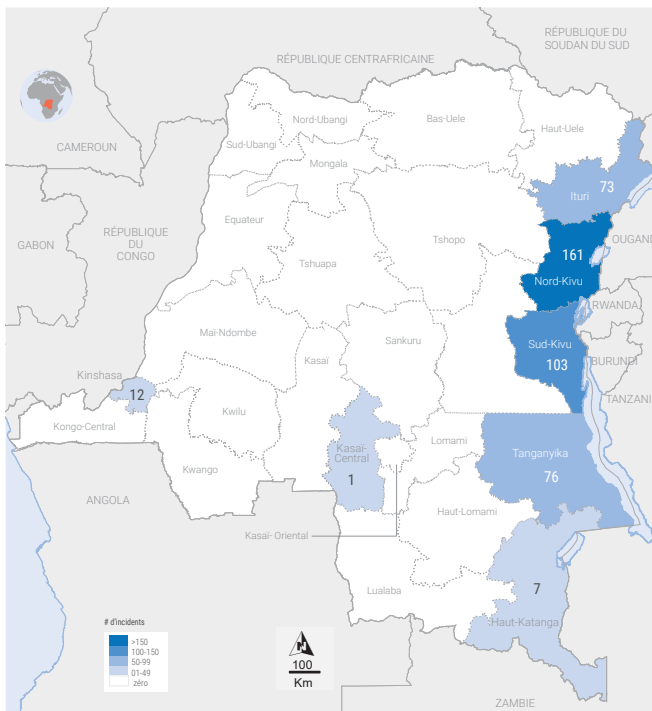
GRUPE	TOTAL	MINEUR	MODÉRÉ	SÉVÈRE	CRITIQUE	CATASTROPHIQUE	IMPACTS HUMANITAIRES DIRECTS	RÉGIONS
Personnes en situation de handicap	3,8M	43k	2,0M	14M	268k	66k	Mouvements de population, insécurité alimentaire, malnutrition, épidémies, protection	Toutes les provinces

## 1.6

## Situation d'accès humanitaire

De janvier à septembre 2023, un total de 433 incidents d'accès humanitaire signalés par les partenaires humanitaires dont 239 cas de violence contre des acteurs humanitaires. Deux travailleurs humanitaires ont été tués, 17 ont été blessés, et 26 enlevés, notamment dans les provinces du Nord-Kivu et Sud-Kivu, qui sont les plus affectées par les enlèvements et les braquages de véhicules humanitaires. Les cambriolages et embuscades visent principalement le personnel local des ONG nationales et internationales, ainsi que les installations et dépôts de celles-ci. Il sied de signaler que de janvier à septembre 2022, 485 incidents avaient été notifiés.

### Incidents d'accès humanitaire (janvier à septembre 2023)



Malgré la baisse légère du nombre d'incidents d'accès humanitaire en 2023, les contraintes sécuritaires sont toujours reportées à l'Est de la RDC affectant essentiellement les activités humanitaires

des agences de Nations Unies. Cette situation est le résultat de l'activisme des groupes armés d'une part, et des manifestations et interdictions de circuler sur certaines routes d'autre part. Pour les ONG, les obstacles administratifs, les restrictions de mouvements, et les barrières à l'accès physique restent les défis majeurs, principalement au centre du pays. À noter que, les restrictions à la circulation des personnes et des biens ont passé de 21% au deuxième trimestre à 34% au troisième trimestre. Tous ces incidents ont eu un impact négatif sur les interventions humanitaires sur le terrain<sup>61</sup>.

### Chiffres clés de la perception de sévérité

**264**  
Zones de santé

**79**  
Territoires

**9**  
Indicateurs de contraintes d'accès évalués

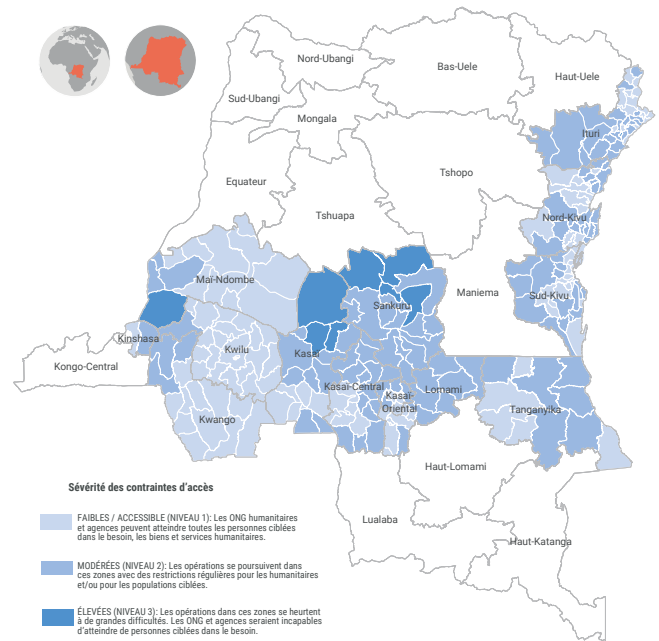
**155**  
Organisations ayant participé aux focus groupes

**259**  
Membres des organisations participantes

Pendant la saison pluvieuse, certains territoires restent inaccessibles en raison du mauvais état des routes et la dégradation des ponts et ouvrages de franchissement. Par exemple, en août 2023, les acteurs humanitaires ont été contraints de suspendre leurs interventions ciblant environ 45 000 personnes retournées dans trois zones de santé au Nord de Nyunzu (Kabeya, Mukena, Kalima et Kilunga) dans la province du Tanganyika, à la suite des contraintes d'accès physique.

Les acteurs humanitaires ont mené, en 2023, des discussions pour développer une cartographie de sévérité de l'accès humanitaire dans les zones de santé de sept provinces (Nord-Kivu, Sud-Kivu, Ituri, Tanganyika, Kasai, Mai-Ndombe, Kinshasa). Sur les 264 zones de santé évaluées, les contraintes d'accès sont perçues comme sévères dans neuf zones (avec 400 000 personnes dans le besoin), modérées dans 114 zones (avec 8 millions de personnes dans le besoin) et faibles dans 141 zones (avec 10 millions personnes dans le besoin).

### Sévérité des contraintes d'accès par zone de santé



#### KINDU/MANIEMA, JUIN 2019

Bourbiers sur l'axe Kindu - Camp -Luama -Lokando.

Photo : OCHA/Jean Jonas Tossa



## 1.7

## Analyse des marchés et panier minimum de dépenses (MEB)

L'Initiative Conjointe de Suivi des Marchés (ICSM), financée par USAID et mise en œuvre par REACH en collaboration avec le Cash Working Group, permet de collecter des données sur les marchés en RDC via un outil de collecte de données commun. Les informations sur les prix des articles alimentaires et non alimentaires sont collectées lors d'entretiens structurés avec des commerçants qui vendent leurs articles sur les marchés évalués. 18 marchés ont été identifiés dans le Bas Uele, le Nord Kivu, le Sud Kivu, l'Ituri et au Tanganyika et 237 commerçants (dont 66% de femmes) ont été interrogés. Ces données permettent de renseigner le panier de dépenses minimum (MEB).

### Méthodologie

« Lorsqu'ils le peuvent, les enquêteurs relèvent trois prix par article minimum dans chaque marché. Le prix médian de chaque article est ensuite retenu pour l'analyse et le calcul du coût du MEB. Afin de permettre le calcul du coût du MEB dans tous les marchés suivis, lorsqu'aucun prix n'a été relevé pour un article dans un marché, le prix médian de cet article à l'échelle du territoire est alors utilisé. Pour calculer les coûts médians du MEB au niveau du territoire, de la province, de la région ou du pays, la médiane des coûts médians des marchés concernés est utilisée. Une fois le panier déterminé, sa valeur monétaire est évaluée en utilisant les prix locaux collectés. »

Le MEB correspond aux besoins minimaux d'un ménage composé de cinq personnes, soit deux adultes et trois enfants, dont un de moins de 5 ans.

Le MEB a connu une stabilité relative de ses prix en 2023. Au mois d'août 2023, le coût médian du MEB pour l'ensemble des marchés évalués est de 346 785 franc congolais (FC) soit 142,07 dollars américains (USD). Seuls deux marchés sur 18 ont connu une hausse du coût médian du MEB. En septembre 2023, le coût médian du MEB à l'échelle des marchés évalués est de 358 603 FC. 56% des marchés évalués ont connu une hausse du coût médian de leur MEB.

Il existe parfois une certaine disparité au sein d'une même province comme dans le Tanganyika. Ainsi, le coût médian du MEB s'échelonne de 246 619 FC (103,28 USD) dans le marché Kasoko à Nyunzu à 406 345 FC (170,17 USD) au marché central de Manono au mois de septembre.

Près de quatre commerçants sur 10 ont également indiqué avoir été confrontés à des difficultés d'approvisionnement en août. Plus d'un tiers des commerçants (35%) interrogés au mois de septembre ont déclaré avoir connu des difficultés de réapprovisionnement des articles alimentaires ou non-alimentaires. Les difficultés sont principalement liées aux coûts élevés du transport (65%), à l'état des routes (52%), et à l'instabilité du taux de change (50%). Les articles qui ont pâti de ces difficultés d'approvisionnement sont les articles liés à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement, les combustibles suivis des articles alimentaires.

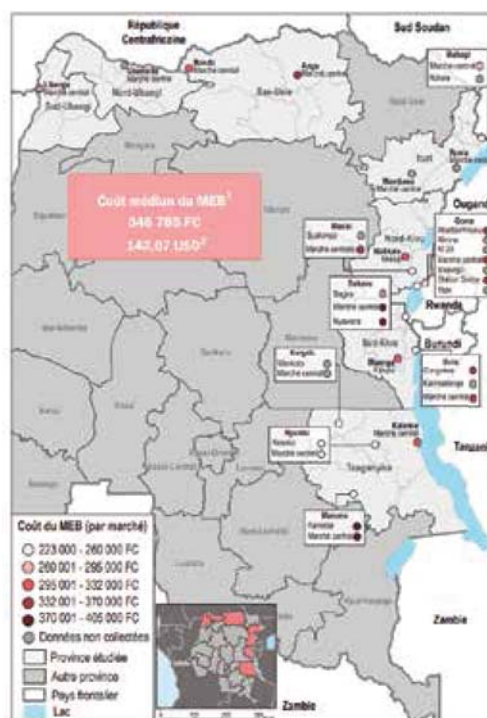


Figure 2. Coût médian du MEB par marché.  
Source : ICSM (REACH)

Articles alimentaires		Qté / ménage/mois	
Farine de maïs		37,5 kg	
Farine de manioc		37,5 kg	
Haricots		27 kg	
Huile		3,3 L	
Sel		0,75 kg	
Eau, hygiène et assainissement (EHA) et combustible		Qté./ménage/mois	
Savon en brique (800 g)		3 pièces (p.)	
Savon lessive en poudre (50 g)		6 p	
Bandes hygiéniques (paquet de 10)		2 p	
Combustible (brasse, charbon, bois)		10 kg	
Articles ménagers essentiels (AME) <sup>5</sup>		Qté./ménage/an	
Natte deux places		2 p	
Moustiquaire deux places		2 p	
Bidon en plastique		2 p	
Pagne 100% coton		1 p	
Lampe scolaire ou à pile		1 p	
Autres dépenses <sup>6</sup>		Type de dépenses	Coût mensuel
Santé		consultations et transport	70 200FC
éducation		fournitures	4 875 FC
Communication		100 unités	2 000 FC
Abri		Entretien du logement	10 000 FC

Le MEB est composé d'un ensemble de biens et services de base accessibles sur les marchés que les ménages bénéficiaires de l'assistance humanitaire sont susceptibles de prioriser. les quantités indiquées dans le tableau ci-dessus correspondent aux besoins minimaux mensuels d'un ménage de cinq personnes comprenant deux adultes, deux enfants de 5 à 17 ans et un enfant de moins de 5 ans<sup>7</sup>

Tableau 2. Articles du MEB évalués. Source: REACH

## Panier minimum alimentaire (PMA) et coût du panier alimentaire par personne

### Méthodologie

« La méthodologie de référence est celle mise en place par l'équipe de l'Analyse et Cartographie des Vulnérabilités (VAM) du PAM. Les données collectées sur les prix sont compilées mensuellement. Le coût médian du panier minimum alimentaire (PMA) est obtenu en calculant la médiane de chaque article du PMA dans chaque marché suivi où plusieurs prix sont relevés. Le coût du PMA est ensuite obtenu en utilisant le prix médian de chaque article dans les marchés concernés. »

Article	Quantité / ménage/mois
Farine de maïs	37,5 kg
Farine de manioc	37,5 kg
Haricots	27 kg
Huile	3,3 L
Sel	0,75 kg

La composition du PMA reprend les articles alimentaires et les quantités spécifiées dans le MEB, comme spécifié à la page 2. pour obtenir le coût du MPA dans un marché, les prix d'une unité (kilogramme ou litre) de chaque article ont été multipliés par les quantités indiquées dans le tableau ci-dessus.

Figure 3. composition du panier minimum alimentaire. Source: PAM

En août et septembre 2023, le coût médian du PMA est plutôt stable. Il est estimé à 195 372 FC soit environ 78 USD. Cette stabilité se reflète dans des provinces comme le Nord-Kivu, l'Ituri, le Sud-Kivu, le Haut-Uele, le Tanganyika (région de l'Est) et le Haut-Katanga, dont le coût médian de son PMA est le plus élevé du pays après Kinshasa (190 439 FC).

La région dite du Centre (comprenant entre autres le Kasai et le Kasai-Central) a le PMA le plus bas du pays (179 734 FC soit 71 USD). Il a toutefois augmenté de +17% en raison de l'augmentation du prix de la farine de maïs (+72%) dû à une rupture des stocks de certaines réserves. Dans le Nord-Ouest du pays (Nord-Ubangi, Sud-Ubangi et Tshopo), le PMA a enregistré une hausse de +16% en raison des hausses des coûts de la farine de maïs et des haricots. La ville de Kisangani a connu une augmentation significative (+66%) du coût médian du PMA.

Le Programme Alimentaire Mondial (PAM) suit également chaque mois le coût moyen d'un panier alimentaire pour une personne sur les marchés de la RDC dans les zones où il est opérationnel (réf. Évolution mensuelle du coût du panier alimentaire). Il a notamment activé son protocole d'urgence pour assister près de 3.6 millions de personnes à l'Est du pays.

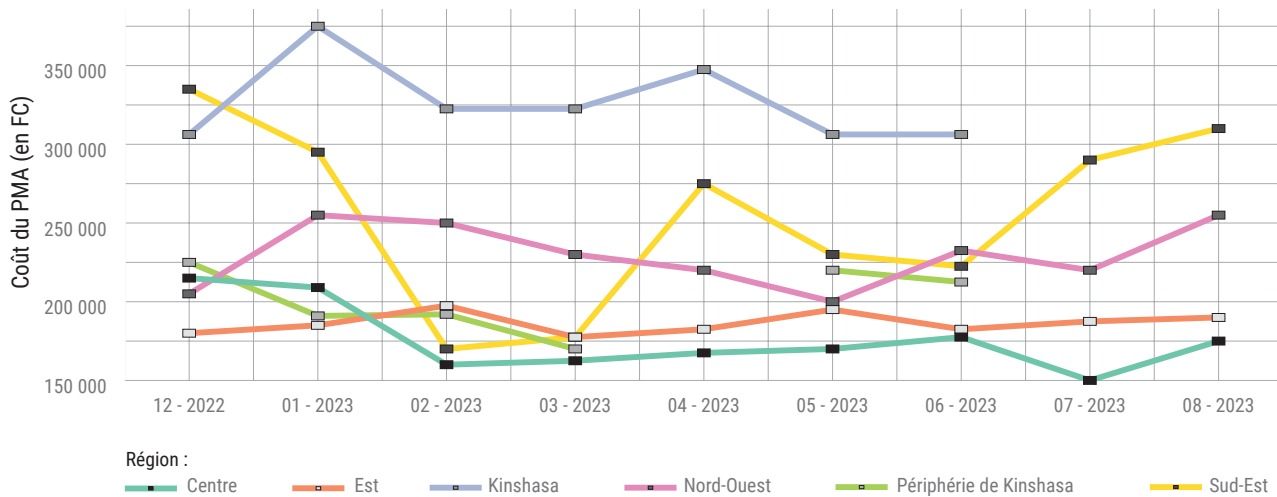


Figure 4. évolution du coût du panier minimum alimentaire par région. Source: REACH, via les données du PAM FEWSNET, CIAD

Au niveau national, le coût moyen du panier alimentaire par personne est stable en 2023. Il est de 41 189 FC soit +25 % de plus qu'en septembre 2022. Ce panier alimentaire se compose comme suit : 7,5 kilos de farine de manioc, 7,5 kilos de farine de maïs, 5,4 kilos d'haricots, 0,66 litres d'huile de palme et 0,15 kilos de sel pour une personne par mois. Les provinces de l'Est de la RDC - Ituri, Nord-Kivu et Sud-Kivu – font face à une crise alimentaire qui est accentuée par les conflits armés, les catastrophes naturelles et une pauvreté chronique. Dans ces provinces, le coût du panier alimentaire observé est plus au moins stable depuis juin 2023.

Dans les provinces de l'Est du pays (Ituri, Nord-Kivu et Sud-Kivu), le coût du panier alimentaire observé est plus au moins stable depuis le mois de juin 2023. Quant à la ville de Goma, elle enregistre une hausse de 13% du coût du panier alimentaire par rapport à août 2023. En effet, les affrontements armés dans le territoire de Masisi ont perturbé l'approvisionnement de la ville. La situation pourrait se détériorer avec l'épuisement des stocks dans la ville de Goma et l'approche de la période de soudure.

Au Nord-Kivu (Goma, Nyiragongo et Masisi), le coût moyen du panier alimentaire a augmenté de 19 % entre septembre 2022 et septembre 2023. Cette augmentation est de 23% pour la province de l'Ituri (Bunia, Aru, Irumu, Djugu et Mahagi).

Ainsi, le panier le plus cher au mois d'août a été enregistré à Walikale (51 760 FC) et le moins élevé à Rutshuru (31 475 FC) dans le Nord-Kivu. Quant à la

province de l'Ituri, le prix du panier le plus élevé est à Bunia (49 000 FC). Les territoires de Buta (Bas-Uélé) et de Dungu (Haut-Uélé) enregistrent le coût du panier parmi les plus élevés du pays car les prix du haricot y sont très élevés. Le coût du panier le plus élevé en septembre 2023 est enregistré à Lubumbashi dans le Katanga (68 322 FC).

Dans les provinces du Kasai et Kasai-Central, le coût du panier alimentaire est stable. Toutefois, la ville de Kananga a enregistré une baisse de 25 % à la suite de l'amélioration de la disponibilité du haricot sur le marché avec les productions en mi-septembre dans les territoires de Dibaya et Luiza, et avec des approvisionnements à partir de Lualaba.

### Inflation et dévaluation du franc congolais

En 2023, le franc congolais a connu une dépréciation de 25% face au dollar américain. La cause de cette dépréciation est l'inflation dans le pays qui a augmenté de 13% depuis décembre 2022. Cette inflation a été déclenchée, entre autres, par la hausse des prix agricoles au niveau mondial liée notamment à la guerre russo-ukrainienne mais aussi en raison de dépenses publiques qui ont augmenté avec la résurgence du conflit à l'est du pays. La Banque centrale congolaise a augmenté les taux d'intérêts drastiquement en août 2023 à 25%, pour freiner l'inflation. Ce qui a entraîné la dépréciation du franc congolais dans le pays. L'inflation et la dépréciation ont aggravé la situation des populations les plus précaires qui connaissent depuis plusieurs mois une baisse importante de leur pouvoir d'achat.

## 1.8

## Redevabilité envers les populations affectées

En 2023, plus de 46 000 personnes <sup>ii</sup>, dont 53% de femmes, ont été interrogées lors de deux évaluations multisectorielles de grande ampleur. D'une part, l'évaluation de la sécurité alimentaire en situation d'urgence facilitée par le PAM, en collaboration avec REACH, a permis, pour la première fois, une évaluation multisectorielle des besoins couvrant l'ensemble de la RDC, à l'exception de la ville-province de Kinshasa et du territoire du Rutshuru, inaccessible pour des raisons de sécurité. D'autre part, les enquêtes de perception entreprises par Ground Truth Solutions ont recueilli l'avis de personnes ayant reçu de l'assistance humanitaire dans les trois provinces les plus affectées à l'Est du pays, l'Ituri, le Nord-Kivu et le Sud-Kivu.

Parce que les enfants constituent plus de la moitié des personnes dans le besoin, les acteurs ont également souhaité les écouter directement, sans le filtre d'adultes qui pourraient déformer ou mésinterpréter leurs besoins. Premièrement, l'évaluation conjointe complète des besoins en éducation (JENA) dans les zones touchées par les conflits a permis d'organiser 60 groupes de discussion avec des filles et des garçons de 6 à 16 ans, scolarisés ou non, y compris sur des enjeux de protection et des thématiques multisectorielles.<sup>iii</sup> Deuxièmement, plus de 273 000 jeunes U-reporters ont partagé leur opinion sur des sujets d'importance humanitaire.



**46 000**

Hommes et femmes interrogés lors d'enquêtes statistiquement représentatives

**60**

Groupes de discussion réalisés avec des enfants

**273 000**

Jeunes U-reporters mis à contribution

**Ces quatre évaluations ont permis non seulement de replacer la voix des communautés affectées, dans toute leur diversité, au cœur de l'analyse des besoins, mais également de saisir leur perception sur l'assistance humanitaire en vue d'améliorer celle-ci.**

ii 44 680 ménages interrogés lors de l'évaluation de la sécurité alimentaire en situation d'urgence (EFSA), menées par le PAM en collaboration technique avec REACH/IMAPCT permettant une évaluation multisectorielle des besoins (MSNA) (dont 21 547 femmes interrogées et 7 215 femmes cheffes de ménage) et 1 134 personnes lors de l'enquête de perception réalisée par Ground Truth Solutions, dont 628 femmes.

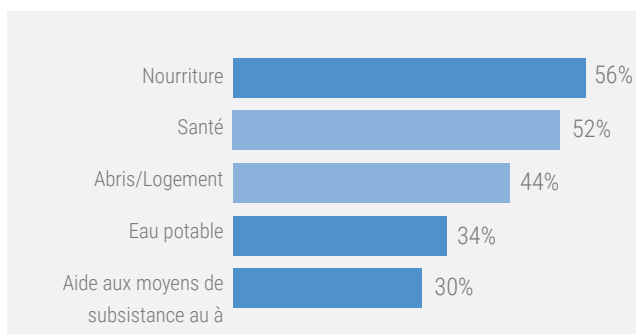
iii U-Report est un outil de messagerie qui permet aux jeunes du monde entier de s'engager et de s'exprimer sur les questions qui leur tiennent à cœur. Pour cet exercice, les résultats de quatre enquêtes menées auprès des U-reporters en 2023 ont été considérés. Celles sur les besoins prioritaires dans les camps de personnes déplacées en Ituri et Sud-Kivu (809 répondants), sur la sécurité alimentaire (256 361), sur le suivi de la rentrée scolaire (272 780) et sur l'Exploitation et les Abus Sexuels (213 038 répondants)



## I. Des besoins prioritaires en écho à la sévérité des besoins

La nourriture, la santé et les abris restent les trois besoins prioritaires exprimés par les ménages au niveau national<sup>62</sup>. Les dynamiques de la crise et les priorités des populations sont directement corrélées. Dans des territoires où les violences armées limitent l'accès aux champs et aux moyens de subsistance, comme le Masisi par exemple, les trois quarts de la population ont un score de consommation pauvre (74%)<sup>63</sup> et les deux tiers ne peuvent accéder à un marché à moins de trente minutes de marche (61%). L'aide alimentaire est alors citée comme besoin prioritaire par 75% de la population. Dans la province du Nord-Kivu, le besoin de protection est ainsi cité par 1 personne sur 10, trois fois plus que la moyenne nationale (3%)<sup>64</sup>.

### Besoins prioritaires exprimés par les communautés



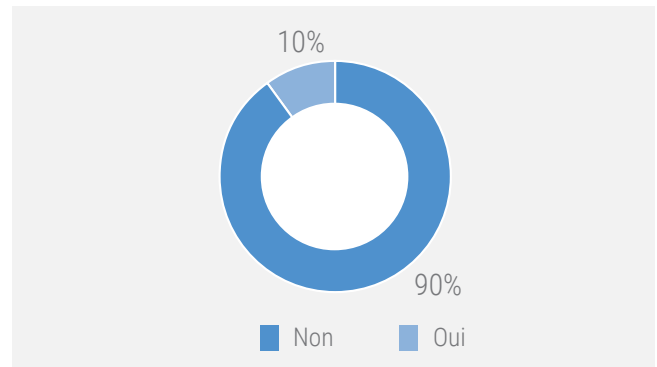
La nourriture et les vêtements sont également considérés comme le besoin premier des filles et des garçons déplacés vivant dans les camps à l'est du pays. Le second besoin qu'ils expriment est de rentrer chez soi<sup>65</sup>.

## II. Un manque de participation criant et une inadéquation de l'aide

La moitié des personnes ayant reçu de l'assistance considère que l'aide n'a pas permis de répondre à leurs besoins les plus importants (49%). Plus de la moitié des personnes interrogées (55%) estiment que les communautés revendent l'assistance reçue<sup>66</sup>. Les personnes ayant reçu des transferts monétaires affirment plus souvent que les autres que l'assistance leur a permis de couvrir leur besoins essentiels (68%), en raison de la liberté de choix que l'assistance monétaire permet.

Ces chiffres témoignent d'une déconnexion entre les préférences des personnes et les modalités de l'aide et exhortent à une plus grande participation des communautés dans la conception de l'assistance. En effet, seul 1 personne sur 10 ayant reçu de l'assistance affirme avoir participé à la conception, à la mise en œuvre ou au suivi de l'assistance humanitaire<sup>67</sup>.

### Personnes ayant contribué aux décisions, à la mise en œuvre ou au suivi des biens et services humanitaires



## III. Une communication inadaptée

Les résultats des enquêtes de perception témoignent du manque d'efficacité de nos systèmes de communication avec les personnes affectées. En effet, plus de deux tiers des personnes recevant de l'assistance ne savent pas pendant combien de temps elles en bénéficieront (69%) ou comment les humanitaires ont déterminé qui recevrait de l'aide ou pas (82%). En revanche, les informations plus pratiques sur l'enregistrement effectif des personnes, l'heure et les lieux de distribution sont connues par une majorité de personnes.

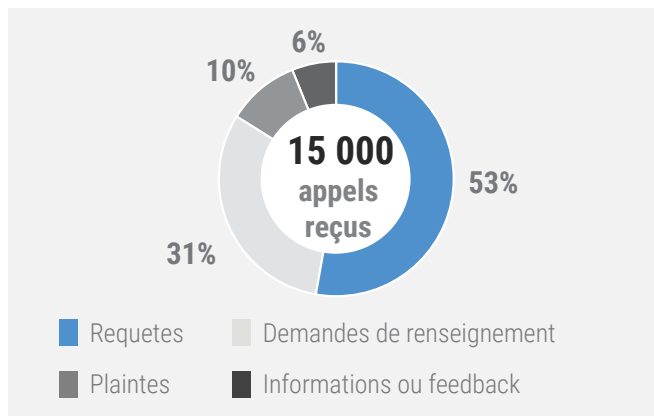
Les données du suivi de la réponse démontrent que les humanitaires organisent des activités pour partager des informations, mais celles-ci ne semblent pas reçues, accessibles et intégrées par l'audience escomptée. L'inadéquation de la langue, du format du message (simplicité, clarté) et des canaux de communication pourraient expliquer cette dissonance. La variété des langues parlées dans les ménages au niveau national devrait notamment inciter les partenaires humanitaires à penser leur communication au-delà des langues principales que sont le lingala, le tchiluba et le swahili<sup>68</sup>. Une analyse plus fine est

nécessaire pour comprendre les causes de l'échec des efforts de communication et adapter les messages, canaux et modalités d'information.

#### IV. Des mécanismes de plainte inadéquats malgré une forte demande d'expression

**Le volume croissant d'appels reçus par la ligne verte inter-agence 49 55 55 témoigne de la volonté des communautés de poser des questions, d'exprimer leurs préoccupations et de déposer des plaintes, y compris sur des sujets sensibles comme des cas d'exploitation et violence sexuels.** En 2022, plus de 52 000 appels ont été traités dont une majorité de requêtes et de demandes de renseignements<sup>69</sup>. A défaut de mécanisme collectif permettant le référencement et l'analyse systématique de ces appels, les acteurs humanitaires ne peuvent pas en tirer des tendances et leçons collectives pour adapter la réponse. Lors du pilotage à venir d'un mécanisme collectif, les acteurs devront considérer que deux tiers des ménages (63%) ne possèdent pas de numéro de téléphone<sup>70</sup>, et donc ne peuvent pas se satisfaire des seules lignes vertes.

#### Catégorie des appels reçus par la ligne verte interagence en 2022



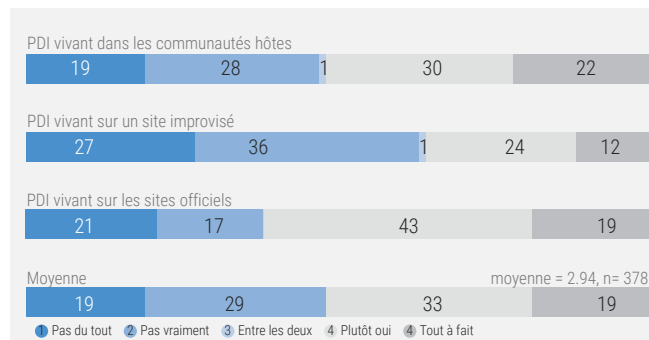
**La majorité des appelants sont de jeunes adultes de 16 à 30 ans (79%) et de sexe masculin (89%). Une telle différence de genre témoigne d'une inégalité forte et multiforme entre les hommes et les femmes.**

Non seulement les femmes ont une connaissance moindre de leurs droits et des recours possibles en cas de questions ou d'incidents, mais elles sont aussi moins familières quant aux moyens à leur disposition pour poser des questions et/ou se plaindre et moins

à l'aise pour les utiliser. Ainsi 47% des jeunes filles n'ont jamais entendu parler des EAS, contre 38% chez les garçons<sup>71</sup>. Un tiers des femmes recevant de l'assistance (30%) ne se sentirait pas à l'aise de reporter un abus, un harcèlement ou un mauvais traitement de la part des humanitaires<sup>72</sup>.

**Les efforts de sensibilisation des humanitaires sur les mécanismes de plaintes et de feedback semblent avoir porté leurs fruits même s'ils demeurent en deçà des résultats attendus.** La moitié des ménages sait désormais comment faire un retour ou une plainte auprès des acteurs humanitaires, contre un tiers l'année 2022<sup>73</sup>. Ce taux est plus élevé chez les PDI vivant dans des sites officiels, où la présence des humanitaires et les activités d'engagement communautaire sont plus importantes.

#### Savez-vous comment faire part de vos suggestions et préoccupations aux acteurs humanitaires?



**En dépit de la préférence affirmée des populations pour des mécanismes de feedback et plaintes en personne, ils ont plus souvent accès à des boîtes à suggestion dont l'effectivité est questionnable.**

A terme, cette déconnexion risque de diminuer la confiance que les communautés accordent aux acteurs humanitaires. Présentement deux tiers de la population affirme avoir confiance dans les acteurs humanitaires. Pour améliorer le niveau de confiance, les communautés appellent notamment les humanitaires à tenir parole (54% des répondants), à prendre en compte leurs préférences et priorités (41%) et à être plus transparent (38%)<sup>74</sup>.

### Comment préférez-vous partager une suggestion ou préoccupation concernant l'aide et les services humanitaires ?



1. Face à face avec un acteur humanitaire – **62%**
2. Boîtes à suggestions – **27%**
3. Le numéro vert – **26%**
4. Face à face avec un leader communautaire – **25%**
5. Réunions communautaires – **24%**

### Comment avez-vous partagé une suggestion ou préoccupation concernant l'aide et les services humanitaires ?



1. Boîtes à suggestions – **52%**
2. Face à face avec un acteur humanitaire – **32%**
3. Autorités locales – **21%**
4. Face à face avec un leader communautaire – **19%**
5. Le numéro vert – **16%**

Selon l'analyse rapide genre du contexte humanitaire de la RDC réalisée par CARE en janvier 2023<sup>75</sup>, la proportion des bénéficiaires satisfaits du processus de fourniture d'assistance humanitaire demeure très faible, Inférieur à 40%, dans les provinces du Nord-Kivu

et de l'Ituri. L'analyse de ces résultats, basée sur le sexe des répondants, révèle un peu plus de proportion des hommes (39%) que femmes (33%) satisfaits globalement du processus de fourniture d'assistance.

Les raisons de cette faible proportion des répondants moins satisfaits au niveau de ces 5 thématiques qui ont été plus évoquées sont :

- Quand l'enregistrement est sous la responsabilité des leaders, ceux-ci exigent parfois des rapports sexuels aux femmes et de l'argent aux hommes avant de les mettre sur la liste
- Plus de priorité est parfois accordée à la population hôte lors de la sélection à la place des populations vulnérables déplacées.

Les thématiques qui recueillent les plus hauts taux d'insatisfaction chez les femmes sont les mécanismes de rétroaction/de plaintes (33%), l'aide adaptée aux besoins spécifiques (22%) et la gestion des listes de bénéficiaires (21%). Chez les hommes, les plus hauts taux d'insatisfaction portent sur les mécanismes de rétroaction/plaintes (26%), assistance adaptée aux besoins des hommes (21%) et gestion de la liste des bénéficiaires (21%).

### Synthèse des préférences (type d'assistance) par genre, âge pour les trois régions selon le sondage d'appréciation

FEMMES (PLUS DE 25 ANS)	HOMMES (PLUS DE 25 ANS)	JEUNES HOMMES ET FEMMES (18 À 24 ANS)
1. Les Transferts En Argent (De Manière Régulière Et Pas À L'aide Des Cartes Sim Vu Le Nombre Important De Problèmes Rencontrés Avec Ce Mode De Livraison)	1. Les Installations Sanitaires Et D'eau Potable,	1. La Scolarisation/ Formation Professionnelle
2. La Nourriture	2. Les Transferts Monétaires (Pas Via Les Sim Puisque Trop De Problèmes)	2. L'assistance Financière Pour Démarrer Un Commerce
3. Les Abris	3. Les Abris (Bâche Ou Matériel De Construction)	3. Des Bâches Et Du Matériel De Construction Pour Les Abris,
4. Kit Hygiène	4. Assistance Financière Pour Payer Les Frais De Scolarité Des Enfants.	4. L'eau Potable & Installations Sanitaires
5. Habits/Vêtements	5. Assistance Pour Trouver Un Emploi / Des Revenus	5. La Nourriture.

Partie 2 :

# Analyse des risques et suivi de la situation et des besoins

---

**NYIRAGONGO/NORD-KIVU, OCTOBRE 2023**

*Un jeune garçon nettoie son bidon d'eau avec de l'eau de pluie stagnante, malgré le risque d'épidémie de choléra qui sévit dans les sites de déplacement.*

*Photo: OCHA/Francis Mweze*



## 2.1

# Analyse des risques

En 2024, la RDC sera le 6ème pays au monde le plus à risque d'une crise humanitaire (il s'agit d'une continuation/dégradation de la crise qui dure depuis plus de 20 ans), selon l'indice INFORM, avec un score de risque s'élevant à 7,7 sur une échelle de 10. La RDC maintient ce rang en comparaison de l'année 2023 avec un score estimé à 7,6. Le risque projeté de conflit est maintenant au plus élevé et le risque d'épidémie est maintenu à 8,3 sur la même échelle. Les capacités d'adaptation des ménages demeurent également faibles avec un score de 8. La vulnérabilité socio-économique de la population a augmenté, passant de 6,6 en 2023 à 6,7 en 2024.

Lors des ateliers provinciaux organisés en fin septembre 2023 dans le cadre du cycle de planification humanitaire 2024, une analyse des risques a été aussi réalisée par territoire, afin d'identifier les changements les plus probables pouvant exacerber les vulnérabilités des personnes dans le besoin. Au-delà des risques généraux, cette analyse a aussi porté sur deux facteurs : le retrait de la MONUSCO et le contexte post-électoral.

**INFORM**  
INDEX FOR RISK MANAGEMENT

INDICE INFORM  
**7,7**



DANGER & EXPOSITION  
**7,2**



VULNÉRABILITÉ  
**7,9**



MANQUE DE CAPACITÉ  
D'ADAPTATION  
**8,0**



### Contexte post-électoral



L'analyse des risques liés au processus électoral en République démocratique du Congo (RDC) met en évidence les risques de contestations et violences post-électorales, contribuant à l'instabilité politique et aux déplacements de populations.

Généralement, les périodes électorales en RDC sont marquées par des tensions politiques accrues, des rivalités entre partis politiques et parties prenantes (société civile, cultes religieux, et autres groupes sociaux) et des contestations autour des processus électoraux. Ces divisions politiques peuvent alimenter les tensions intercommunautaires, en particulier dans les zones où les identités ethniques ou régionales sont fortement polarisées. Les violences intercommunautaires peuvent augmenter, entraînant des déplacements forcés et des atteintes aux droits de l'homme.

Les risques de manipulation électorale, y compris la fraude, l'intimidation et les ingérences politiques, pourraient compromettre l'intégrité et la crédibilité des élections. Cela pourrait entraîner des contestations et des tensions supplémentaires au sein de la population.

A l'issue du scrutin, les résultats des élections pourraient être contestés. Ce qui pourrait conduire à des manifestations, des affrontements violents et des troubles civils. Les partis politiques et leurs partisans pourraient exprimer leurs mécontentement et leurs frustration à travers des manifestations publiques qui pourraient engendrer des violences internes et abus / violations des droits de l'homme.

Pour plus d'information, visitez: [www.inform-index.org](http://www.inform-index.org)

## Retrait de la MONUSCO

Selon les analyses de risques menées dans les provinces du Nord-Kivu, Sud-Kivu et Ituri, le retrait de la MONUSCO (accélééré, progressif, ordonné et responsable) pourrait avoir un impact sur l'évolution de la situation humanitaire en 2024, notant que ce retrait débutera dans la province du Sud-Kivu début 2024. Les principaux impacts associés au retrait de la MONUSCO seraient notamment sur la protection des civils, la stabilisation et la consolidation de la paix, ainsi que l'appui institutionnel.

Au regard du rôle que la MONUSCO joue dans la protection des civils, son retrait pourrait créer un vide sécuritaire, exposant les populations vulnérables à un nouveau cycle de violences, d'abus et de violations des droits de l'homme ainsi que des violations du droit international humanitaire perpétrés par des groupes armés. Cela pourrait avoir un impact sur les civils en termes de déplacements forcés, de problématiques de protection, et d'accès aux services de base. Le retrait progressif de la MONUSCO pourrait également avoir des conséquences sur la capacité des Nations Unies à suivre, documenter et vérifier les violations graves des droits de l'homme, y compris celles relatives aux enfants.

Concernant le rôle de stabilisation et de consolidation de la paix en RDC, le retrait de la MONUSCO pourrait affaiblir les efforts en cours et compromettre les avancées réalisées dans la résolution des conflits et la promotion de la réconciliation. Cela pourrait entraîner une résurgence de tensions intercommunautaires, des affrontements armés et une détérioration de la situation sécuritaire dans certains territoires des provinces d'où la MONUSCO se retirera, en premier lieu dans la province du Sud-Kivu.

La MONUSCO fournit un soutien logistique et sécuritaire crucial aux opérations humanitaires en RDC. Son départ accéléré et progressif pourrait limiter l'accès humanitaire dans les zones reculées et difficiles d'accès, entravant ainsi la livraison de l'assistance humanitaire aux populations dont la survie en dépend. Les risques sécuritaires accrus pour les travailleurs humanitaires pourraient également

réduire leur présence et leur capacité à fournir une assistance vitale.

## Autres risques

### Détérioration de la situation épidémique



L'écosystème favorable au développement ou à la recrudescence de certaines épidémies, surtout au niveau des provinces de l'est, reste une préoccupation majeure pour 2024.

Ce contexte est lié à des questions de gouvernance du secteur de la santé en RDC (retard dans la régularisation de la situation de certains agents de santé, manque d'activation du cadre organique dans toutes les zones de santé, questions logistiques, etc.), à un système de surveillance non optimal avec un gap dans la capacité de diagnostic du laboratoire de l'Institut National de Recherche Biomédicale, à la précarité de la situation en termes d'eau et assainissement et à l'absence de dispositif logistique de contingence épidémique et de personnel formé localement. La prévention, à travers la vaccination, présente aussi des manques importants dans certaines zones, ce qui augmente le risque accru des épidémies, notamment de rougeole. Dans les zones endémiques où les mouvements de population sont importants et l'accès aux sources d'eau et services d'hygiène trop faible, les épidémies de choléra, paludisme et rougeole risquent d'affecter un nombre croissant de personnes, avec des séquelles importantes pour le développement et le bien-être des populations.

### Recrudescence des activités des groupes armés



Au niveau des provinces de l'est, le risque d'une aggravation de l'insécurité causée par l'activité des groupes armés dans le cadre de la lutte pour le contrôle des ressources, notamment minières, reste

une menace importante pour les populations. Dans les zones frontalières, les incursions de groupes et d'individus armés étrangers et les tensions entre la RDC et les pays voisins, notamment le Rwanda, pourraient engendrer de nouvelles tensions ou violences contre les populations civiles. Les tensions entre le Rwanda et le Burundi pourraient aussi générer des conséquences

sécuritaires du côté de la RDC. Également, les retards observés dans la matérialisation du programme de désarmement, démobilisation, réinsertion communautaire et stabilisation (PDDRCS), qui est un chaînon important pour le retour de la stabilité dans les zones de conflit, avec notamment le déploiement des forces de sécurité nationales, font que les groupes armés perdent de plus en plus confiance au programme après plusieurs mois d'attente de l'effectivité dudit programme et continuent de sévir dans une impunité quasi-totale. Cette situation, favorisée par la prolifération d'armes à feu et couplée aux facteurs politico-sécuritaires, le processus de désengagement de la présence de la MONUSCO et les conflits coutumiers, pourrait provoquer de nouveaux mouvements de population et dégrader la situation de protection dans différents territoires des provinces du Nord Kivu, Sud Kivu et Ituri. Par ailleurs, les facteurs économiques comme l'absence de perspective d'amélioration des conditions socio-économiques des ménages et les tensions pour l'accès aux ressources foncières, halieutiques, forestières et minières favorisées par la poussée démographique sont tout autant de facteurs déclencheurs de l'instabilité politico-sécuritaire et les mouvements de population. Des conflits fonciers ou liés au pouvoir coutumier pourraient aussi se déclencher dans les provinces du Kasai, Kasai Central, Kasai Oriental, et Haut-Katanga ou s'aggraver dans les zones actuellement en conflit, notamment dans les provinces de Tshopo, Maï-Ndombe, Kwilu et Kwango.

#### KALEHE/SUD-KIVU, NOVEMBRE 2023

Les décombres de Bushushu résultant des inondations causées par des fortes pluies en mai 2023.

Photo: OCHA/Francis Mweze

### Récurrence de catastrophes liées aux aléas naturels et événements climatiques saisonniers

En 2023, les risques liés aux catastrophes naturelles demeurent les mêmes que les années précédentes.



Entre autres, le risque d'inondations et de glissements de terrain dans les zones riveraines des lacs, des fleuves et des rivières. De mai à novembre ce risque affecte plus dans les provinces de

Tshopo, Bas-uele, Haut-Uele, Nord-Ubangi, Sud-Ubangi, Mongala, Equateur, Kinshasa et de janvier à juin les provinces du Haut-Katanga, du Haut-Lomami, du Maniema, du Tanganyika et du Sud-Kivu. Ces épisodes risquent de provoquer, comme dans le cas du territoire de Kalehe en 2023, des besoins humanitaires importants, y compris des déplacements de population, mais aussi de l'insécurité alimentaire, et des problématiques liées à la faiblesse des systèmes d'eau, d'hygiène et d'assainissement.

Les efforts en termes de réduction des risques et désastres sont absolument primordiaux pour réduire la vulnérabilité de la RDC aux catastrophes liées aux aléas naturels et événements climatiques saisonniers. L'exercice, en cours, de révision de la stratégie nationale de réduction des risques et désastres, est dans ce cadre opportun.



## 2.2 Suivi de la situation et des besoins

L'impact de la crise humanitaire sur les personnes affectées sera suivi en 2024 au niveau des zones de santé, à travers des indicateurs de sévérité intersectorielle pour les cinq impacts humanitaires qui constituent le cadre d'analyse des besoins en

RDC : 1) les mouvements de population, 2) l'insécurité alimentaire aiguë, 3) la malnutrition aiguë, 4) les épidémies, et 5) les problématiques de protection.

### Indicateurs de suivi des besoins

#	INDICATEURS	IMPACTS	SOURCES
1	Nombre de personnes déplacées	Mouvements de population	Statistiques mouvements de population, Commission de mouvements de population (CMP)
2	Nombre de personnes retournées	Mouvements de population	Statistiques mouvements de population, Commission de mouvements de population (CMP)
3	Proportion des dépenses alimentaires	Insécurité alimentaire aiguë	Evaluation Sécurité Alimentaire, IPC
4	Stratégie de survie basée sur les moyens de subsistance	Insécurité alimentaire aiguë	Evaluation Sécurité Alimentaire, IPC
5	Score de consommation alimentaire et /ou déficit énergétique alimentaire	Insécurité alimentaire aiguë	Evaluation Sécurité Alimentaire, IPC
6	Prévalence de la malnutrition aiguë globale	Malnutrition aiguë	Enquêtes SMART, Rapports Pronanut, Système National d'Informations Sanitaires (SNIS)
7	Prévalence de la malnutrition aiguë sévère	Malnutrition aiguë	Enquêtes SMART, Rapports Pronanut, Système National d'Informations Sanitaires
8	Taux d'attaque de choléra	Épidémies	Système National d'Informations Sanitaires
9	Taux d'attaque de rougeole	Épidémies	Système National d'Informations Sanitaires
10	Taux d'attaque de paludisme	Épidémies	Système National d'Informations Sanitaires



**Indicateurs de suivi des besoins - suite**

	<b>INDICATEURS</b>	<b>IMPACTS</b>	<b>SOURCES</b>
11	Taux d'attaque de la MVE	Épidémies	Système National d'Informations Sanitaires
12	Nombre de cas d'EAFGA rapportés	Protection	Base de données DDR ; Base de données GTPE
13	Nombre de cas d'ENA rapportés	Protection	Base de données GTPE
14	Prévalence des cas de VBG	Protection	Base de données Sous-Cluster VBG ; Enquête MICS ; Calculateur paquet de service minimum initial (MISP)
15	Nombre de zones géographiques où la présence d'EEI et/ou REG a été identifiée	Protection	Base de données Sous-Cluster LAM
16	Nombre rapporté de victimes de REG	Protection	Base de données Sous-Cluster LAM
17	Nombre rapporté de cas de violations du droit à la propriété	Protection	Base de données Sous-Cluster LTP
18	Nombre rapporté de violation du droit à la liberté	Protection	Rapport de monitoring de protection ; Rapport de suivi du BCNUDH ; MRM
19	Nombre rapporté de violations de l'intégrité physique et à la vie	Protection	Rapport de monitoring de protection ; Rapport de suivi du BCNUDH ; MRM
20	Nombre de cas rapportés de violences sexuelles liées au conflit	Protection	Rapport de monitoring des droits de l'homme du BCNUDH ; MARA

## Partie 3 :

# Aperçu des besoins sectoriels

---

**NYIRAGONGO/NORD-KIVU, SEPTEMBRE 2023**

Deux jeunes filles déplacées révisant leurs leçons en plein air sur le site de déplacés de Bushagara

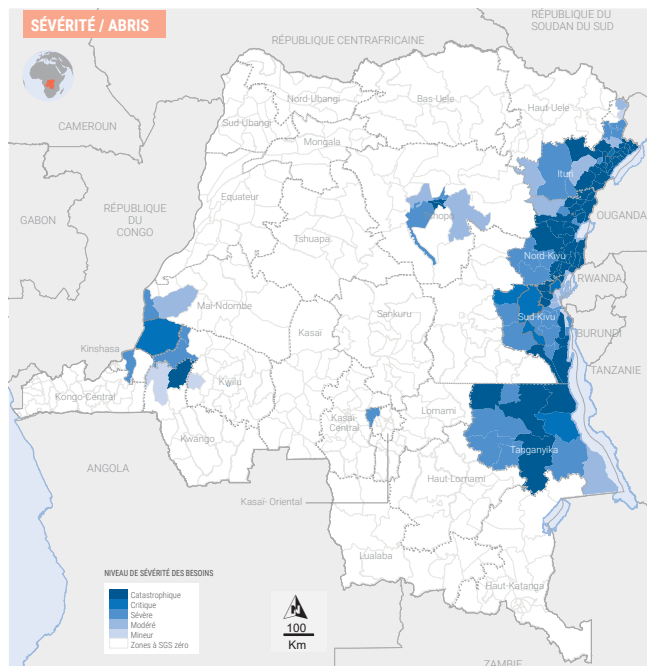
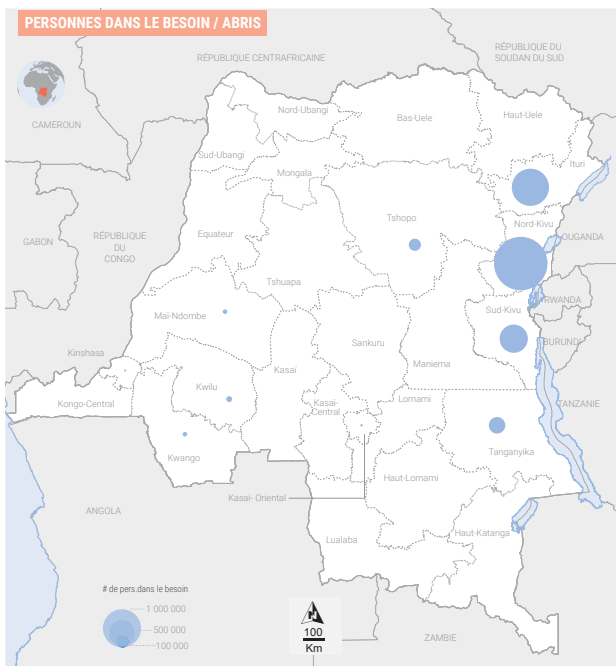
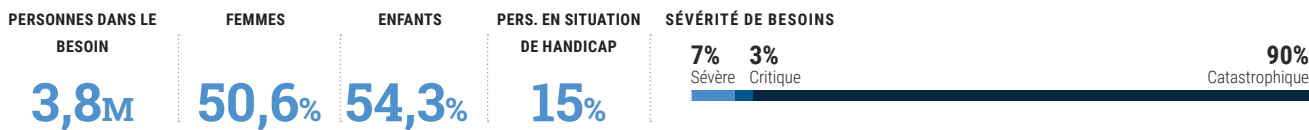
Photo: OCHA/Francis Mweze



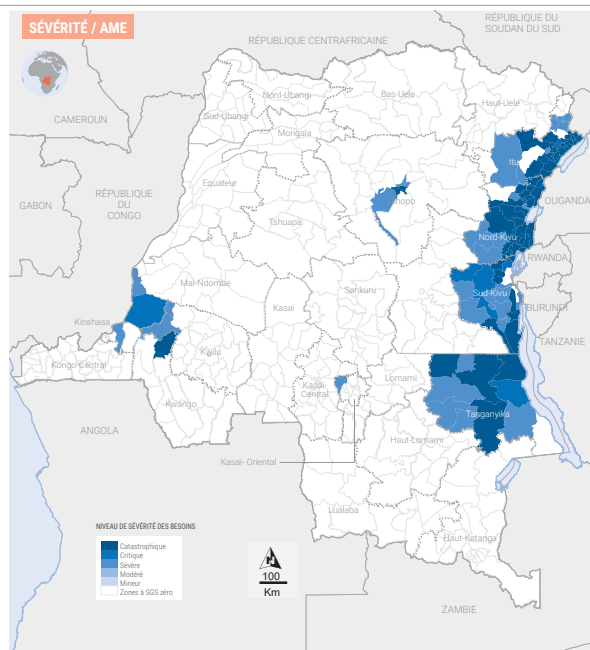
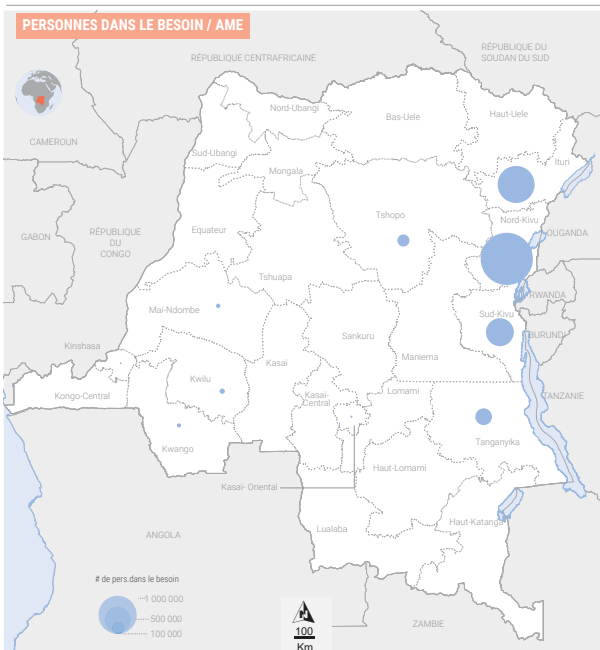
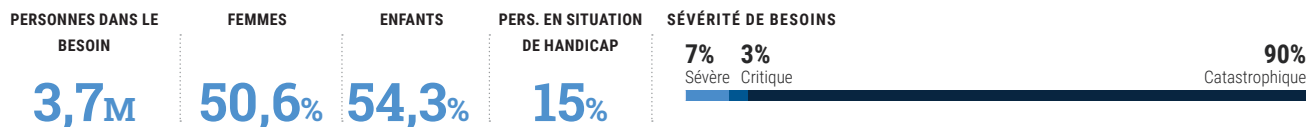
# 3.1 Abris/Articles Ménagers Essentiels (AME)



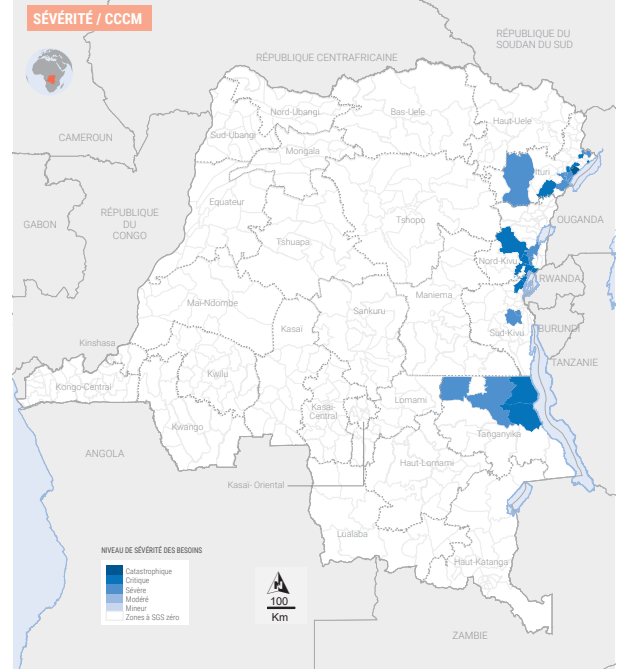
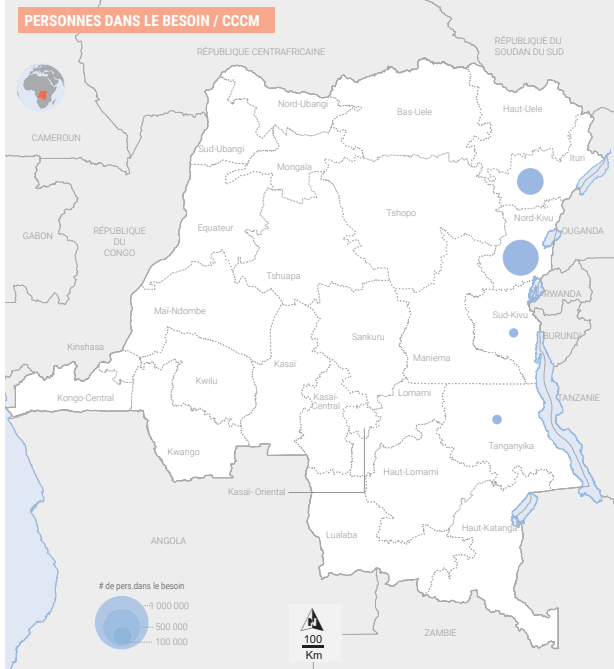
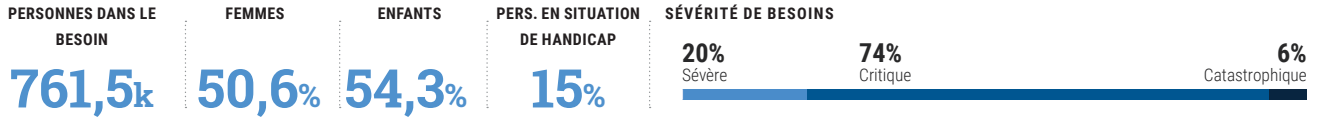
## 3.1.1 Abris



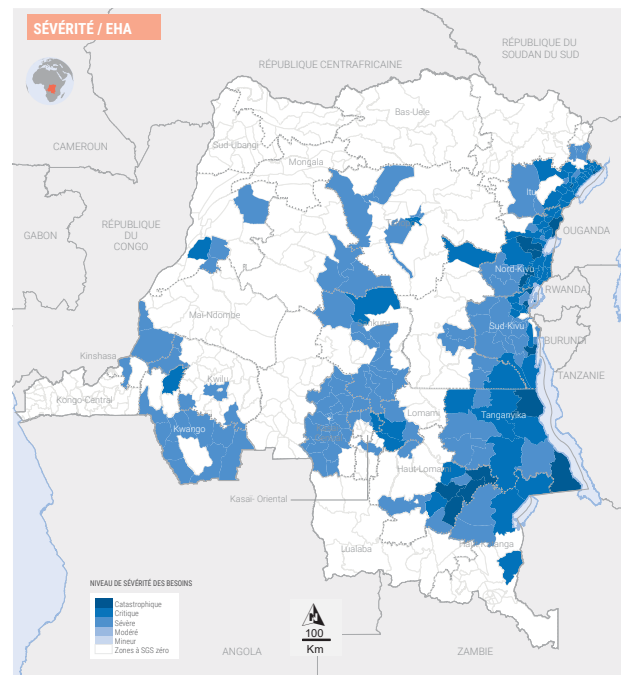
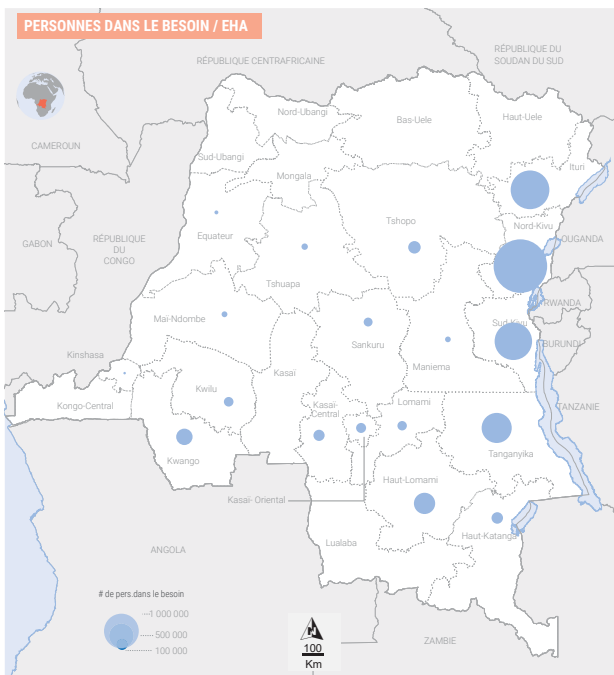
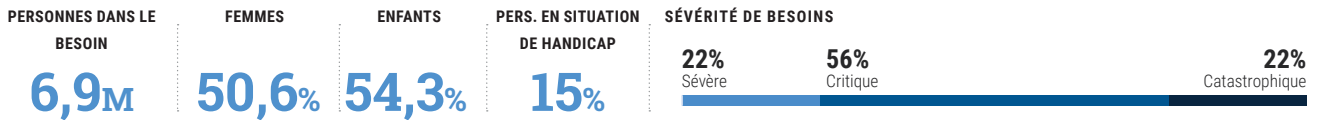
## 3.1.2 AME



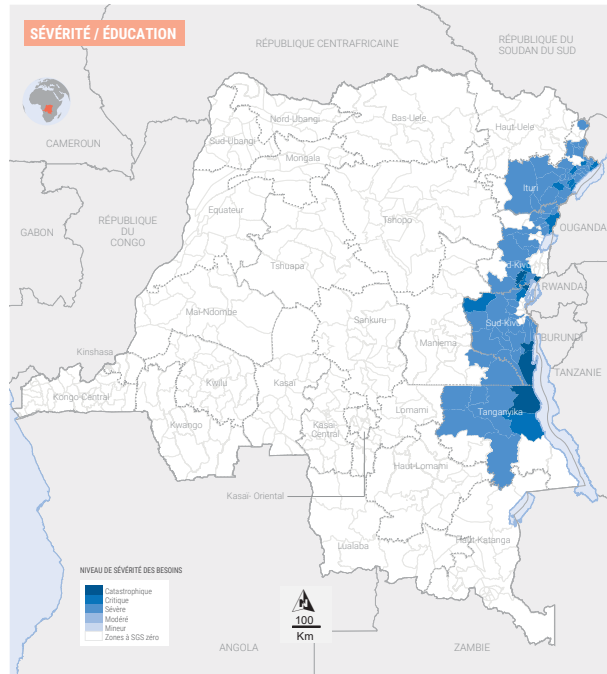
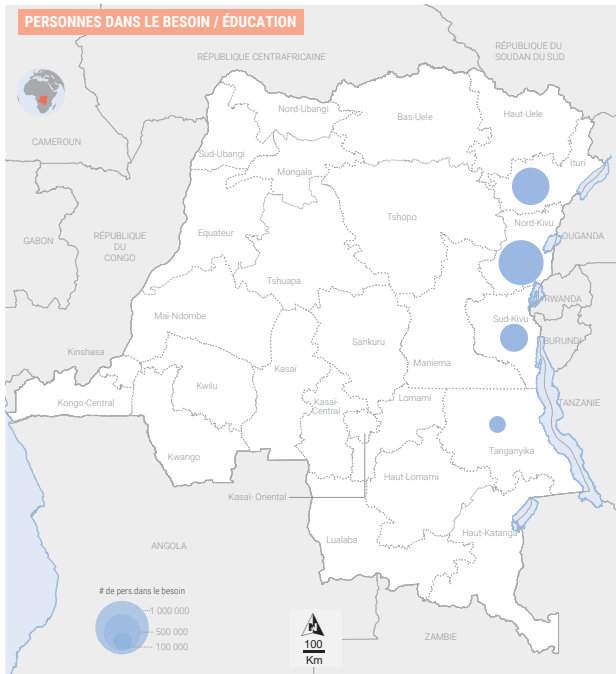
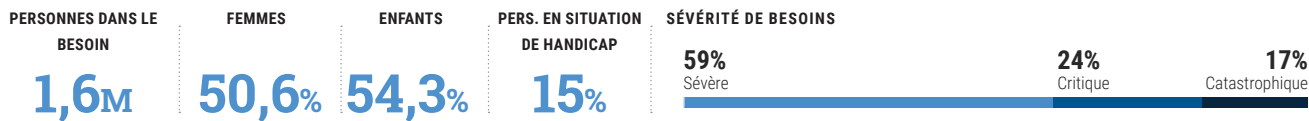
## 3.2 Coordination / Gestion des Camps (CCCM)



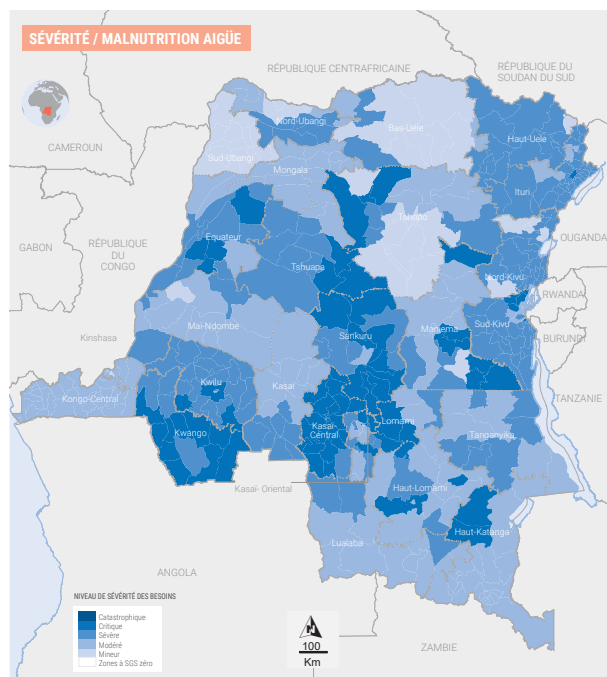
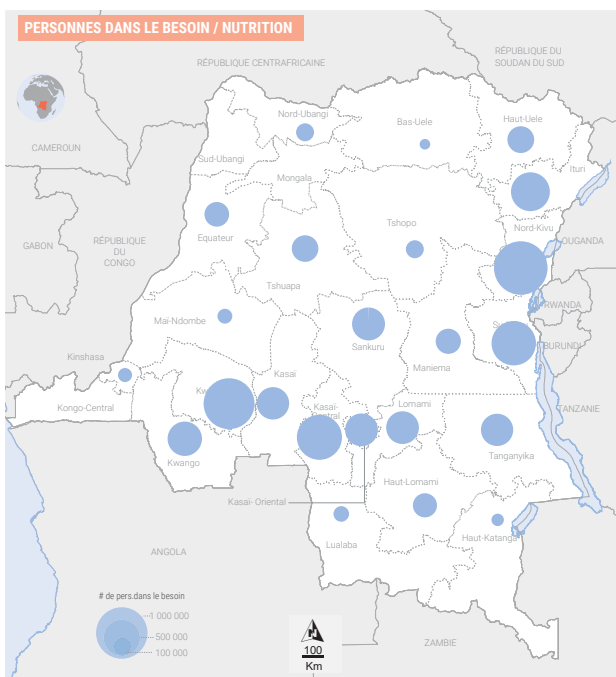
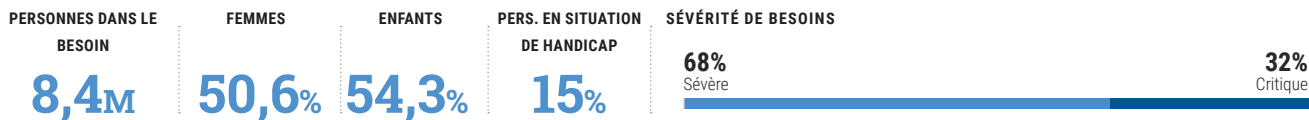
## 3.3 Eau, Hygiène et Assainissement



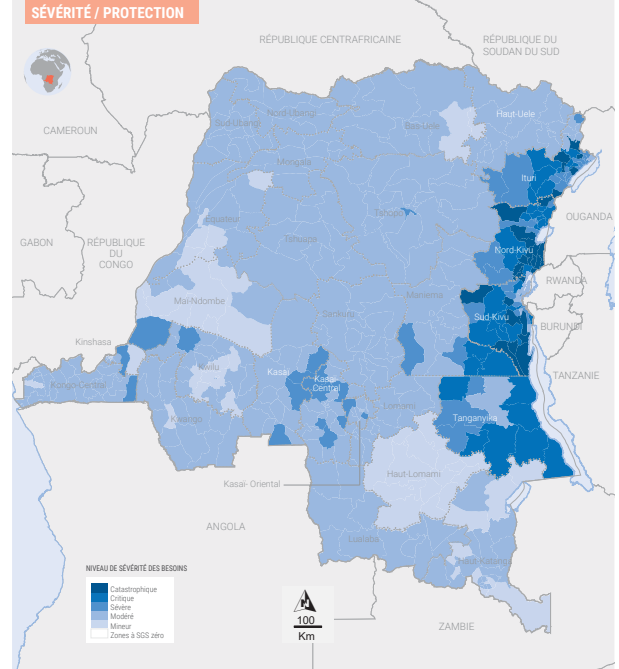
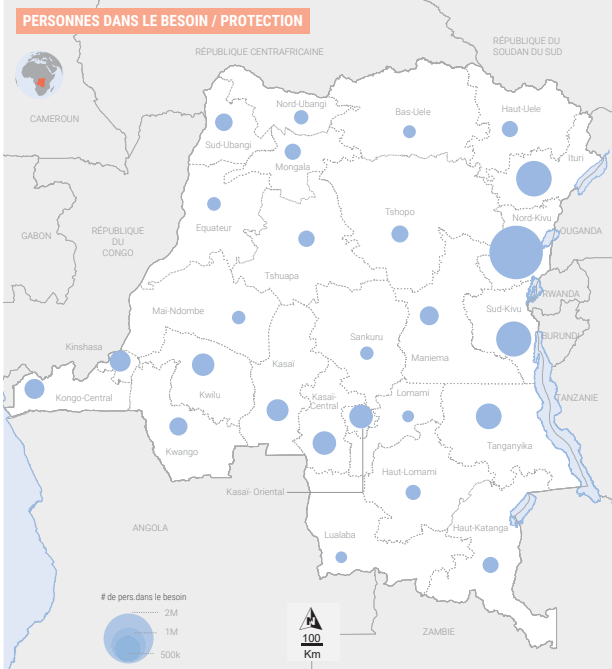
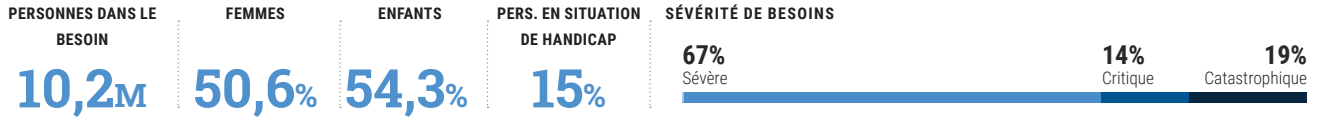
### 3.4 Éducation



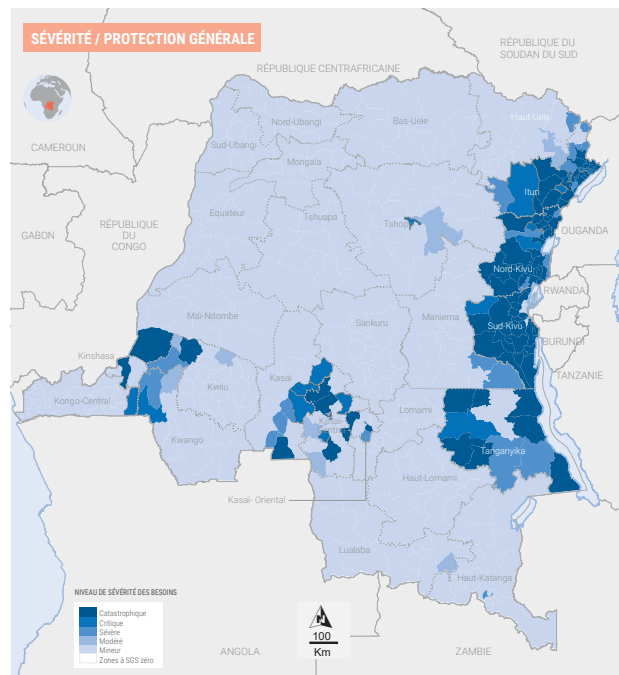
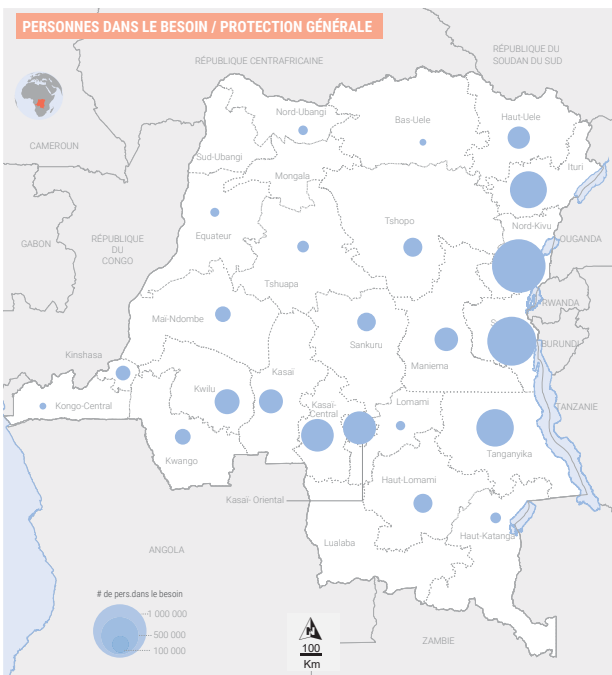
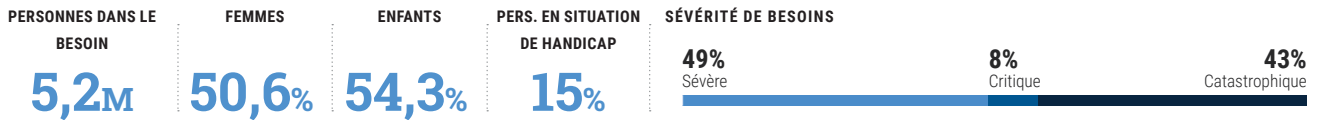
### 3.5 Nutrition



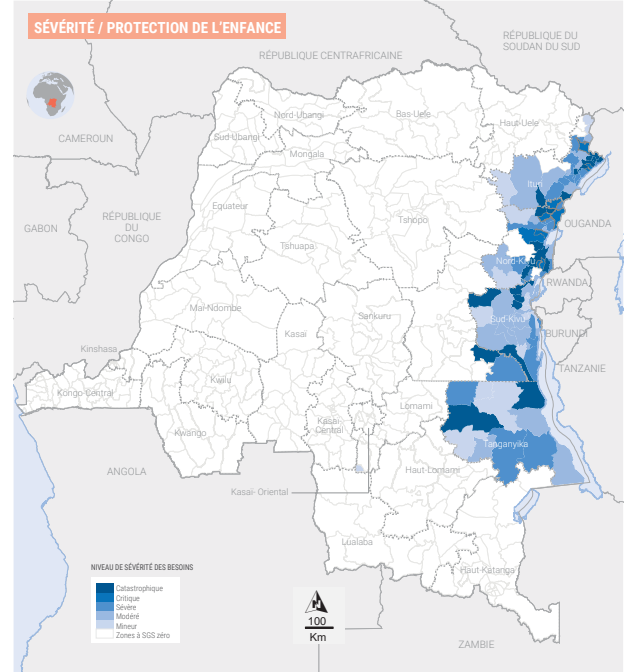
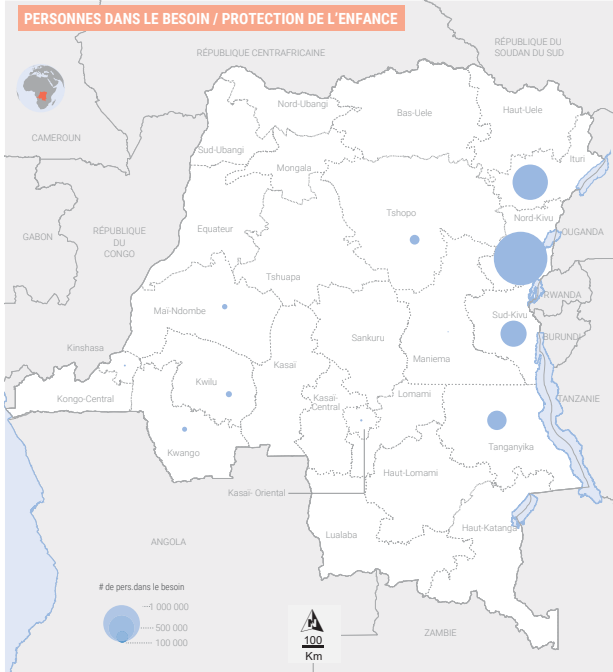
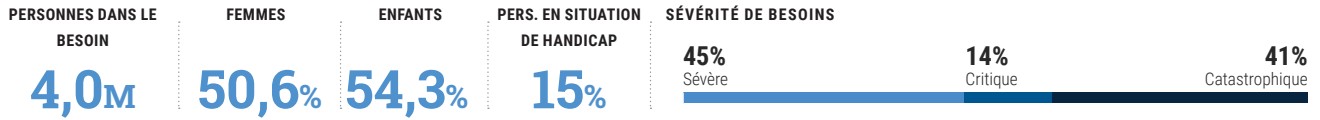
### 3.6 Protection



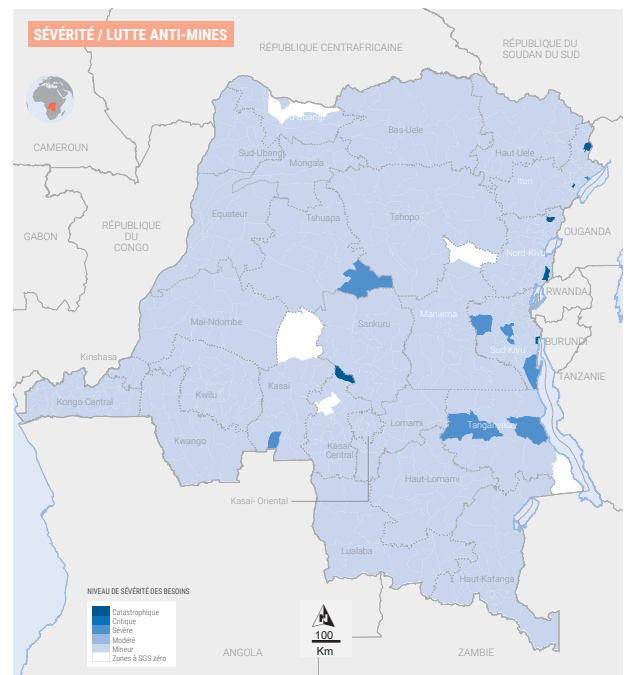
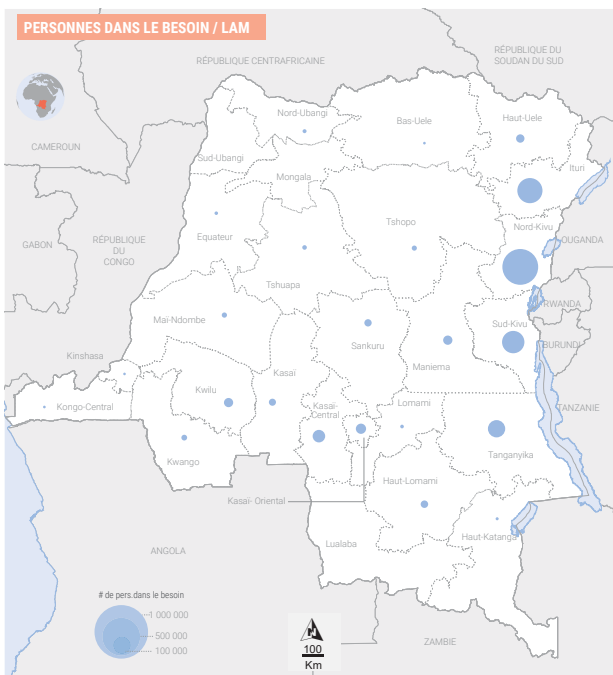
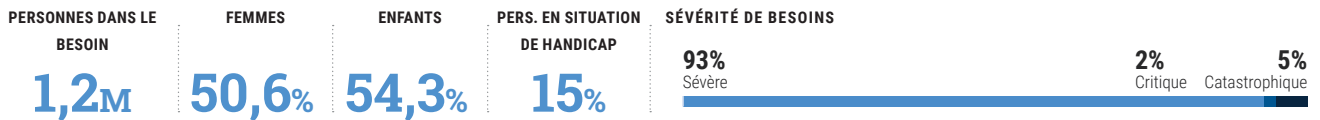
#### 3.6.1 Protection générale



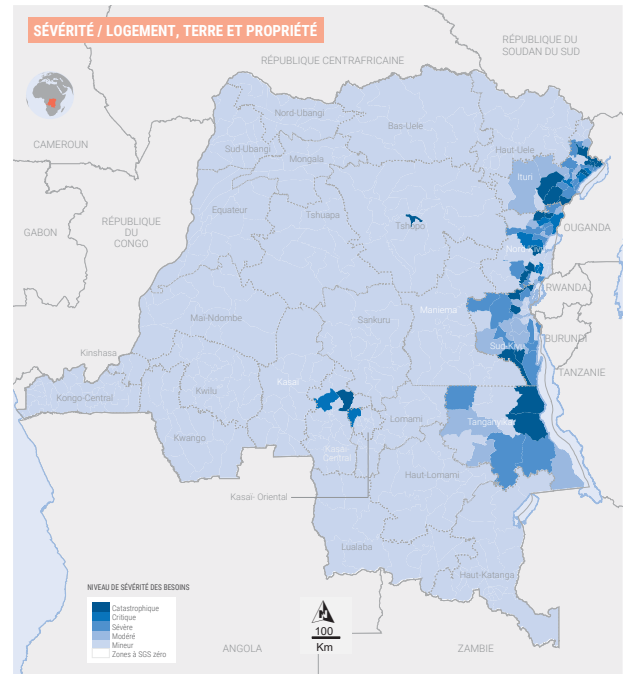
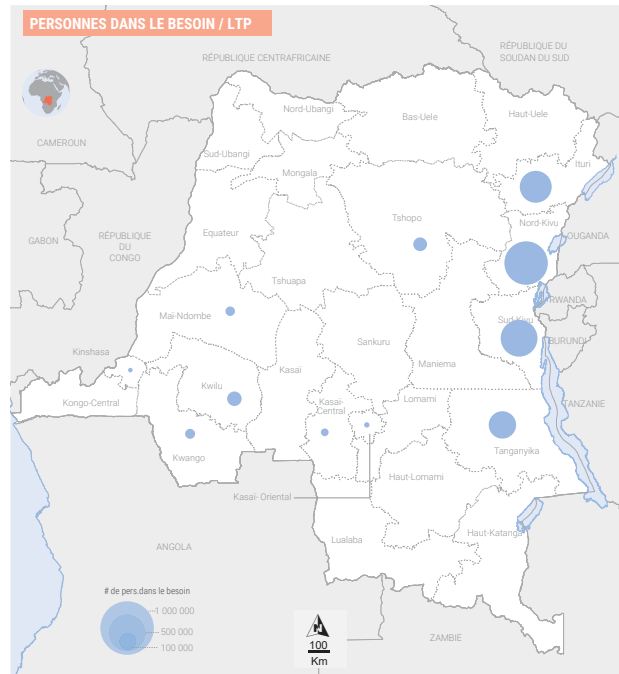
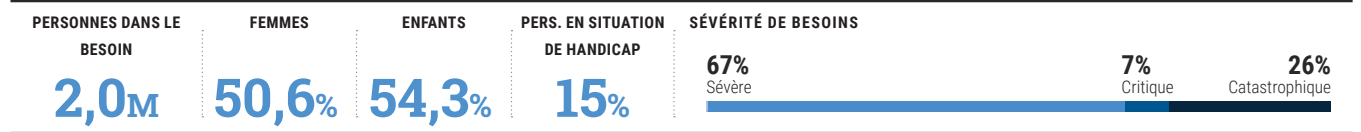
### 3.6.2 Protection de l'enfance



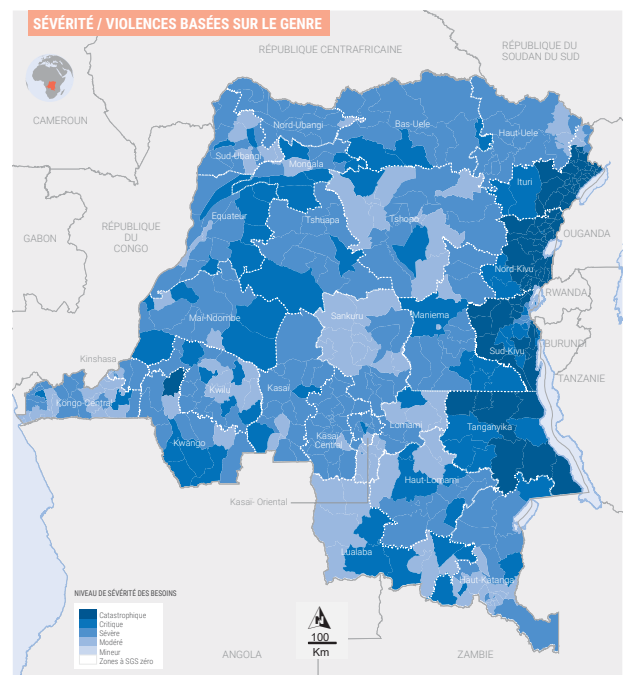
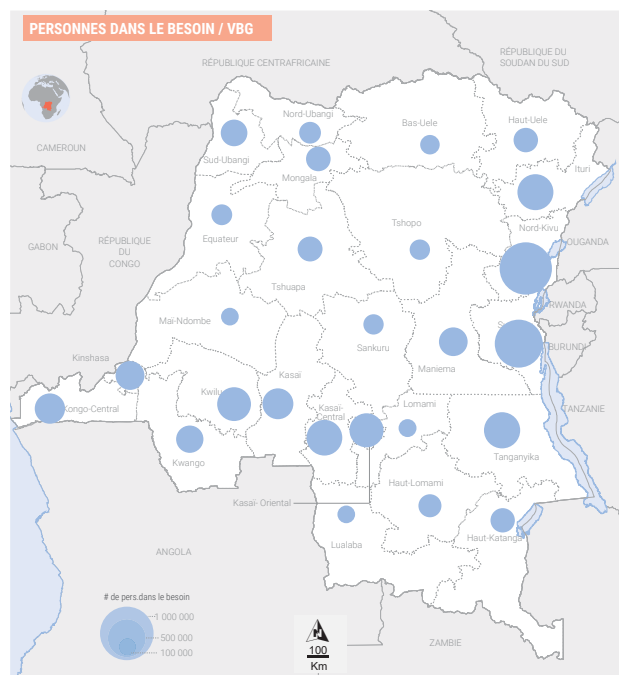
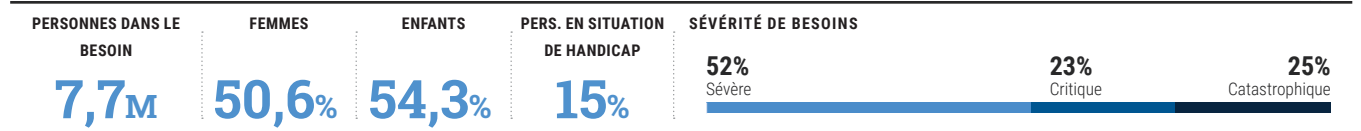
### 3.6.3 Lutte Anti-Mines



### 3.6.4 Logement, Terre et Propriété

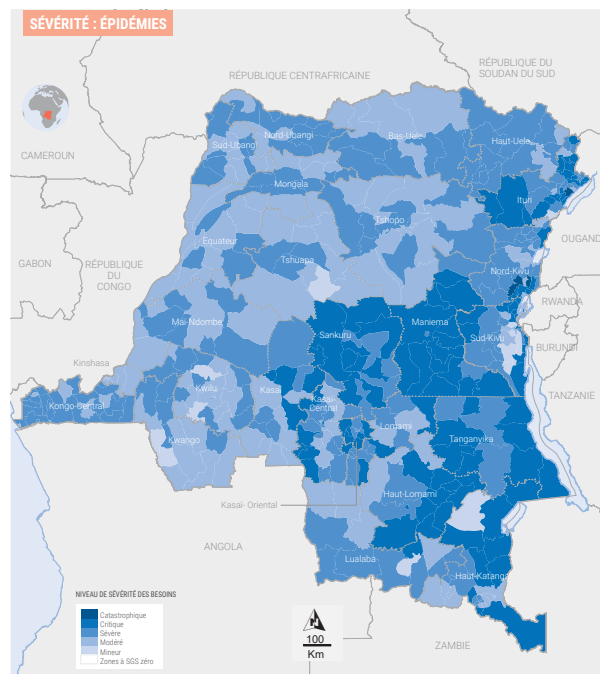
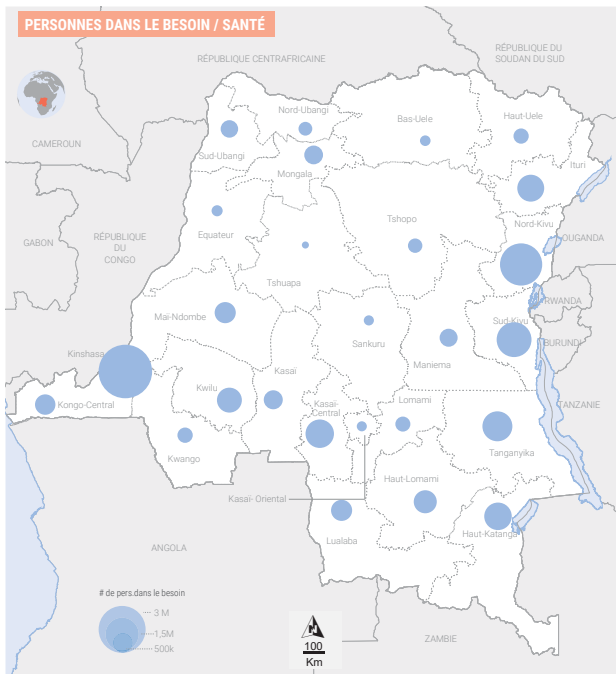
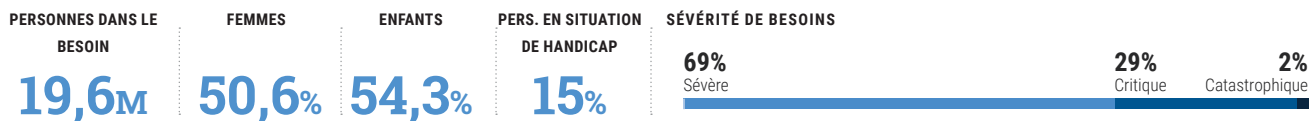


### 3.6.5 Violences basées sur le genre

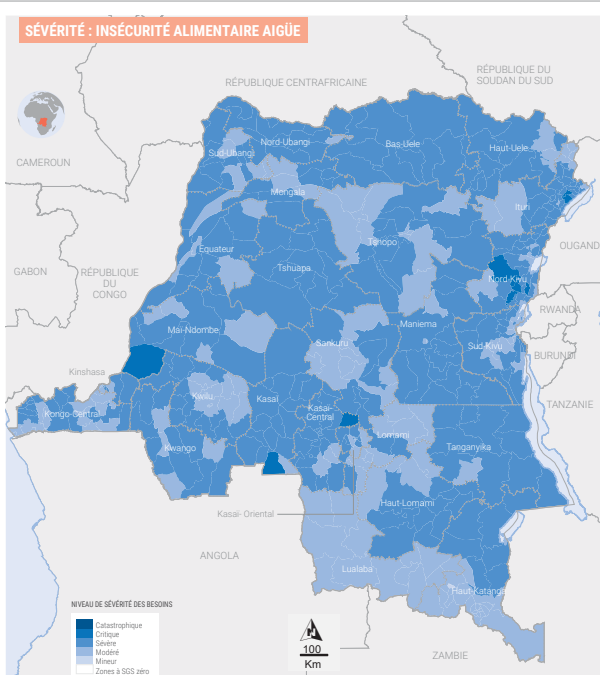
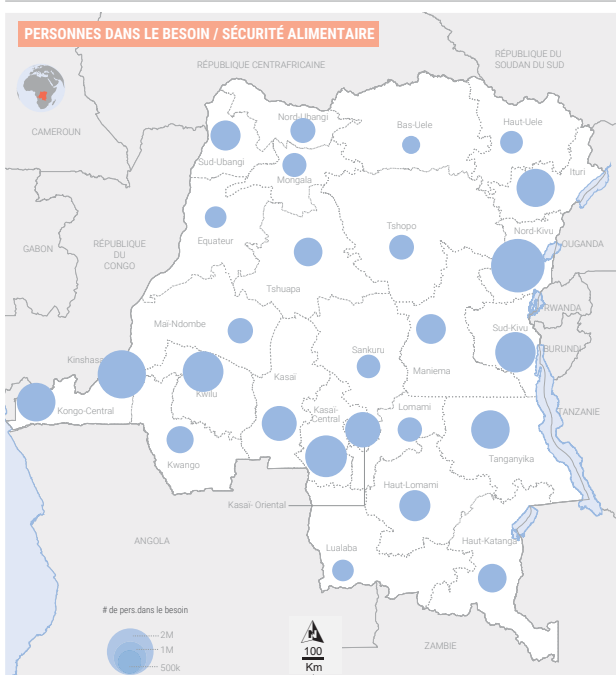
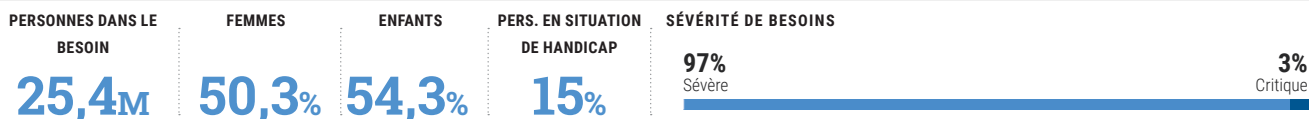




### 3.7 Santé



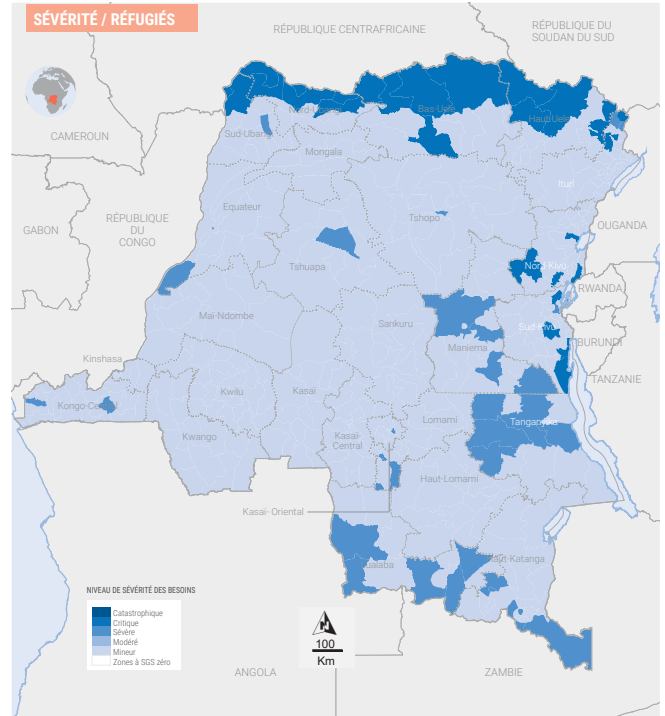
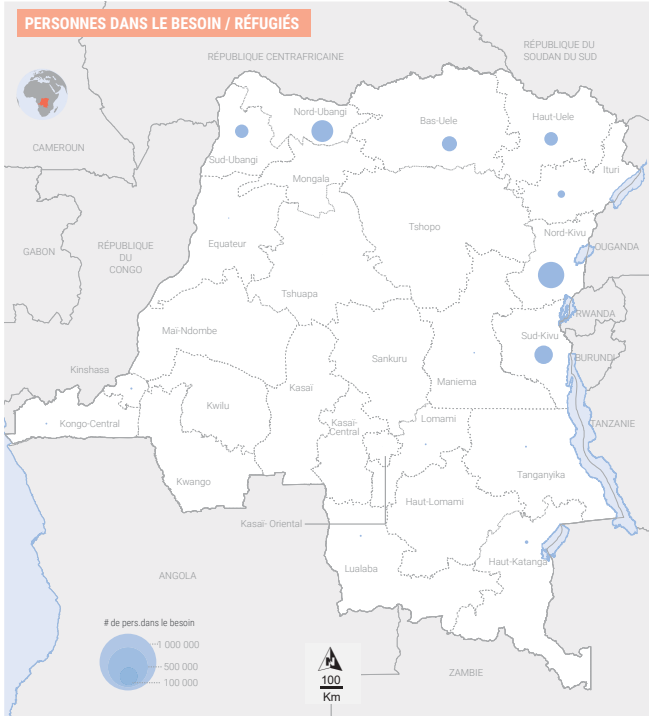
### 3.8 Sécurité alimentaire



### 3.9 Assistance multisectorielle aux personnes réfugiées



<b>PERSONNES DANS LE BESOIN</b>	<b>FEMMES</b>	<b>ENFANTS</b>	<b>PERS. EN SITUATION DE HANDICAP</b>	<b>3% Sévère</b>	<b>97% Critique</b>
<b>680,8k</b>	<b>50,6%</b>	<b>54,3%</b>	<b>15%</b>		



**KALEHE/SUD-KIVU, NOVEMBRE 2023**

La distribution d'aide alimentaire est réalisée sur le site Amani par le Programme Alimentaire Mondial auprès des survivants des inondations survenues en mai 2023.

Photo: OCHA/Francis Mweze



## Partie 4 : **Annexes**

---

### **GOMA/NORD-KIVU, JUILLET 2023**

*Des personnes déplacées participent à une formation en vannerie sur le site de déplacés de Bulengo, près de Goma*

*Photo: OCHA/Francis Mweze*



## 4.1 Méthodologie

En RDC, la communauté humanitaire a adopté un cadre d'analyse intersectoriel qui s'inscrit dans la lignée de la méthodologie globale « Joint Inter-Sectoral Analysis Framework » (JIAF) adaptée au contexte particulier de la RDC.

Ce cadre permet d'identifier les principaux facteurs et causes sous-jacentes de la crise sur la base de l'analyse du contexte et de classer la sévérité des besoins humanitaires résultant des impacts de la crise sur le bien-être physique et mental et les conditions de vie des personnes, les systèmes, les services et l'accès humanitaire.

Il contribue à la compréhension globale de la coexistence des différents groupes de population à travers l'identification : (i) des zones géographiques et populations affectées par genre et âge ; (ii) des besoins vitaux et liés aux conditions de vie ; (iii) des barrières d'accès aux services et à la réponse humanitaire ; (iv) des mécanismes d'adaptation qui exacerbent la vulnérabilité des populations ; (v) de la sévérité des besoins ; et (vi) du nombre de personnes dans le besoin.

### **Définition de la sévérité des besoins par zone géographique**

#### **Choix des impacts humanitaires**

La communauté humanitaire a retenu cinq impacts humanitaires : (1) les mouvements de population, (2) l'insécurité alimentaire aiguë, (3) la malnutrition aiguë, (4) les épidémies de choléra, rougeole, paludisme, et (5) les problématiques de protection. Ces impacts sont les mêmes que ceux utilisés dans la planification annuelle 2022 et 2023, les causes et les effets de la crise en RDC n'ayant pas connu de changements majeurs au cours des trois dernières années.

### **Détermination des indicateurs de sévérité pour les cinq impacts de la crise**

Sur la base de la disponibilité des données au niveau des zones de santé, des indicateurs proxy critiques de sévérité ont été choisis afin de déterminer le niveau de sévérité des cinq impacts humanitaires retenus.

Les indicateurs de sévérité sont listés sur la page suivante. Les indicateurs de sévérité sont classés par impact (à savoir mouvement de population, sécurité alimentaire, malnutrition, épidémies et protection). Pour chaque indicateur, les seuils de sévérité sont définis comme dans le tableau ci-après. Pour chaque impact un certain nombre d'indicateurs proxy ont été définis, et pour chaque indicateur une classification du niveau de sévérité de 0 à 5 a été établie sur base du seuil défini.

### **Définition des seuils de sévérité par impact**

Des seuils de sévérité ont ensuite été définis pour chacun des indicateurs critiques retenus, sur une échelle de 0 (pas de problème) à 5 (catastrophique). Ces échelles se basent sur des seuils et des standards nationaux, internationaux ou des seuils agréés par la communauté humanitaire en RDC et constituent l'échelle de sévérité intersectorielle présentée ci-dessous.

### **Application de la sévérité par impact et par zone de santé**

Pour chaque zone de santé, les données primaires et secondaires disponibles ont ensuite été classées selon les seuils de sévérité retenus pour chacun des indicateurs critiques d'impact. Ceci a permis de déterminer pour chaque zone de santé : i) le niveau de sévérité de chaque impact, et ii) le nombre de personnes dans le besoin pour chaque impact en fonction du degré de sévérité.

### Détermination du score de sévérité intersectorielle par zone de santé

Le score de sévérité intersectorielle est dérivé de la combinaison des scores de sévérité de tous les impacts au niveau des zones de santé. Il a été déterminé pour chaque zone de santé, considérant que les vulnérabilités des populations dans ces zones sont accrues du fait de la superposition de plusieurs impacts et il a permis de déterminer la sévérité intersectorielle. La médiane du score de sévérité de tous les impacts a été utilisée pour déterminer le score

de sévérité intersectorielle pour chaque zone de santé.

La sévérité intersectorielle a été définie sur la base des scores de sévérité actuels de chacun des cinq impacts humanitaires.

La sévérité intersectorielle a été soumise au jugement des experts pour les zones où il n'y a pas eu d'analyse et pour les zones présentant une insuffisance en termes de données. Ce jugement a été fait sur la base de preuves évidentes, de l'analyse des risques pour 2024 et de la connaissance du contexte.

### Voici un exemple :

Province	Zone de santé	Mouvement de population	Insécurité alimentaire	Malnutrition	Santé	Protection	Score Global de Sévérié (SGS)
Haut-Uele	Boma-Mangetu	0	3	3	5	1	3
Ituri	Tchomia	5	3	3	5	5	5
Ituri	Angumu	5	3	3	4	5	4
Ituri	Kambala	5	3	3	2	5	3
Nord-Kivu	Karisimbi	4	2	3	5	4	4
Nord-Kivu	Nyiragongo	5	3	3	5	5	5
Nord-Kivu	Masereka	2	3	2	5	3	3
Nord-Kivu	Kalunguta	5	3	2	5	5	5

### Estimation du nombre de personnes dans le besoin

#### Estimation du nombre de personne dans le besoin par Cluster

Pour chacune des deux conditions humanitaires – à savoir (i) besoins vitaux et liés au bien-être physique et mental (condition 1) et (ii) besoins liés aux conditions de vie (condition 2) – chaque Cluster a défini sa méthodologie de calcul du nombre de personnes dans le besoin en sélectionnant un ensemble d'indicateurs nécessaires pour définir l'aperçu et l'étendu des besoins sectoriels. Les clusters se sont également assurés de faire en sorte que ces indicateurs soient par leur définition, ou par le groupe et le type de population concerné, rattaché à l'une des deux conditions humanitaires. Un effort a également été fait pour renforcer le lien entre la définition des besoins et la stratégie de réponse. Cela a été matérialisé par la

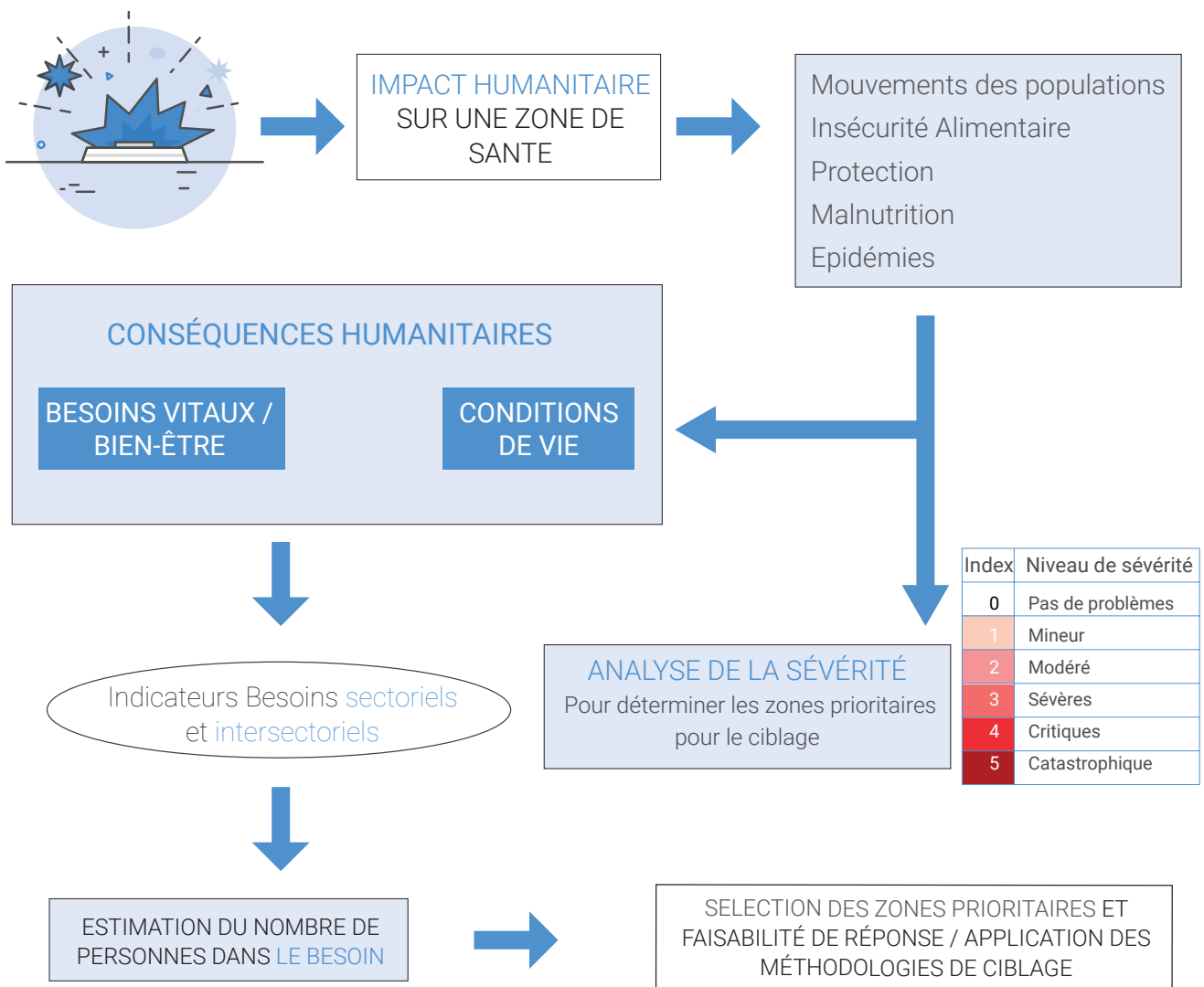
mise en place d'un ensemble d'indicateurs de besoins avec lien sur les activités définies pour répondre à la satisfaction desdits besoins. Chaque cluster a sur base du seuil des indicateurs défini une plage de sévérité, et sur base des données disponibles par groupe de population réparti des ratios par niveau de sévérité. Le nombre de personnes dans le besoin par cluster a été défini en considérant l'ensemble des groupes de personne dans les zones de santé selon les niveaux de sévérité de 3 à 5.

Tous les Clusters ont utilisé le nombre de personnes dans le besoin comme base de référence pour le ciblage et la planification humanitaire.

Pour consulter les méthodologies sectorielles d'estimation du PiN et sévérité, [veuillez cliquer sur ce lien](#).

## Résumé de la méthodologie

Récapitulatif de la méthodologie (estimation des personnes dans le besoin)



### Estimation du nombre total de personnes dans le besoin

Le nombre total de personnes dans le besoin a été calculé sur la base de l'analyse intersectorielle de sévérité et des besoins des groupes les plus vulnérables par condition humanitaire. Le nombre actuel de personnes dans le besoin est utilisé comme référence pour la planification 2024.

L'estimation du nombre total de personnes dans le besoin correspond à la valeur maximale calculée pour les conditions humanitaires 1 et 2, et non pas à une addition, afin d'éviter une double comptabilisation. En

effet, certaines personnes dans le besoin ont à la fois des besoins vitaux et liés à leur bien-être physique et mental (condition 1) et des besoins liés à leurs conditions de vie (condition 2). Les besoins liés aux conditions humanitaires ne peuvent donc pas être additionnés.

Au sein du nombre total de personnes dans le besoin, le nombre de personnes ayant des besoins aigus a été calculé en ne considérant que les zones de santé où le score de sévérité intersectorielle est supérieur à 3 (sévère).

## 4.2 Acronymes

<b>ADF</b>	Allied Democratic Forces / Forces Alliés Démocratiques	<b>MRM</b>	Monitoring and Reporting Mechanism/ Mécanisme de suivi et de rapportage sur les violations graves des droits de l'enfants
<b>BCNUDH</b>	Bureau Conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme	<b>OMS</b>	Organisation Mondiale de la Santé
<b>CODECO</b>	Coopérative pour le développement du Congo	<b>ONGI</b>	Organisation non-gouvernementale internationale
<b>CMP</b>	Commission mouvement de population	<b>ONGN</b>	Organisation non-gouvernementale nationale
<b>CENI</b>	Commission Electorale Nationale Indépendante	<b>PDDRCS</b>	Programme de Désarmement, Démobilisation, Relèvement Communautaire et Stabilisation
<b>DDR</b>	Désarmement, Démobilisation et Réintégration	<b>PDI</b>	Personnes déplacées internes
<b>IASC</b>	Inter Agency Standing Committee / Comité Permanent Inter-Agences	<b>PVVIH</b>	Personnes vivant avec VIH
<b>EAC</b>	États d'Afrique de l'Est	<b>PRONANUT</b>	Programme National de Nutrition
<b>EEI</b>	Engins explosifs improvisés	<b>RDC</b>	République Démocratique du Congo
<b>EFSA</b>	Évaluation de la sécurité alimentaire en situation d'urgence / Emergency Food Security Assessment	<b>REG</b>	Restes d'explosifs de guerre
<b>FARDC</b>	Forces Armées de la République Démocratique du Congo	<b>SADC</b>	Communauté de développement de l'Afrique austral / Southern African Development Community
<b>FDLR</b>	Forces Démocratiques de Libération du Rwanda	<b>SNIS</b>	Système National d'Informations Sanitaires
<b>FPIC</b>	Front patriotique et intégrationniste du Congo	<b>SMART</b>	Standardized Monitoring and Assessment of Relief and Transitions/ Suivi et évaluation standardisée des urgences et transitions
<b>FTS</b>	Financial Tracking System/ Système de suivi financier	<b>UNTA</b>	Unité de Nutrition Thérapeutique Ambulatoire
<b>HCR</b>	Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés	<b>UNTI</b>	Unité de Nutrition Thérapeutique Intensive
<b>IPC</b>	Integrated Food Security Phase Classification / Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire	<b>UPDF</b>	Uganda People's Defence Force
<b>IST</b>	Infections sexuellement transmissibles	<b>VBG</b>	Violences basées sur le genre
<b>LAM</b>	Lutte anti-mines	<b>ZS</b>	Zone de Santé
<b>LTP</b>	Logement, Terre et Propriété		
<b>MICS</b>	Multiple Indicator Cluster Surveys / Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples		

## 4.3

# Notes Finales

1. Projections du Système Nationale d'Information Sanitaire (SNIS) à partir des informations de l'annuaire statistique 2020, <<https://ins.cd/2022/03/25/rdc-annuaire-statistique-2019/>>
2. Données Banque de la Banque Mondiale. Consulté le 19 octobre 2023. <<https://data.worldbank.org/>>
3. État de la population mondiale 2023: Huit milliards d'humains - Un horizon infini de possibilités défendre les droits et la liberté de choix. UNFPA. Avril 2023. <<https://reliefweb.int/report/world/etat-de-la-population-mondiale-2023-huit-milliards-dhumains-un-horizon-infini-de-possibilites-defendre-les-droits-et-la-liberte-de-choix>>
4. UNDESA. Worldpopulation prospects 2022.
5. Banque mondiale. Données, Espérance de vie à la naissance, RD-Congo.
6. Banque Mondiale. République démocratique du Congo - Vue d'ensemble. <<https://www.banquemondiale.org/fr/country/drc/overview>>
7. Perspectives économiques en République Démocratique du Congo. AFDB. <<https://www.afdb.org/fr/pays-afrique-centrale-republique-democratique-du-congo/perspectives-economiques-en-republique-democratique-du-congo#:~:text=Au%20niveau%20de%20la%20demande%2C%20cette%20croissance%20C3%A9conomique,un%20contexte%20marqu%C3%A9%20par%20la%20crise%20C3%A9nerg%C3%A9tique%20mondiale>>.
8. Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), Rapport sur le développement humain, 2021/2022. <<https://hdr.undp.org/content/human-development-report-2021-22>>
9. Banque Mondiale. République démocratique du Congo - Vue d'ensemble. <<https://www.banquemondiale.org/fr/country/drc/overview>>
10. Commission économique pour l'Afrique. Rapport sur la situation socio-économique des pays de l'Afrique centrale. Septembre 2023. <[https://www.uneca.org/eca-events/sites/default/files/resources/documents/sro-ca/icsoe2023\\_rapport\\_sur\\_les\\_conditions\\_socioeconomiques\\_afrique\\_centrale.pdf](https://www.uneca.org/eca-events/sites/default/files/resources/documents/sro-ca/icsoe2023_rapport_sur_les_conditions_socioeconomiques_afrique_centrale.pdf)>
11. Ibid
12. PNUD. Policy Brief. Effets socioéconomiques de la Crise en Ukraine en RDC. Avril 2022. <[file:///C:/Users/MSERRANO3/Downloads/UNDP-%20Congo-Policy%20Brief%20Impacts%20Crise%20Ukraine%20sur%20le%20Congo-2022%20\(1\).pdf](file:///C:/Users/MSERRANO3/Downloads/UNDP-%20Congo-Policy%20Brief%20Impacts%20Crise%20Ukraine%20sur%20le%20Congo-2022%20(1).pdf)>
13. Human capital country brief. Democratic Republic of Congo. 2020. <<https://thedocs.worldbank.org/en/doc/64e578cbeaa522631f08f0cafba8960e-0140062023/related/HCI-AM23-COD.pdf>>
14. Budget du pouvoir central de l'exercice 2023.
15. Studio Hironnelle, La moitié des Congolais n'ont pas accès aux soins de santé de qualité, octobre 2021. <<https://www.studiohironnellerdc.org/ngoma-ya-kongo/magazines/1033-le-defis-de-l-acces-aux-soins-de-sante.html>>
16. Ministère de la santé. Financement de la santé en RDC. Juin 2020. <[https://collaboration.worldbank.org/content/usergenerated/asi/cloud/attachments/sites/collaboration-for-development/en/groups/health-finance-resilience-program/documents/\\_jcr\\_content/content/primary/blog/new\\_summaries\\_healthfinancinginthedrcfiscal-bdME/Financement%20de%20la%20Sante%20en%20RDC\\_Resume%20des%20Etudes\\_RDC.pdf](https://collaboration.worldbank.org/content/usergenerated/asi/cloud/attachments/sites/collaboration-for-development/en/groups/health-finance-resilience-program/documents/_jcr_content/content/primary/blog/new_summaries_healthfinancinginthedrcfiscal-bdME/Financement%20de%20la%20Sante%20en%20RDC_Resume%20des%20Etudes_RDC.pdf)>
17. Jessica A. Bell et Jennifer B. Nuzzo, Indice de sécurité sanitaire mondiale : Promouvoir la responsabilisation et l'action collectives dans un contexte de crise mondiale, 2021. Décembre 2021. <[https://www.ghsindex.org/wp-content/uploads/2022/05/2021GHSIndexABRIDGED\\_French\\_Final.pdf](https://www.ghsindex.org/wp-content/uploads/2022/05/2021GHSIndexABRIDGED_French_Final.pdf)>
18. Banque mondiale. Données, <<https://donnees.banquemondiale.org/indicator/SH.DYN.NMRT?locations=CD>>
19. Données Banque de la Banque Mondiale. Consulté le 10 octobre 2023. <<https://data.worldbank.org/>>
20. Budgets de la RDC.
21. UNICEF, Les enjeux de l'éducation en RDC : priorité sur les filles, septembre 2021. <<https://www.unicef.org/drcongo/media/6306/file/COD-enjeux-education-priorite-filles.pdf>>
22. UNICEF, Profil des enfants de la République Démocratique du Congo, 2022. <<https://www.unicef.org/drcongo/media/7201/file>>
23. UNICEF, Eau, Hygiène et Assainissement. <<https://www.unicef.org/drcongo/ce-que-nous-faisons/eau-hygi%C3%A8ne-et-assainissement#:~:text=Malgr%C3%A9%20des%20efforts%20continus%2C%20seulement%2052%25%20de%20la,am%C3%A9lior%C3%A9%20et%2029%25%20C3%A0%20des%20installations%20sanitaires%20am%C3%A9lior%C3%A9es>>
24. Ministère des Infrastructures et travaux publics. Consulté le 12 octobre. <<https://www.celluleinfra.org/articles/situation-des-infrastructures-routieres-en-rdc>>
25. Mo Ibrahim Foundation, The Road to COP27 Making Africa's Case in the Climate debate, Facts and figures, May 2022: <[https://mo.ibrahim.foundation/sites/default/files/2022-05/2022-Ibrahim-Forum\\_Facts-Figures.pdf](https://mo.ibrahim.foundation/sites/default/files/2022-05/2022-Ibrahim-Forum_Facts-Figures.pdf)>
26. RDC, Ministère de l'Environnement et du développement durable, Plan national d'adaptation au changement climatique 2022-2026, novembre 2021 : <<https://medd.gouv.cd/plan-national-dadaptation-aux-changements-climatiques-2022-2026/>>
27. Notre Dame Global Adaptation Initiative, Index par pays 2022 : <<https://gain.nd.edu/our-work/country-index/>>
28. OCHA. Flash Update #5 : Des inondations provoquées par des fortes pluies dans le territoire de Kalehe au Sud.Kivu. 15 juin 2023. <<https://www.unocha.org/publications/report/democratic-republic-congo/republique-democratique-du-congo-flash-update-5-des-inondations-provoquees-par-des-fortes-pluies-dans-le-territoire-de-kalehe-au-sud-kivu-15-juin-2023>>



29. OCHA. République démocratique du Congo - Flash Update #3 : Des inondations provoquées par des fortes pluies à Kinshasa, 31 décembre 2022. 31 décembre 2022. <<https://reliefweb.int/report/democratic-republic-congo/republique-democratique-du-congo-flash-update-3-des-inondations-provoquees-par-des-fortes-pluies-kinshasa-31-decembre-2022>>
30. Institut royal d'aéronomie spatiale de Belgique, "Le volcan le plus dangereux d'Afrique peut entrer en éruption sans signaux précurseurs clairs" : <<https://www.aeronomie.be/fr/nouvelles/2022/volcan-plus-dangereux-dafrique-peut-entrer-en-eruption-sans-signaux-precurseurs>>
31. World Economic Forum. Global Gender Gap Report. Mars 2021.
32. Loi No 22/065 du 22 décembre 2022 fixant les principes fondamentaux relatifs à la protection et à la réparation des victimes de violences liées au conflit et des victimes des crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité
33. Élaboré à partir des rapports publics du SG sur la MONUSCO : (Rapport S/2023/208 du Secrétaire Général sur la MONUSCO, 20 mars 2023 ; Rapport S/2023/451 du Secrétaire Général sur la MONUSCO, 19 juin 2023 ; Rapport S/2023/691 du Secrétaire Général sur la MONUSCO, 21 septembre 2023)
34. United Nations. Children and armed conflict: Report of the Secretary-General, 5 June 2023. <<https://www.un.org/sexualviolenceinconflict/report/children-and-armed-conflict-report-of-the-secretary-general-5-june-2023/>>
35. Ibid.
36. Gender-Based Violence Area of Responsibility, October 2023.
37. Programme de Désarmement Démobilisation Relèvement Communautaire et Stabilisation (PDDRCS)
38. Matthysen, K. & Gobbers, E., *Armed conflict, insecurity, and mining in eastern DRC: Reflections on the nexus between natural resources and armed conflict*, (IPIS, Antwerp, 2022), 40p. <<https://reliefweb.int/report/democratic-republic-congo/armed-conflict-insecurity-and-mining-eastern-drc-reflections-nexus-between-natural-resources-and-armed-conflict>>
39. Programme de Désarmement Démobilisation Relèvement Communautaire et Stabilisation (P-DDRCS). <<https://pddrcs.cd/index/#>>
40. Situation sécuritaire élaboré à partir des rapports publics du SG sur la MONUSCO : (Rapport S/2023/208 du Secrétaire Général sur la MONUSCO, 20 mars 2023 ; Rapport S/2023/451 du Secrétaire Général sur la MONUSCO, 19 juin 2023 ; Rapport S/2023/691 du Secrétaire Général sur la MONUSCO, 21 septembre 2023)
41. Ibid.
42. Ibid.
43. Rapport de l'atelier HPC dans la province de Tanganyika. Octobre 2023.
44. Resolution 2666 (2022). Adopted by the Security Council at its 9226th meeting on 20 December 2022. <<http://unscr.com/en/resolutions/doc/2666> >
45. ONU News. Le Conseil de sécurité se dit prêt à décider du retrait « progressif, responsable et durable » de la MONUSCO. 16 octobre 2023. <<https://news.un.org/fr/story/2023/10/1139682>>
46. MONUSCO. Communiqué de presse. Le Gouvernement de la RDC et la MONUSCO signent un plan de désengagement pour le retrait de la Mission. 22 novembre 2023. <[https://monusco.unmissions.org/sites/default/files/cp-le\\_gouvernement\\_de\\_la\\_rdc\\_et\\_la\\_monusco\\_signent\\_un\\_plan\\_de\\_desengagement\\_pour\\_le\\_retrait\\_accelere\\_progressif\\_et\\_responsable\\_de\\_la\\_mission\\_final.pdf](https://monusco.unmissions.org/sites/default/files/cp-le_gouvernement_de_la_rdc_et_la_monusco_signent_un_plan_de_desengagement_pour_le_retrait_accelere_progressif_et_responsable_de_la_mission_final.pdf)>
47. RD Congo – CSA : Résultats finaux – IPC – Analyse de l'Insécurité Alimentaire aiguë (IPC 22e cycle) et de la malnutrition aiguë. <<https://fscluster.org/democratic-republic-congo/document/rd-congo-csa-resultats-finaux-ipc-0>>
48. ONU Info. RDC : la crise dans l'Est dévaste le vie de millions de personnes et met le système de santé au bord du gouffre. Septembre 2023. <<https://news.un.org/fr/story/2023/09/1138912#~:text=Depuis%20le%20d%C3%A9but%20de%20l'E2%80%99ann%C3%A9e%202023%20et%20jusqu%E2%80%99au,m%C3%Aame%20p%C3%A9riode.%20Pr-C3%A8s%20de%20126.000%20cas%20de%20rougeole>>
49. ONU Info. RDC : les enfants confrontés à la pire épidémie de choléra en six ans. Aout 2023. <<https://news.un.org/fr/story/2023/08/1137762>>
50. Données Banque de la Banque Mondiale. Consulté le 23 octobre 2023. <<https://data.worldbank.org/>>
51. Surveillance System for attacks on health care (SSA). <<https://extranet.who.int/ssa/Index.aspx>>
52. Données validées et partagées par la Commission de Mouvements de Population (CMP) et disponibles sur le dashboard d'aout 2023 préparé par OCHA. <<https://reliefweb.int/report/democratic-republic-congo/republique-democratique-du-congo-personnes-deplacees-internes-et-retournees-aout-2023>>
53. Ibid.
54. Informations partagées par UNHCR.
55. Ces chiffres correspondent aux personnes affectés par les mouvements de population (PDI, retournés et communautés hôtes) au cours des derniers 12 mois, ainsi que le total des personnes réfugiés en RDC.
56. DR Congo: Children killed, injured, abducted, and face sexual violence in conflict at record levels for third consecutive year – UNICEF
57. Rapport du Secrétaire général des Nations Unies sur les enfants et les conflits armés (A/77/895 S/2023/363), Juin 2023.
58. UNICEF-. Rentrée scolaire 2023-2024. Septembre 2023. <<https://www.unicef.org/drcongo/communique-presse/rentree-scolaire-2023-2024>>
59. UNICEF Multisectoral data : <<https://data.unicef.org/country/cod/>>
60. Handicap International. Disability in humanitarian context : views from affected people and field organisations. Juillet 2015. <<https://reliefweb.int/report/world/disability-humanitarian-context-views-affected-people-and-field-organisations>>
61. OCHA. République Démocratique du Congo : Accès Humanitaire – Points saillants, 2023. <<https://reliefweb.int/report/democratic-republic-congo/republique-democratique-du-congo-acces-humanitaire-points-saillants-deuxieme-trimestre-2023>>
62. PAM-REACH/IMPACT, République Démocratique du Congo, EFSA/MSNA, Juillet 2023
63. Résultats du Cadre Intégré de Classification de la Sécurité alimentaire, Juillet 2023-juin 2024. Septembre 2023. <[https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user\\_upload/ipcinfo/docs/IPC\\_DRC\\_Acute\\_Food\\_Insecurity\\_Jul2023\\_Jun2024\\_snapshot\\_French.pdf](https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/IPC_DRC_Acute_Food_Insecurity_Jul2023_Jun2024_snapshot_French.pdf)>
64. PAM-REACH/IMPACT, EFSA/MSNA 2023, cité
65. UNICEF, Besoins prioritaires dans les camps de déplacés, Octobre 2023, U-Report
66. Ground Truth Solutions, Enquête de perception, Cycle 2, Juillet 2023

*Résultats préliminaires*

67. GTS, 2023, cité

68. Carte et analyse réalisées par en partenariat par REACH-PAM et CLEAR Global

69. UNFPA, Rapport de la ligne inter agence pour les mois de janvier à septembre, 2023.

70. Tanganyika (55%), Kwango (55%), Haut-Katanga (55%), Tshuapa (54%), Kasai-Central (53%) et Bas-Uele (52%).

71. UNICEF, Exploitation et abus sexuels, Septembre 2023, U-Report

72. GTS, juillet 2023, cité

73. GTS, juillet 2023, cité

74. GTS, juillet 2023, cité

75. CARE. Analyse rapide de Genre du contexte de la RDC. Janvier 2023.



